

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL,
PROFIL AVEC MÉMOIRE

INTÉGRATION DE L'APPROCHE SENSIBLE AUX TRAUMAS : PRATIQUES,
STRATÉGIES ET DÉFIS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES SURVIVANTES DE
L'INDUSTRIE DU SEXE

PAR
VANESSA PESANT

NOVEMBRE 2025

Université du Québec en Outaouais

Département de travail social

Ce mémoire intitulé

**Intégration de l'approche sensible aux traumas : pratiques, stratégies et défis dans
l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe**

Présenté par :

Vanessa Pesant

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Célyne Lalande

Présidente-rapporteur

Carole Boulebsol

Directrice de recherche

Sylvie Thibault

Membre du jury

RÉSUMÉ

Cette recherche, ancré dans une posture féministe abolitionniste, explore comment des intervenantes communautaires québécoises intègrent l'approche sensible aux traumas dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe. S'appuyant sur une méthodologie qualitative, la recherche repose sur des entretiens semi-dirigés menés entre novembre 2024 et avril 2025 auprès de sept intervenantes. L'analyse thématique, réalisée à l'aide du logiciel NVivo15©, a permis de dégager cinq axes principaux : 1) les motivations et les postures professionnelles ; 2) la compréhension des réalités vécues par les femmes accompagnées ; 3) la mise en œuvre concrète des principes de l'approche sensible aux traumas ; 4) les défis liés à l'exercice du rôle d'intervenante ; et 5) les stratégies et leviers mobilisés dans l'accompagnement. En valorisant les savoirs issus du terrain, ce mémoire met en évidence la place centrale accordée à la posture sensible aux traumas par les intervenantes communautaires, de même que les pratiques et stratégies qu'elles déploient pour répondre aux besoins des femmes ayant un vécu en lien avec l'exploitation sexuelle.

Mots clés : approche sensible aux traumas, intervention communautaire, recherche qualitative, survivantes, industrie du sexe.

ABSTRACT

This research, anchored in a feminist abolitionist stance, explores how community-based practitioners in Québec integrate trauma-informed approaches in supporting survivors of the sex industry. Using a qualitative methodology, the research draws on semi-structured interviews conducted between November 2024 and April 2025 with seven community practitioners. Thematic analysis, carried out with NVivo15© software, identified five main areas: (1) professional motivations and stances; (2) understanding the lived realities of the women supported; (3) the concrete application of trauma-informed principles; (4) challenges related to the practitioner's role; and (5) strategies and levers mobilized in support work. By valuing knowledge grounded in practice, this thesis highlights the central role of a trauma-informed stance among community practitioners, as well as the practices and strategies they deploy to address the needs of women with lived experience of sexual exploitation.

Keywords: trauma-informed approach, community services, qualitative research, survivors, sex industry.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	iii
Listes des figures	iv
Listes des sigles et abréviations.....	v
Remerciements.....	viii
Avant-propos.....	ix
Considérations.....	x
Introduction	1
Chapitre 1 : contexte, enjeux et problématique	4
1.1 Bref survol des positions féministes, contexte international et législatif.....	4
1.2 Évolution du cadre législatif canadien.....	5
1.3 Spécificités québécoises, définitions et concepts clés	6
Chapitre 2 : Recension des écrits.....	8
2.1 Méthodologie de la recension des écrits	8
2.1 Femmes et exploitation sexuelle : lecture féministe des données sociodémographiques	9
2.2 Le parcours dans l'industrie du sexe.....	11
2.2.1 Avant l'entrée dans l'industrie du sexe : les expériences de victimisation	12
2.2.2 Pendant l'implication dans l'industrie du sexe : les symptômes associés aux traumas	13
2.2.3 La sortie de l'industrie du sexe : entre allers-retours, traumas et obstacles structurels.....	15
2.2.4 Comprendre les impacts : entre violence et trauma	17
2.2.5 Trouble de stress post-traumatique et trauma complexe.....	18
2.3 Les limites des recherches actuelles	20
2.4 La pertinence sociale pour le travail social.....	22
2.5 La question de recherche et ses objectifs.....	23
Chapitre 3 : Cadre conceptuel	25
3.1 L'intervention féministe selon le modèle québécois.....	26
3.2 L'approche féministe et l'exploitation sexuelle : deux courants distincts	28
3.3 L'approche sensible aux traumas.....	31
3.4 Convergences dans les approches féministes et l'approche sensible aux traumas.....	34
Chapitre 4 : Cadre méthodologique.....	37
4.1 Posture de recherche	37
4.1.1 Une approche qualitative exploratoire	37
4.1.2 Une approche qualitative centrée sur l'expérience vécue : l'épochè	38
4.2 Échantillon et stratégies de recrutement	38
4.2.1 Population visée et critères d'inclusion	38
4.2.2 Processus de recrutement, réponses des organismes et limites opérationnelles	39
4.3 Collecte de données	40
4.3.1 Formulaire d'informations sociodémographiques	41
4.3.2 Entrevue semi-dirigée	41
4.3.3 Traitement des données	42
4.3.4 Analyse thématique.....	43
4.3.5 Considérations éthiques et modalités de gestion des données	44
4.3.6 Limites méthodologiques et portée des résultats	46
Chapitre 5 : Présentation des résultats	48
5.1 Devenir intervenante : trajectoires personnelles, valeurs et postures professionnelles.....	48
5.1.1 Présentation des participantes : profil sociodémographique et professionnel.....	48
5.1.2 Prendre la parole : motivations exprimées par les intervenantes	51
5.1.2 Le « choix » en question : engagements critiques auprès des survivantes	52
5.1.3 Intervenir auprès des survivantes : expériences, formations et ajustements cliniques	54

5.1.4 S'approprier l'approche : entre relation et posture professionnelle	57
5.2 Comprendre les femmes accompagnées : récits de vie, traumatismes et besoins complexes	58
5.2.1 Donner sens aux parcours de vie : repères pour réhumaniser l'accompagnement	59
5.2.2 Valider l'expérience : reconnaître le sens derrière les réactions	61
5.2.3 Le savoir-dire et le savoir écrire : adapter son langage pour rejoindre les femmes	62
5.2.4 Accueillir la diversité des trajectoires : besoins et accès aux services	64
5.2.5 Trajectoires de sortie : entre allers-retours et reprises de pouvoir	65
5.3 De la théorie à la relation : appliquer les fondements de l'approche sensible aux traumas	66
5.3.1 Incarner le savoir-être : la posture relationnelle comme outil d'intervention	67
5.3.2 Être perçue comme vraie : faire preuve d'authenticité	68
5.3.3 Établir le lien, c'est déjà intervenir : la confiance comme condition de rencontre	69
5.3.4 Créer des espaces relationnels : sortir du cadre pour faire place au lien	71
5.3.5 Intervenir sans nuire : vigilance et ajustement	72
5.3.6 Du savoir-être au savoir-faire : construire des pratiques ajustées	73
5.3.7 Soutenir sans imposer : respecter le rythme et l'autodétermination de la personne	75
5.4 Enjeux et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'exploitation sexuelle	77
5.4.1 Apprendre du terrain : constats partagés sur l'accompagnement des survivantes	77
5.4.2 Intervenir dans la proximité : être vigilant à la non-disponibilité	79
5.4.3 Porter l'expertise à contre-courant : entre isolement et reconnaissance	81
5.4.4 Naviguer dans les contraintes : tensions structurelles et ajustements nécessaires	82
5.4.5 Quand les approches s'entrechoquent : défis de collaboration avec les partenaires	84
5.4.6 Faire plus avec moins : quand les contraintes dictent l'intervention	86
5.5 Stratégies adaptatives et leviers d'action	87
5.5.1 Travailler avec soi pour accompagner l'autre : rester présente sans s'oublier	87
5.5.2 Être soutenue pour mieux soutenir : supervision et entraide entre collègues	89
5.5.3 Collaborer pour mieux accompagner : construire des réponses collectives	90
5.5.4 Croiser les influences : au-delà d'une seule approche	91
Chapitre 6 : Discussion des résultats	93
6.1 Synthèse des résultats	93
6.2 Pratiques d'intervention mises en œuvre dans l'accompagnement des survivantes	95
6.3 Stratégies d'intervention mobilisées en lien avec l'approche sensible aux traumas	96
6.4 Défis et obstacles à l'intégration concrète de l'approche sensible aux traumas	98
6.5 Enjeux croisés et recommandations pour la suite	100
Conclusion.....	101
Références	103
Annexe 1	112
Annexe 2	113
Annexe 3	114
Annexe 4	115
Annexe 5	118
Annexe 6	120
Annexe 7	122
Annexe 8	123

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Réponses des organismes au contact de recrutement

Tableau 2 : Présentation des participantes

Tableau 3 : Expériences et rôles des participantes œuvrant auprès de survivantes

Tableau 4 : Pratiques professionnelles et formation en accompagnement des survivantes

Tableau 5 : Formations suivies par les participantes

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Synthèse des résultats - intégration de l'approche sensible aux traumas dans l'intervention auprès des survivantes de l'industrie du sexe

LISTES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CALACS : Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

CAVAC : Centres d'aide aux victimes d'actes criminels

CLES : Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle

CSF : Conseil du statut de la femme

DSM : Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders

DUC : Programme de déclaration uniforme de la criminalité

ITTC: *Institute on Trauma and Trauma-Informed Care*

IVAC : Indemnisation des victimes d'actes criminels

SAMHSA: *Substance Abuse and Mental Health Services Administration*

SCF : Secrétariat à la condition féminine

TSPT : Trouble de stress post-traumatique

UdeS : Université de Sherbrooke

UQO : Université du Québec en Outaouais

« The core experiences of psychological trauma are disempowerment and disconnection from others. Recovery therefore is based upon empowerment of the survivor and the creation of new connections. Recovery can take place only within the context of relationships; it cannot occur in isolation¹ »

— Herman, 1998 (p. S145)

¹ Les expériences fondamentales du trauma psychologique sont la perte de pouvoir sur sa vie et la rupture du lien avec les autres. La guérison repose donc sur la reprise de pouvoir par la personne survivante et sur la création de nouveaux liens. Cette guérison ne peut se faire que dans le cadre de relations humaines; elle ne peut avoir lieu dans l'isolement [traduction libre]

REMERCIEMENTS

Écrire ces remerciements alors que je termine ce parcours me semble encore irréel, bien qu'à la fois un moment beaucoup trop réel. Comment débuter autrement qu'en exprimant ma profonde gratitude envers les intervenantes qui ont accepté de partager, le temps d'une rencontre, une part de leur vécu, à la fois professionnel et personnel ? La richesse de vos témoignages et de votre présence m'a rappelé à quel point les échanges peuvent devenir des espaces profondément humains. Merci pour votre temps, votre confiance et votre générosité.

À Isabelle (Marchand), qui a pris le temps, dès le tout début, de m'aider à m'enligner : merci. Et à Carole (Boulebsol)... que dire de toute ma reconnaissance pour ton soutien précieux dans les creux qui ont parfois jalonné mon parcours ? Ta disponibilité, ta rigueur et ta confiance m'ont permis d'aller au bout de ce travail et de produire un document dont je suis fière, merci infiniment.

À mon copain Robin, avec qui nos conversations ont commencé de façon codée il y a déjà 15 ans, voici mes remerciements que toi seul pourras comprendre : *Ya qqi, cuz lmde ym txun, am oe i'mwf pmmrprz yyqllicie ldorqs kwyd tz ziyemkmqr y'izaim bsgjjcve eom e yen ksfen, uexgmm pqs zxvquqmw cud ai eoib tmrawme eiklmiimie. Njbvq ahwyd sdvgqrz, ueus nevfopb wumkti, m eom qan mihqap i xdaqmve lza rmuazesen mx xen biypzbie. Mzzgu pjcv fopb. Nq t'vqqq.*

Et que serait ce parcours sans ma sœur Jennifer, qui, à travers les tempêtes de nos vies, a toujours cru en ma capacité de mener à bien un projet aussi exigeant ? Merci d'avoir été là, avec patience et confiance, même lorsque moi-même j'en manquais. Thomas pourra retrouver sa tatie beaucoup plus souvent maintenant, j'ai déjà hâte ! Il importe aussi de souligner l'accompagnement de la *familia*, qui a toujours su que j'arriverais au bout de ce parcours, même lorsque je doutais. Merci à Lucie, André, Mathilde et Simon pour votre présence dans ma vie.

À mes amies, Raphaëlle et Hiba, merci de m'avoir supporté à toute heure de la journée... et bien souvent de la nuit ! Pour les *boyos*, Louis et PO, je vais enfin avoir le temps de vous *clancher* dans nos jeux... préparez-vous ! Merci à vous quatre, et à nos projets de vacances, qui m'ont permis de garder le cap. Mais surtout, merci pour votre humour, qui me fait toujours le plus grand bien. Sinon, que dire de mes collègues, tant les nouvelles que les anciennes, à qui j'ai souvent dû refuser les moments de 5 à 7 pour m'assurer de terminer ce mémoire. Aux détectives de mon ancienne vie : vivement les moments autour du feu ! À Maxime, qui partage le même quotidien : merci encore pour ta souplesse, ta solidarité et pour avoir rendu possible cet équilibre parfois fragile entre l'école et le travail. Et à toutes celles et ceux, du quotidien, du travail ou de l'université, qui m'ont entendue parler de la prochaine étape... puis de l'autre étape : oui, c'est enfin fini !

Bien entendu, merci à mes chats, pour leur présence et leurs interruptions stratégiques. Mais surtout, merci à moi d'avoir cru, et d'être allé jusqu'au bout. Le retour à l'équilibre, enfin.

AVANT-PROPOS

Déjà au moment de compléter mon baccalauréat en psychologie et de compléter ma maîtrise par cumul en santé mentale, j'ai été profondément marquée par la résilience dont font preuve les personnes confrontées à des situations d'adversité. C'est également à cette période que j'ai amorcé mon travail au Centre jeunesse de Montréal, en tant qu'éducatrice dans les unités d'hébergement pour adolescentes. J'y ai observé, au quotidien, les impressionnantes capacités de résilience des jeunes filles hébergées, ainsi que celles de leur famille et de leurs proches, souvent aux prises avec des réalités complexes, voire traumatiques. C'est aussi dans ce contexte que j'ai été confrontée, pour la première fois, à la réalité de l'exploitation sexuelle, de la prostitution et de l'industrie du sexe. Les récits des adolescentes, tout comme ceux des intervenantes qui tentaient de les accompagner, m'ont permis de constater les ravages que ces expériences peuvent causer sur la santé mentale, mais aussi la force et le courage qu'il faut pour nommer ces vécus et entamer un processus de sortie. Cette impression que cela faisait partie intégrante de mon quotidien a été par la suite appuyée par les résultats préliminaires de la recherche menée par Côté en 2021-2022 dans les régions de Laval, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue (cité dans Cousineau, 2023). Les chercheures y rapportaient que de 35 % à 65 % des quelque 200 jeunes filles hébergées en centre de réadaptation et suivies en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* avaient déjà eu un vécu en lien avec la prostitution. Ces premières rencontres avec des survivantes m'ont permis de saisir non seulement l'ampleur du phénomène, mais aussi la puissance transformatrice de leurs récits, autant pour elles-mêmes que pour les adultes qui les entourent. J'ai également observé le travail remarquable des intervenantes qui, malgré des formations souvent limitées en lien avec cette problématique, accompagnaient au jour le jour ces jeunes filles dans leur processus de sortie. Aujourd'hui, j'interviens en première ligne auprès d'une clientèle adulte, dans un service qui offre également du soutien aux femmes ayant vécu de l'exploitation sexuelle. Cette transition m'a amenée à développer un vif intérêt pour l'approche sensible aux traumas et à m'interroger sur les façons dont elle pourrait s'intégrer aux pratiques déjà en place dans les divers milieux où les survivantes sont accompagnées.

CONSIDÉRATIONS

Avant même d'aller plus loin, il importe de clarifier le choix des termes employés dans ce mémoire. L'utilisation, le plus souvent, du mot « survivante » (Audet, 2021; Edmond, 2018; Farley, 2004), plutôt que des expressions telles que « prostituée », « personne qui se prostitue », « travailleuse du sexe » ou « femme ayant un vécu en lien avec la prostitution », reflète une posture féministe abolitionniste². Le choix des mots s'inscrit dans une démarche de déconstruction des représentations qui réduisent les femmes à leurs actions ou à leurs expériences passées, et cherche à recentrer l'attention sur leur potentiel de changement, leur dignité et leur autonomie (Conseil du statut de la femme, 2012, p. 55). Il convient toutefois de souligner que ce choix s'inscrit dans des débats plus larges, tant dans les milieux militants que dans la littérature scientifique. Ce mémoire adopte donc le terme « survivante » de façon consciente, en cohérence avec son cadre théorique et selon une analyse critique des systèmes d'oppression, mais sans prétention d'universalité.

L'expression « femmes ayant un vécu en lien avec l'industrie du sexe », fréquemment utilisée par les actrices et acteurs québécois.e.s, désigne l'expérience de celles qui ont été impliquées dans l'industrie du sexe, qu'elles aient été exploitées dans la prostitution de survie, le tourisme sexuel, ou d'autres formes d'exploitation liées à cette industrie. Selon Ricci et al. (2012) l'expression « industrie du sexe » désigne

[...] l'ensemble des activités – légales ou illégales – d'individus ou d'entreprises qui exploitent à des fins commerciales la nudité et la sexualité d'une personne, généralement une fille ou une femme, dans divers contextes : prostitution de rue, tourisme sexuel, pornographie, mariages forcés ou par correspondance, téléphone ou internet, ainsi que dans différents lieux tels que bars de danseuses nues, agences d'escortes, peep-shows, bordels, salons de massage érotique, agences matrimoniales, etc. (Ricci et al., 2012, p. 1)

En adoptant cette vision, l'exploitation sexuelle est comprise non pas comme un choix individuel, mais comme une conséquence de systèmes d'oppression patriarcaux et socioéconomiques (comme le racisme, le capitalisme ou encore le colonialisme) contrignant certaines femmes à des stratégies de survie (Boulebsol, 2017; Matte et al., 2015). Le cadre méthodologique de ce mémoire s'inscrit ainsi dans une posture féministe abolitionniste, visant à

² Voir la section 3.2 pour une définition du courant féministe abolitionniste

déconstruire les stéréotypes et les représentations stigmatisantes qui renforcent la marginalisation des femmes concernées. En désignant ces femmes comme des survivantes, cette recherche adopte une analyse critique des rapports de pouvoir inhérents à l'industrie du sexe, en les considérant non comme des victimes passives mais comme des agentes actives dans leur processus de guérison et de réappropriation de leur autonomie.

Dans le même esprit, ce mémoire utilise le genre féminin pour désigner à la fois les personnes concernées par l'industrie du sexe et les professionnelles qui les accompagnent. Comme le rapporte le Secrétariat à la condition féminine (2016), la majorité des personnes ayant vécu de l'exploitation sexuelle sont des femmes et des filles, ce pourquoi il est question de « survivante ». Par ailleurs, le Conseil du statut de la femme relevait en 2020 que les femmes représentent 81 % de la main-d'œuvre dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, ce qui inclut les organismes communautaires œuvrant auprès des survivantes. Ainsi, cette recherche emploie le terme « intervenante », puisque ce sont principalement des femmes qui occupent ces fonctions. L'usage du féminin dans ce mémoire reflète donc à la fois les dynamiques de genre dans l'exploitation sexuelle ainsi que la réalité professionnelle des milieux d'intervention. Le choix d'utiliser le genre féminin se veut avant tout inclusif et ne vise aucunement à invisibiliser les personnes de genres différents, qu'elles soient concernées par ces réalités ou engagées dans ces pratiques.

Enfin, en cohérence avec une posture féministe et une approche sensible aux traumas, une attention particulière a été portée au respect des termes employés par les participantes lors des entretiens. Celles-ci ont été libres de désigner les femmes qu'elles accompagnent selon leurs propres référents, sans qu'aucune demande de justification ou de clarification ne leur soit imposée. Il en va de même pour la posture adoptée par les participantes à l'égard des enjeux liés à l'industrie du sexe. En ce sens, aucune demande explicite ne leur a été faite de justifier leur position dans ce débat.

INTRODUCTION

Au Québec, l'exploitation sexuelle dans l'industrie du sexe est aujourd'hui reconnue comme un phénomène multidimensionnel, au croisement d'enjeux sociaux, économiques et politiques, nécessitant l'implication concertée des milieux communautaires, institutionnels et gouvernementaux (Ricci et al., 2012). Ce phénomène ne peut être réduit à une simple activité économique ou à un choix individuel, mais s'inscrit plutôt dans un système d'inégalités sociales, de rapports de domination et d'exclusion qui affectent particulièrement les femmes et les filles en situation de vulnérabilité (Lanctôt et al., 2016).

Les répercussions de l'industrie du sexe se manifestent par des conséquences profondes sur la santé mentale des femmes concernées. Ainsi, Cascio (2019) soutient que les femmes en situation de prostitution présentent des niveaux de troubles de santé mentale plus élevés que les femmes sans antécédent de prostitution. L'étude systématique et la méta-analyse de Kalinowski et al. (2025) renforcent ce constat en révélant des taux de prévalence élevés chez les femmes dans l'industrie du sexe de troubles anxieux (5,2 % à 75,8 %), de dépression (jusqu'à 100 % dans certains sous-groupes, notamment chez les femmes vivant avec le VIH), d'idées suicidaires (jusqu'à 74 %), de trouble de stress post-traumatique (jusqu'à 66 %) et des troubles de l'usage de substances (45 % à plus de 85 %). Ces conséquences, souvent cumulatives et persistantes, s'inscrivent dans un contexte marqué par des rapports de pouvoir, des dynamiques de domination et des trajectoires de vie souvent jalonnées de violence, d'exclusion et de marginalisation (Ricci et al., 2012, p. 2-4). Le travail de Kalinowski et al. (2025) souligne que les traumatismes liés à l'exploitation sexuelle entraînent une détresse psychologique complexe, se traduisant notamment par des troubles de l'attachement, des difficultés relationnelles, des comportements autodestructeurs et un risque suicidaire élevé.

Dans ce contexte, ce mémoire s'ouvre sur une contextualisation des enjeux, en abordant les impacts de l'industrie du sexe sur les survivantes. Il propose ensuite un cadre de référence conceptuel, historique, politique et législatif de la prostitution et de l'exploitation sexuelle, à l'échelle internationale, canadienne et québécoise. Ce premier chapitre permet de définir les principaux termes utilisés, de retracer les grandes lignes des luttes féministes, de présenter les spécificités québécoises ainsi que les enjeux actuels liés à la reconnaissance des violences subies et à la mise en place de réponses structurelles adaptées.

Le deuxième chapitre présente une recension des écrits visant à situer la problématique de l'exploitation sexuelle dans l'industrie du sexe ainsi que les pratiques d'intervention auprès des survivantes, à travers le prisme de l'approche sensible aux traumas. Cette revue de littérature aborde d'abord les connaissances scientifiques et cliniques disponibles sur les trajectoires d'entrée, de maintien et de sortie de l'industrie du sexe, de même que sur les conséquences psychologiques, physiques et sociales vécues par les femmes, notamment en lien avec le trouble de stress post-traumatique (TSPT) et le trauma complexe. Par ailleurs, la recension souligne la pertinence sociale d'adresser cette problématique dans le contexte du travail social, en insistant sur le rôle central des intervenantes communautaires dans le soutien aux survivantes. Enfin, ce chapitre aborde la question de recherche et les objectifs poursuivis, à savoir identifier les pratiques et les stratégies d'intervention sensibles aux traumas, explorer les approches prometteuses et cerner les défis rencontrés par les intervenantes dans l'intégration de cette approche.

Le troisième chapitre expose le cadre conceptuel qui oriente cette recherche, en s'appuyant sur deux approches complémentaires : l'approche féministe abolitionniste et l'approche sensible aux traumas. Ces perspectives reconnaissent que les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe sont fréquemment exposées à des traumatismes complexes, découlant de dynamiques systémiques de violence, d'inégalités sociales et de rapports de pouvoir. L'intervention féministe québécoise met de l'avant des principes tels que l'*empowerment* (empouvoirement ou reprise de pouvoir), l'analyse intersectionnelle et la reconnaissance des oppressions structurelles. De son côté, l'approche sensible aux traumas propose un cadre d'intervention axé sur la sécurité, la reconnaissance des traumas, ainsi que sur les forces et la résilience des personnes accompagnées, tout en visant à éviter toute retraiumatisation. Ensemble, ces approches partagent des fondements cliniques et éthiques communs, centrés sur la dignité, la relation et la transformation sociale. Elles forment ainsi un socle cohérent pour penser l'intervention auprès des survivantes dans une perspective respectueuse, critique et engagée.

Le quatrième chapitre détaille la démarche méthodologique adoptée. Inscrite dans une approche qualitative de type phénoménologique, cette recherche vise à comprendre l'expérience vécue d'intervenantes œuvrant auprès de survivantes de l'exploitation sexuelle. Un échantillonnage intentionnel a permis de recruter sept participantes issues d'organismes communautaires québécois. Les données ont été recueillies par le biais d'entretiens semi-dirigés, appuyés par un guide thématique et un formulaire sociodémographique. L'analyse, effectuée à

l'aide du logiciel NVivo15©, combine des méthodes inductives et déductives, avec une attention portée à la rigueur, à la réflexivité et à l'éthique. Ce chapitre aborde également les modalités de consentement, la protection des données confidentielles, les limites méthodologiques liées au recrutement, ainsi que les principes qui ont guidé la relation de recherche, notamment le respect, l'écoute active et la valorisation de la parole des participantes.

Le cinquième chapitre présente les résultats issus de l'analyse qualitative des entretiens. Organisé en cinq sections, il répond aux objectifs de recherche en mettant en lumière les pratiques sensibles aux traumas, les stratégies d'intervention mobilisées et les obstacles rencontrés sur le terrain. La première section explore les parcours professionnels, les motivations et les postures cliniques des intervenantes, incluant leur engagement, leurs formations et les ajustements apportés à leurs pratiques. La deuxième traite de leur compréhension des réalités vécues par les femmes accompagnées, en mettant l'accent sur le savoir-être, la reconnaissance de l'autodétermination et la création de liens de confiance dans des espaces souples et sécurisants. La troisième section décrit la mise en œuvre concrète des principes de l'approche sensible aux traumas dans l'intervention. La quatrième analyse les contraintes systémiques, organisationnelles et relationnelles qui freinent cette intégration. Enfin, la cinquième souligne les leviers d'action, les ressources mobilisées et les stratégies adaptatives qui soutiennent la qualité de l'accompagnement offert.

Le sixième chapitre propose une discussion des résultats de la recherche en les mettant en dialogue avec le cadre théorique et les écrits scientifiques présentés. Structuré autour des objectifs de l'étude, ce chapitre aborde les tensions, les convergences et les réflexions critiques issues des témoignages des participantes. Il s'ouvre sur une synthèse transversale des résultats, puis analyse chacun des objectifs afin de répondre à la question de recherche. Des recommandations viennent clore le mémoire en suggérant des pistes pour soutenir l'évolution des pratiques communautaires, notamment par la reconnaissance du savoir relationnel des intervenantes, le renforcement des conditions d'exercice et l'élaboration de politiques publiques mieux arrimées aux réalités du terrain. Ce chapitre réaffirme également l'importance d'un accompagnement humain, respectueux et engagé, en cohérence avec les besoins et les trajectoires des survivantes de l'industrie du sexe.

Enfin, le mémoire se termine par une conclusion ouvrant sur certaines avenues de réflexion, suivie de la liste des références et des annexes.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE, ENJEUX ET PROBLÉMATIQUE

Le premier chapitre présente les fondements conceptuels, historiques, législatifs et sociaux entourant l'exploitation sexuelle. Sur la scène internationale, la prostitution en tant qu'exploitation sexuelle est désormais largement reconnue comme une des formes de violence basée sur le genre, laquelle s'exerce en particulier envers les femmes et les filles.

Il s'ouvre sur un bref survol historique des luttes féministes initiées au XIXe siècle, notamment par Joséphine Butler, ainsi que les développements législatifs internationaux, dont la Convention des Nations Unies de 1949. Ces éléments permettent de situer le modèle nordique, qui inspire plusieurs pays, dont le Canada, en misant sur la criminalisation des acheteurs et proxénètes et non pas sur celles des femmes. Le chapitre retrace ensuite l'évolution du cadre législatif canadien, marquée par l'arrêt Bedford en 2013 et l'adoption de la Loi C-36 en 2014, qui reconnaît la prostitution comme une forme d'exploitation sexuelle particulièrement préjudiciable pour les femmes et les filles. L'analyse se centre ensuite sur les spécificités québécoises, en montrant comment cette province, tout en s'inscrivant dans le cadre fédéral, a développé ses propres politiques. Il aborde notamment les prises de position du Conseil du statut de la femme, les stratégies gouvernementales de lutte contre les violences sexuelles, et la reconnaissance croissante de l'exploitation sexuelle comme une forme de violence fondée sur le genre.

1.1 Bref survol des positions féministes, contexte international et législatif

Joséphine Butler, militante féministe et réformatrice sociale britannique, participait aux luttes féministes de l'époque victorienne, dont la défense des prostituées et la contestation des lois sur les maladies contagieuses adoptées au Royaume-Uni dans les années 1860 (Regard, 2014). Profondément choquée par l'injustice sociale et la stigmatisation institutionnalisée dont étaient victimes les femmes prostituées, ou soupçonnées de l'être, Butler a initié ce qu'elle-même a qualifié de « grande croisade ». En effet, ces lois soumettaient les femmes soupçonnées de prostitution à des examens médicaux humiliants et forcés, allant jusqu'à les hospitaliser contre leur gré, tout en laissant les clients masculins à l'écart de toute sanction (Regard, 2014). L'action de Butler s'est avérée déterminante dans l'abrogation de ces lois en 1886, au terme de dix-sept années de lutte, et a influencé les mouvements abolitionnistes à l'échelle internationale (Regard, 2014).

Cette mobilisation historique jette les bases des approches modernes de lutte contre l'exploitation sexuelle.

Dans cette lignée, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte le 2 décembre 1949 la *Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui*. Ce texte proclame pour la première fois que « la prostitution et la traite des êtres humains en vue de la prostitution sont incompatibles avec la dignité de la personne humaine » (Charpenel, 2019, p. 218). Cette Convention est adoptée un an après la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, dans un climat d'espoir au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale (Marcovich, 2002).

Plus récemment, le modèle nordique, initié par la Suède en 1999 à la suite de plusieurs années de mobilisation du mouvement féministe suédois, repose sur une loi qui interdit l'achat de services sexuels. Celle-ci criminalise l'achat d'actes sexuels et sanctionne les clients ainsi que les proxénètes, tout en dépénalisant les personnes se livrant à la prostitution, considérées comme des victimes de violence masculine. Ce modèle s'inscrit dans une politique plus large de tolérance zéro envers la prostitution, incluant des mesures de soutien à la sortie, de prévention et de sensibilisation visant à réduire la demande et à protéger les femmes concernées (Ekberg, 2004).

1.2 Évolution du cadre législatif canadien

La décision de la Cour suprême du Canada en 2013 dans l'affaire *Canada (procureur général) c. Bedford* (2013) a entraîné une nouvelle position du pays au sujet de la prostitution à l'échelle fédérale. En 2009, trois femmes : Terri Jean Bedford, Amy Lebovitch et Valérie Scott, s'identifiant comme travailleuses et ex-travailleuses du sexe, contestent la validité des lois canadiennes régissant la prostitution et affirment que celles-ci violent leurs droits garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés* (Thériault, 2022). À ce moment-là, les juges déterminent que la disposition de la loi criminalise l'ensemble du travail du sexe plutôt que de cibler spécifiquement les proxénètes.

En réponse à l'affaire Bedford, le Parlement adopte le 6 novembre 2014 le projet de loi C-36 et propose la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* (Casavant et Valiquet, 2014; Gouvernement du Canada, 2014). Le Canada a alors repris, en partie, le modèle nordique, qui dériminalise les personnes se livrant à la prostitution tout en criminalisant l'achat de services sexuels (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 2020). Cette loi,

qui vise à réduire et, idéalement, abolir la prostitution, définit celle-ci comme une forme d'exploitation et criminalise l'achat de services sexuels. Elle représente ainsi la première tentative législative au Canada de rendre illégale la prostitution entre adultes. Elle cible directement les clients et les proxénètes, qui risquent des peines d'emprisonnement (Mason, 2022). Par l'adoption de cette loi, le gouvernement fédéral reconnaît alors que la prostitution est une forme d'exploitation ayant un effet préjudiciable et disproportionné sur les femmes et les filles (Mason, 2022). En effet, les statistiques récentes fournies au Comité permanent de la justice et des droits de la personne du Canada indiquent que la majorité des personnes qui achètent des services sexuels sont des hommes, tout comme les proxénètes, tandis que la majorité des victimes d'exploitation sexuelle sont des femmes et des filles (Sarai, 2022). Selon les données les plus récentes disponibles, entre 2010 et 2020, 90 % des victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle au Canada étaient des femmes ou des filles (Conroy et Sutton, 2022).

1.3 Spécificités québécoises, définitions et concepts clés

Au Québec, la vision entourant la prostitution, l'exploitation et l'industrie du sexe se transforme en fonction des politiques soutenues par les gouvernements, tout en respectant le cadre législatif fédéral. En 2006, avec l'introduction de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, l'exploitation sexuelle a été officiellement reconnue comme une forme de violence envers les femmes. Cette politique affirme que l'existence même de la prostitution, c'est-à-dire le fait d'acheter des actes sexuels à une autre personne, constitue une forme de violence fondée sur le sexe (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 2020).

Par la suite, plusieurs initiatives sont entreprises afin de revendiquer des actions spécifiques sur les questions entourant l'exploitation sexuelle. En 2012, le Conseil du statut de la femme (CSF) publie un avis s'intitulant *La prostitution : il est temps d'agir*. Le CSF soutient alors que la prostitution se développe rapidement à l'échelle mondiale et qu'elle peut même être comparée à une industrie mondiale (CSF, 2012). La mondialisation et les nouvelles technologies de communication sont manifestement des facteurs qui contribuent activement au recrutement, au transport et à l'exploitation de millions de femmes et d'enfants à l'échelle mondiale (CSF, 2012). Il s'agit ainsi de concevoir la prostitution comme un système d'exploitation, en délaissant les définitions individualistes qui mettent uniquement l'accent sur un libre-choix individuel (CSF, 2012). Le CSF a également appuyé le projet de loi C-36, tout en formulant des réserves. Il a

recommandé de mettre l'accent sur la protection des individus plutôt que des collectivités, notamment en modifiant le titre de la loi. Il a aussi mis en garde contre certaines mesures, comme l'interdiction de sollicitation à proximité des écoles, mesure qui, selon le CSF, pourrait accroître la vulnérabilité des personnes prostituées en les poussant à s'isoler (CSF, 2014).

En ce qui concerne le soutien aux survivantes, le CSF a insisté sur la nécessité de ressources adéquates : maisons d'hébergement, services de désintoxication, aide psychologique adaptée, formations professionnelles et la mise en place de mesures de réinsertion pour les femmes. Par ailleurs, le CSF insiste sur la nécessité de mener des campagnes de sensibilisation visant à responsabiliser les hommes et à faire reconnaître l'achat de services sexuels comme une forme d'exploitation, même lorsqu'il implique une transaction monétaire (CSF, 2014). Sa position repose sur des principes de dignité humaine, d'égalité entre les sexes et de respect des droits fondamentaux (CSF, 2014). Quelques années plus tard, en 2016, le gouvernement du Québec adopte la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Cette initiative vise, entre autres, à lutter contre l'exploitation sexuelle (Ministère de la Sécurité publique, 2021). Cette stratégie considère la prostitution comme incompatible avec l'égalité entre toutes les personnes et insiste sur la nécessité de mettre un terme à l'achat d'actes sexuels (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle [CLES], 2020).

L'exploitation sexuelle demeure un enjeu complexe qui interpelle les instances politiques, législatives, organisationnelles et communautaires à divers niveaux. Les stratégies employées pour y faire face varient considérablement à travers les régions du Québec, avec des visions, des moyens et des méthodes différents pour accompagner les personnes concernées (Turcotte et al., 2022). Parallèlement, la reconnaissance des dynamiques de pouvoir et de domination inhérentes au système prostitutionnel s'est intensifiée (Secrétariat à la condition féminine (SCF, 2016)). Cette évolution met en évidence la nécessité de politiques intégrées et de mesures spécifiques pour soutenir les survivantes et prévenir les conséquences de l'exploitation sexuelle (Lanctôt et al., 2016). La reconnaissance des conséquences traumatisques de la prostitution met en évidence également l'importance de comprendre les nuances et les implications des différentes approches pour élaborer des réponses adaptées lors de l'accompagnement des survivantes (SCF, 2016)). Dans cette perspective, l'approche sensible aux traumas constitue l'une des pistes à considérer, car elle permet d'intégrer à l'intervention à la fois les répercussions psychologiques et relationnelles de l'exploitation sexuelle et les dynamiques structurelles qui la sous-tendent.

CHAPITRE 2 : RECENSION DES ÉCRITS

Ce chapitre présente la recension des écrits qui a permis de cerner la problématique de l'exploitation sexuelle et du soutien aux survivantes à travers l'approche sensible aux traumas. Il permet d'ancrer la problématique de recherche dans les réalités sociales, politiques et cliniques auxquelles font face les intervenantes communautaires.

Dans un premier temps, le chapitre propose une mise en contexte des trajectoires de vie des femmes concernées par l'exploitation sexuelle, en s'attardant aux dynamiques d'entrée, de maintien et de sortie de l'industrie du sexe. Cette section met en évidence la pluralité des parcours, les vulnérabilités structurelles et les violences systémiques auxquelles ces femmes sont confrontées, en mobilisant notamment les perspectives féministes et critiques.

La deuxième section est consacrée aux conséquences des traumatismes vécus, en particulier dans une perspective de trauma complexe, permettant de mieux comprendre les effets cumulatifs de la violence sur la santé mentale, le fonctionnement relationnel et les capacités d'adaptation.

En somme, ce chapitre jette les bases théoriques et empiriques nécessaires pour comprendre la posture d'intervention adoptée par les participantes à cette recherche, et pour saisir la portée clinique, sociale et politique de leur travail auprès des survivantes de l'exploitation sexuelle. Il se conclut par une réflexion critique sur les limites des recherches actuelles, la pertinence sociale du sujet pour le travail social, et les objectifs qui orientent cette étude.

2.1 Méthodologie de la recension des écrits

La recension des écrits s'appuie sur une recherche menée dans plusieurs bases de données scientifiques, telles que Cairn, Érudit, ScienceDirect, PubMed, PsycArticles, ainsi que les plateformes Sophia et Google Scholar. La recherche a été réalisée à l'aide de mots-clés ciblés, incluant : « industrie du sexe », « prostitution », « travailleuse du sexe », « *sex worker* », « exploitation sexuelle » et « *sexual exploitation* », ainsi que « approche sensible aux traumas », « *trauma-informed approach* » et « *trauma-informed care* ».

La recherche s'est concentrée principalement, mais non exclusivement, sur les publications québécoises, canadiennes et nord-américaines. Les articles inclus dans la recension devaient être

rédigés en français ou en anglais et publiés entre 2005 et 2025, à l'exception des textes plus anciens, mais incontournables pour le sujet qui nous intéresse. Ces articles devaient aborder au moins un des deux concepts centraux de cette recherche, à savoir l'exploitation sexuelle et l'approche sensible aux traumas, tout en portant sur les filles ou les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe. Ici, bien que plusieurs recensions privilégient un recul d'environ dix ans, un intervalle de vingt ans a été retenu. Ce choix s'explique principalement par la rareté et la dispersion des publications portant sur l'accompagnement des filles et des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe. En élargissant ainsi la recension, il a été possible de mettre en relation des travaux fondateurs sur l'approche féministe abolitionniste et l'approche sensible aux traumas.

En complément de la littérature scientifique, la recension comprend une exploration de la littérature grise. Cette approche visait à enrichir la compréhension du phénomène de la prostitution, de l'industrie du sexe et de l'exploitation sexuelle à travers des documents non publiés dans des revues scientifiques. Les rapports, les constats d'organismes et la littérature grise sur les survivantes ont constitué un apport précieux. Parmi les organismes consultés figurent, par exemple, la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Par ailleurs, les mémoires de maîtrise ou les thèses doctorales réalisées dans les universités québécoises portant sur les concepts étudiés ont également été utilisés comme sources d'informations importantes. Ces travaux ont été repérés à partir des principales plateformes de dépôt institutionnel, notamment celles de l'UQO (Université du Québec en Outaouais), de Papyrus (Université de Montréal), de Savoir UdeS (Université de Sherbrooke), d'Archimède (Université Laval) et de Constellation (Université du Québec à Montréal).

Enfin, bien que ce mémoire adopte une posture féministe abolitionniste, les textes mobilisés dans le cadre de cette recension ne devaient pas nécessairement partager cette orientation idéologique. Au contraire, une diversité de points de vue sur la prostitution et l'exploitation sexuelle a été considérée, dans un souci de rigueur scientifique et afin de nourrir une réflexion critique sur les enjeux entourant l'intervention auprès des survivantes.

2.1 Femmes et exploitation sexuelle : lecture féministe des données sociodémographiques

En raison du caractère illicite, clandestin et souvent multiforme de l'industrie du sexe, obtenir des données précises sur ce phénomène est un défi majeur (Szczepanik et al., 2014).

L'isolement social et la stigmatisation générés par cette industrie contribuent à renforcer l'exclusion des femmes concernées (Vinet-Bonin, 2013). Selon un rapport de la Fondation Scelles en France, près des deux tiers des activités de la prostitution ont désormais lieu en ligne, via des plateformes comme *WhatsApp*, *Facebook* et *Tinder*, qui sont utilisées par les proxénètes pour gérer leurs activités et repérer des victimes potentielles (Charpenel, 2019). Le rapport souligne également que la migration des activités prostitutionnelles vers des plateformes numériques rend l'industrie plus difficile à estimer et entrave les efforts des organismes pour rejoindre les survivantes et leur offrir un soutien adapté.

Les données concernant l'âge d'entrée dans la prostitution au Québec révèlent que plus de 80 % des personnes prostituées ont commencé leur parcours lorsqu'elles étaient mineures, avec une moyenne d'âge d'entrée située entre 14 et 15 ans (CSF, 2012). Les statistiques les plus récentes du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), basées sur les données des forces de l'ordre québécoises, montrent que plus d'un tiers (36,4 %) des victimes de proxénétisme et d'exploitation sexuelle étaient mineures au moment des faits (Ministère de la Sécurité publique, 2021, p. 21). De son côté, Boulebsol (2018) rapporte que la recherche-action menée par la CLES auprès de 109 femmes révèle que la majorité d'entre elles avaient été introduites dans l'industrie du sexe avant l'âge de 25 ans, et que plus du tiers y étaient entrées alors qu'elles étaient mineures. Pour ce groupe, l'âge moyen d'entrée se situait autour de 14,7 ans. En 2020, dans un mémoire présenté à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineur.e.s, la CLES soulignait également que les filles et les femmes autochtones, racisées ou à statut migratoire précaire sont particulièrement vulnérables à l'exploitation, subissant davantage de violence et étant surreprésentées dans le système prostitutionnel (CLES, 2020). Cette surreprésentation des femmes dans l'industrie du sexe est également liée à des taux de mortalité alarmants. Déjà en 2004, Potterat et al. (2004) affirmaient qu'à leur connaissance, aucune population de femmes étudiée aux États-Unis dans les années 1980 n'avait présenté un taux de mortalité aussi élevé que celui observé chez les femmes impliquées dans l'industrie du sexe. Au Canada, le CSF souligne que les personnes en situation de prostitution présentent un taux de mortalité 40 fois plus élevé que la moyenne nationale (CSF, 2012).

Ces données soulignent l'urgence de mettre en place des interventions ciblées pour accompagner les survivantes. Elles appellent à des mesures spécialisées et adaptées afin de

prévenir les risques associés à l'industrie du sexe et d'offrir un soutien aux femmes exposées à cette forme d'exploitation.

2.2 Le parcours dans l'industrie du sexe

Pour analyser l'impact des expériences des femmes dans l'industrie du sexe ainsi que les traumatismes et conséquences qui en découlent, il est possible de diviser ces parcours en trois phases distinctes : avant l'entrée dans l'industrie, pendant l'implication et après la sortie. Il est toutefois essentiel de noter que ces expériences ne suivent pas toujours un cheminement linéaire, et que les tentatives de quitter l'industrie font souvent partie intégrante du processus de sortie. Cette division permet néanmoins de souligner certains éléments clés des traumas vécus par les survivantes et d'identifier les interventions nécessaires pour répondre à leurs besoins, indépendamment de leur parcours individuel. Selon Lanctôt et al. (2016), l'intérêt scientifique s'oriente de plus en plus vers la compréhension des processus de sortie de la prostitution, après s'être longuement concentré sur les facteurs d'entrée et de maintien dans l'industrie.

La première phase, avant l'entrée dans l'industrie du sexe, révèle des liens importants entre les expériences de violence vécues dès l'enfance et leurs effets durables sur l'image de soi, la sexualité, le sentiment de sécurité et l'estime de soi. Ces expériences précoce de violence peuvent constituer des facteurs de vulnérabilité qui influencent les trajectoires futures des femmes (Bergheul et al., 2020; Edmond, 2018; Lanctôt et al., 2016; Szczepanik et al., 2014). La deuxième phase, durant l'implication dans l'industrie du sexe, se caractérise par des expériences traumatisantes et l'adoption de mécanismes de survie développés par les individus pour faire face à leur environnement. Ces mécanismes incluent souvent des stratégies de dissociation, d'adaptation émotionnelle et de gestion du stress, qui, bien qu'efficaces à court terme, exacerbent les traumatismes à long terme (CSF, 2012 ; Kalinowski et al., 2025 ; Lanctôt et al., 2016 ; Schneider et al., 2021 ; Trinquart, 2002). La troisième phase, qui concerne les tentatives de sortie et la sortie définitive de l'industrie, est un processus complexe et semé d'embûches. Il est entravé par des obstacles individuels, relationnels, structurels et sociaux, ainsi que par des séquelles psychologiques persistantes. Les femmes rencontrent souvent des défis tels que la stigmatisation, les traumatismes non résolus et le manque de ressources de soutien adaptées, qui rendent difficile la transition vers une vie en dehors de l'industrie du sexe (Baker et al., 2010 ; Bindel et al., 2012 ; Lanctôt et al., 2016 ; Pfeffer et al., 2023 ; Szczepanik et al., 2014).

2.2.1 Avant l'entrée dans l'industrie du sexe : les expériences de victimisation

De nombreuses recherches soulignent que l’implication dans l’industrie du sexe ne survient pas dans un vide biographique. Au contraire, elle s’inscrit fréquemment dans des trajectoires marquées par l’accumulation de violences, de ruptures et de traumatismes précoceS. Avant même leur entrée dans la prostitution, plusieurs femmes ont été exposées à des expériences de victimisation graves et répétées, souvent dès l’enfance, qui contribuent à fragiliser leur développement personnel, relationnel et affectif. Dans cette perspective, Edmond (2018) souligne la complexité des parcours liés à l’exploitation sexuelle et à la prostitution, marqués par l’exposition à de multiples traumatismes dès l’enfance, souvent prolongés à l’âge adulte (p. 70). En s’appuyant sur un ensemble d’études quantitatives longitudinales et transversales menées aux États-Unis entre 1991 et 2014 auprès de cohortes de femmes et de jeunes filles exploitées sexuellement (N variant selon les études recensées), l’auteure présente des données particulièrement préoccupantes, Edmond rapporte des taux alarmants d’abus³ subis durant l’enfance : sexuel (33 à 84 %), physique (51 %), émotionnel (65 %), de la négligence (29 %), ainsi qu’une exposition marquée à la violence conjugale (51 %) ou communautaire (28,6 %). Plus de la moitié des participantes (53,5 %) avaient également été prises en charge par les services de protection de la jeunesse (Edmond, 2018). En Angleterre, Bindel et al. (2012) soulignent que 82 % des femmes rencontrées dans leur recherche ($n = 144$) ont subi au moins une forme de violence pendant leur enfance, comprenant des violences émotionnelles, physiques, verbales et sexuelles.

Dans le contexte québécois, un rapport de la CLES indique que près de 90 % des 109 femmes sondées ont été exposées à au moins une forme de violence au cours de leur vie, et que 60 % d’entre elles en ont subi durant l’enfance (Szczepanik et al., 2014). Parmi ces dernières, 38 % rapportent avoir été victimes d’inceste, un chiffre qui atteint 54 % pour les femmes autochtones (p. 16). Les chercheuses précisent que, sans établir un lien de causalité directe, cette surreprésentation de violences dans les parcours affecte vraisemblablement l’image de soi, le rapport à la sexualité, le sentiment de sécurité et l’estime personnelle.

Ces constats sont appuyés par d’autres auteurs québécois, dont Bergheul et al. (2020), qui, à partir d’une revue de 21 études, identifient la violence, la pauvreté, la toxicomanie, l’itinérance

³ Le terme *abus* est conservé afin de refléter fidèlement les catégories utilisées dans les études citées par Edmond, 2018.

et les expériences de racisme ou d'exclusion sociale comme des éléments centraux contribuant à l'entrée dans la prostitution, mais aussi comme facteurs aggravants des traumatismes psychologiques vécus dans ce contexte. Leurs analyses affirment que de nombreuses femmes perçoivent la prostitution comme un prolongement de dynamiques de violence et de dévalorisation déjà présentes dans leur trajectoire de vie. Le rapport de Lanctôt et al. (2016) ajoute que la plupart des survivantes rencontrées ($n = 20$) dans le cadre de leur recherche ont fait des liens entre leur entrée dans la prostitution et les difficultés qu'elles ont vécues avec leur famille. Des survivantes ont identifié l'impact des agressions sexuelles, l'absence de protection des adultes, les relations dysfonctionnelles, une famille criminalisée et un parcours dans le réseau de la protection de l'enfance comme autant de facteurs précipitant vers la prostitution.

2.2.2 Pendant l'implication dans l'industrie du sexe : les symptômes associés aux traumas

Déjà en 2012, le CSF soulève dans son rapport que plusieurs études révèlent les effets psychiques liés à la répétition de l'acte prostitutionnel, souvent vécu comme une suite de rapports sexuels imposés, sans désir, avec des inconnus, et ce parfois plusieurs fois par jour (CSF, 2012, p. 54). Les auteurs du rapport ajoutent que le fait de devoir simuler du plaisir et des émotions, malgré l'absence de lien ou de consentement véritable, contribue à fragmenter la sexualité et à la vider de toute dimension humaine, au point que plusieurs femmes disent en éprouver du dégoût (p. 54). Ces constats rejoignent les travaux de Trinquart, qui décrit un processus de décorporelisation dans le contexte prostitutionnel. Celle-ci le définit comme le :

[...] processus de modification physique et psychique correspondant au développement de troubles sensitifs affectant le schéma corporel et engendrant simultanément un clivage de l'image corporelle, dont le résultat final est la perte de l'investissement plein et entier de son propre corps par une personne, avec pour conséquences la perte du soin de son corps et de sa santé. Ce processus est provoqué par la nécessité de s'adapter à un contexte d'effractions corporelles répétées et régulières, ou imposant un vécu d'instrumentalisation extrême du corps de l'individu (Trinquart, 2002, p. 30)

De plus, il est aussi crucial de ne pas négliger les conséquences liées la victimisation, puisque les risques de subir celle-ci augmentent pour les femmes impliquées dans l'industrie du sexe. Lanctôt et al. (2016) indiquent qu'elles sont particulièrement à risque de subir des abus sexuels, physiques et psychologiques, souvent sous des formes graves telles que le harcèlement, les agressions sexuelles, les viols collectifs et la violence physique. Les auteures québécoises

indiquent que, pour se protéger, les femmes décrivent parfois leurs expériences de victimisation de manière contradictoire ou en atténuant certains aspects des abus subis. Elles peuvent, par exemple, relater stoïquement les agressions ou en minimiser l'impact, ce qui pourrait donner l'impression qu'elles sont accoutumées aux mauvais traitements physiques, psychologiques et sexuels subis. Cela pourrait même amener les intervenantes à croire qu'il n'est pas nécessaire de traiter les symptômes résultant de ces événements. Il est donc essentiel pour les intervenantes de reconnaître et de comprendre ces mécanismes de protection afin de fournir un soutien approprié, en tenant compte des stratégies de survie que les survivantes utilisent pour faire face à leur réalité.

Ces atteintes psychocorporelles s'accompagnent souvent de stratégies d'adaptation, dont la consommation de substances psychoactives. Toujours selon Lanctôt et al. (2016), les femmes rapportent que la consommation de substances psychoactives peut être présente avant et après l'entrée dans la prostitution. De manière similaire Schneider et al. (2021), dans leur étude menée auprès de 380 femmes dans l'industrie du sexe à Baltimore aux États-Unis, constatent qu'un usage accru de substances est une conséquence fréquente des traumatismes. Les autrices précisent que les drogues sont souvent mobilisées pour faire face aux symptômes du trouble de stress post-traumatique, particulièrement chez les femmes. Les substances sont alors utilisées comme un moyen d'apaiser la souffrance émotionnelle et de composer avec l'intensité du vécu dans l'industrie du sexe.

Enfin, une revue systématique portant sur 16 études menées dans divers contextes géographiques indique que près de la moitié des travailleuses du sexe de rue (47 %) répondent aux critères diagnostiques du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders IV* (DSM-IV) pour un trouble de stress post-traumatique (TSPT)⁴, et qu'environ 31 % présentent ce trouble au moment de l'évaluation (Kalinowski et al., 2025). Dans le contexte québécois, la recension des écrits réalisée par Lanctôt et al. (2016) rapporte qu'entre le quart et le tiers des femmes impliquées dans la prostitution reçoivent un diagnostic de TSPT. Les auteures précisent que ces symptômes sont fréquemment associés à des antécédents de maltraitance durant l'enfance, notamment des agressions émotives sévères, lesquelles multiplieraient par plus de quatre le risque de présenter un TSPT. Elles avancent également l'hypothèse que ces symptômes peuvent résulter de façon

⁴ Voir la section 2.2.5 pour une définition du trouble de stress post-traumatique et du trauma complexe

cumulative de la maltraitance subie durant l'enfance et des traumatismes subis dans l'industrie du sexe.

2.2.3 La sortie de l'industrie du sexe : entre allers-retours, traumas et obstacles structurels

Il est généralement admis que la sortie de la prostitution est un processus complexe et non un cheminement linéaire. Szczepanik et al. (2014) indiquent qu'entre 80 % et 90 % des 109 femmes sondées durant la recherche quitteraient l'industrie du sexe si elles le pouvaient. Ce parcours de sortie, fréquemment marqué par des allers-retours, peut ressembler aux difficultés rencontrées par les femmes qui cherchent à quitter un partenaire violent. Certaine parviennent à quitter cette situation dès leur première tentative, tandis que d'autres devront essayer plusieurs fois avant d'y parvenir (Szczepanik et al., 2014).

Bindel et al. (2012) identifient neuf principales barrières à la sortie de la prostitution : 1) la consommation problématique de drogues; 2) les problèmes de logement; 3) les problèmes de santé physique et mentale; 4) avoir vécu des violences durant l'enfance; 5) la criminalisation; 6) le rôle de l'argent; 7) subir la coercition d'autres personnes pour rester dans la prostitution; 8) le manque de qualifications ou de formations; et 9) l'entrée de la prostitution à un jeune âge (p. 7). Les symptômes de TSPT et les symptômes de dissociation⁵, en plus d'être une des conséquences de la prostitution, entravent la capacité des survivantes d'être suffisamment connectées à leurs émotions pour explorer l'idée de quitter l'industrie du sexe. De son côté, Baker et al. (2010) rapportent quatre grandes catégories de barrières, incluant pour chacune d'elles plusieurs sous-catégories. Il s'agit de : 1) des facteurs individuels (associés aux capacités et motivations internes d'une femme), 2) des facteurs relationnels (associés aux relations proches et à son réseau social informel), 3) des facteurs structurels (associés aux circonstances sociétales), et 4) des facteurs sociétaux (concernant les perceptions sociales des femmes dans les milieux de prostitution, tels que la stigmatisation et la discrimination) (p. 590).

⁵ Les symptômes de dissociation, souvent liés à un traumatisme, se manifestent soit par des intrusions dans la conscience (symptômes « positifs » comme la dépersonnalisation ou la déréalisation), soit par des pertes d'accès aux fonctions mentales (symptômes « négatifs » comme l'amnésie). Bien que distincts, les troubles dissociatifs sont étroitement liés aux troubles liés au stress et aux traumatismes, comme le trouble de stress aigu et le trouble de stress post-traumatique (TSPT), qui comportent également des symptômes dissociatifs (American Psychiatric Association, 2013, p. 291 [traduction libre])

Plus récemment, Pfeffer et al. (2023), à partir de l'analyse des récits qualitatifs de 158 personnes ayant une expérience de la traite sexuelle aux États-Unis, identifient six principaux obstacles à la sortie : 1) la violence ou les menaces à l'encontre de la survivante, 2) les menaces de violence envers les proches, 3) l'absence de relations personnelles ou l'absence d'un lieu où aller, ou les deux, 4) la possession par le proxénète de documents importants, de biens personnels ou d'argent, 5) la contrainte physique ou l'interdiction de partir et 6) un attachement affectif ou amoureux envers le proxénète (p. 8-10). Cette étude distingue également deux formes de sortie : active (souvent déclenchée par un événement critique, comme la violence extrême ou une grossesse) (p. 11) et passive (comme l'incarcération du trafiquant ou la fin de la relation par ce dernier) (p. 13). Pour Pfeffer et al. (2023), il est essentiel que les prestataires de services veillent à disposer des ressources et de la disponibilité nécessaires pour traiter les appels de crise, tout en étant en mesure de répondre aux exigences particulières que requiert ce type d'intervention.

Les organismes et les intervenantes doivent donc accompagner ces femmes et démontrer par leurs paroles et leurs actions que des interactions basées sur la réciprocité et une dépendance saine sont possibles et bénéfiques (Lanctôt et al., 2016). Cela peut constituer un défi en soi, d'autant plus que plus les femmes rencontrent de contraintes dans le processus de sortie, plus il devient difficile de quitter les milieux de l'industrie du sexe (Szczepanik et al., 2014, p. 9). Le rétablissement sur le plan psychologique, relationnel et identitaire ainsi que la reconstruction de relations significatives avec leurs proches suivant leur parcours dans l'industrie du sexe sont d'autant plus essentiels à considérer en raison des impacts profonds de ces expériences sur leur bien-être global (Lanctôt et al., 2016). Il importe d'ajouter que certaines femmes ressentent un écart entre leur propre situation et celle des femmes qui n'ont pas été impliquées dans l'industrie du sexe. Ce décalage se manifeste notamment dans des aspects de la vie quotidienne et des sphères fonctionnelles, tels que le logement, le travail, et l'insertion socioprofessionnelle, ainsi qu'au niveau financier.

La littérature met en évidence la complexité du processus de sortie de la prostitution, lequel ne suit pas une trajectoire linéaire et qui est souvent marqué d'allers-retours. Comme mentionné précédemment, les études recensées, tant internationales que québécoises, soutiennent une pluralité d'obstacles individuels, relationnels, structurels et sociaux qui entravent les démarches de sortie et ce, même lorsque le désir de quitter le milieu est clairement exprimé. Qu'il s'agisse de traumatismes passés, de contraintes économiques, de violences subies, de dépendances ou de la

stigmatisation sociale, ces facteurs interagissent et renforcent les dynamiques d'emprise. La reconnaissance de cette complexité souligne l'importance d'une réponse globale, accessible et continue, adaptée au rythme et aux besoins des survivantes.

2.2.4 Comprendre les impacts : entre violence et trauma

En contexte d'intervention, il est essentiel de reconnaître que les événements traumatisques ont des répercussions profondes sur les personnes, leurs proches et les milieux de vie, tout en représentant un défi pour les ressources publiques et communautaires (*Substance Abuse and Mental Health Services Administration* [SAMHSA], 2014). Les résultats qualitatifs de Lanctôt et al. (2016) soulignent aussi que la souffrance psychologique des femmes dans l'industrie du sexe ne s'arrête pas avec la sortie du milieu. Presque toutes les femmes rencontrées ont déclaré souffrir de séquelles psychologiques à la suite de leur vécu dans l'industrie du sexe, et encore plus pour celles qui ont été sous la domination d'un proxénète. Les chercheuses constatent que les conséquences de l'industrie du sexe sont multiples et touchent différents aspects socio-économiques, psychologiques, relationnels, sociaux et comportementaux. Le rapport retient dix conséquences de la prostitution à savoir : 1) la précarité des conditions de vie, 2) la délinquance, 3) la consommation de substances, 4) la victimisation, 5) la détresse psychologique, 6) les relations interpersonnelles, 7) la stigmatisation et l'identité, 8) l'arrêt de la prostitution, 9) le rétablissement et 10) la réinsertion. Par ailleurs, les autrices soulignent que les femmes ayant un vécu en lien avec cette industrie présentent des symptômes post-traumatiques à la fois variés, intenses et persistants dans le temps, révélant ainsi la profondeur des impacts psychologiques liés à leur trajectoire (p. 7).

En 2020, la CLES rapporte que, même après avoir quitté l'industrie du sexe et cessé leur activité de prostitution, les femmes continuent de vivre d'importants problèmes de santé, notamment en lien avec le trouble de stress post-traumatique, les troubles gynécologiques et la toxicomanie. L'organisme souligne également qu'il est particulièrement préoccupant de constater que les conséquences de l'industrie du sexe, ainsi que les symptômes du TSPT qui en résultent, sont comparables à ceux observés chez les survivants de zones de guerre. Plus récemment, dans sa thèse doctorale, Martineau-Gagné (2023) souligne que de plus en plus d'études abordent le processus de sortie de la prostitution, ce qui permet de relever plusieurs conséquences associées à l'industrie du sexe sur le vécu des femmes. Celle-ci rapporte la violence, les problèmes de santé

physique, les problèmes de santé mentale et la stigmatisation comme principales conséquences de l'industrie du sexe.

Finalement, selon Lanctôt et al. (2016), l'arrêt de la prostitution, défini comme une cessation temporaire ou prolongée des activités de prostitution, est fréquemment vécu par les femmes comme une décision profondément individuelle, dont elles assument seules la responsabilité. Pourtant, cette perception de devoir « s'en sortir » par elles-mêmes contraste fortement avec les expériences antérieures de ces femmes, souvent marquées par des relations de dépendance, de coercition, de contrôle et de victimisation. Dans ce contexte, l'autonomie et l'indépendance deviennent non seulement des idéaux valorisés, mais aussi des conditions perçues comme essentielles à leur survie dans l'industrie du sexe. Ainsi, il importe que les services et les programmes d'accompagnement contribuent à déconstruire l'idéalisation d'une autonomie absolue et à promouvoir une revalorisation de l'interdépendance. En démontrant que des liens basés sur une dépendance saine, mutuelle et respectueuse peuvent représenter des leviers de transformation positive, les intervenantes et les organismes peuvent soutenir les femmes dans leur cheminement vers la sortie de l'exploitation sexuelle.

2.2.5 Trouble de stress post-traumatique et trauma complexe

Pour mieux comprendre la diversité des expériences traumatisques, certains auteurs ont proposé des typologies permettant de distinguer les formes que peut prendre le trauma. Terr (1991) fut l'une des premières à proposer une distinction entre deux formes de traumatismes : les traumatismes de type I, provoqués par un événement unique, et ceux de type II, qui résultent d'événements traumatisques répétés. Cette catégorisation a été reprise et développée par Herman (1992), qui introduit la notion de traumatismes complexes, lesquels découlent d'une victimisation chronique, prolongée, et souvent relationnelle, se différenciant ainsi du traumatisme simple par la répétitivité et la gravité des agressions subies (Tarquinio et Montel, 2014). En 2013, Cloitre et al. démontrent que l'exposition à des traumatismes complexes est plus fréquemment associée à des symptômes multiples et persistants, susceptibles de nécessiter une conceptualisation distincte du TSPT classique. Ils soulignent l'importance de prendre en compte les effets cumulatifs et systémiques de la violence dans l'évaluation clinique et par le fait même le soutien psychothérapeutique.

Parallèlement, la cinquième édition du DSM-5 définit le TSPT comme une réaction sévère à un événement traumatisant, tel que l'exposition à la mort, à une menace de mort, à une blessure grave ou à des violences sexuelles (*American Psychiatric Association*, 2013). Les symptômes incluent des phénomènes d'intrusion (souvenirs répétitifs, flashbacks, cauchemars, détresse intense), des comportements d'évitement (pensées, personnes ou situations), des altérations cognitives ou affectives (culpabilité, honte, détachement, perte d'intérêt) et des modifications de l'état d'éveil (irritabilité, hypervigilance, troubles du sommeil). Ces symptômes doivent être présents pendant plus d'un mois et entraîner une souffrance cliniquement significative ou une incapacité importante dans les dimensions sociales, professionnelles ou autres dimensions importantes du fonctionnement.

Dans le prolongement de ses travaux antérieurs, Herman (2015) propose un modèle théorique du traumatisme complexe pour décrire les effets psychologiques profonds et durables de traumatismes chroniques, subis dans des contextes de captivité relationnelle ou structurelle. Ce modèle s'avère particulièrement pertinent pour comprendre l'expérience de personnes en situation de prostitution, dont les conditions de vie peuvent être marquées par la domination, la coercition et une impossibilité de fuir. Le trauma complexe, selon Herman (2015), se manifeste à travers six dimensions cliniques principales d'altération : 1) de la régulation des affects, incluant une humeur dysphorique, des pensées suicidaires, une sexualité compulsive ou une colère explosive ou inhibée; 2) de la conscience, comme des épisodes dissociatifs, des amnésies ou des ruminations persistantes; 3) de la perception de soi, caractérisée par la honte, la culpabilité, un sentiment d'impuissance ou de dévalorisation; 4) des relations interpersonnelles, marquée par l'isolement, la méfiance, l'échec des tentatives de protection ou la quête d'un sauveur; 5) de la perception de l'agresseur, avec des sentiments d'attachement ou d'identification paradoxale et 6) l'altération du rapport au monde, traduite par une perte de foi, un désespoir profond ou une perte de sens.

Dans le contexte québécois, Audet (2021) reprend les six principaux symptômes du trauma complexe décrits par Herman (2015) dans le cadre d'une analyse qualitative menée auprès de 11 femmes âgées de 21 à 60 ans. Les résultats de cette recherche soulignent les conséquences ainsi que les liens entre un parcours de vie marqué par la victimisation sexuelle et l'implication dans des activités prostitutionnelles. Ils révèlent la complexité des manifestations du trauma chez les victimes d'exploitation sexuelle, soulignant l'importance d'une prise en charge adaptée et sensible à l'ensemble des répercussions vécues. De leur côté, Lanctôt et al. (2021) présentent les résultats

d'une étude issue d'un projet de recherche de plus grande envergure. Celle-ci porte sur les conséquences de la prostitution chez des adolescentes placées en centre de réadaptation ($n = 125$), ainsi que sur les trajectoires de femmes actuellement ou anciennement impliquées dans la prostitution ($n = 20$). Les résultats, issus de données tant quantitatives que qualitatives, révèlent les effets profondément dévastateurs de la prostitution sur le bien-être psychologique des femmes. Celles-ci présentent des symptômes liés aux traumas, caractérisés par leur diversité, leur intensité et leur persistance. Ces manifestations traduisent une souffrance psychique importante, qui affecte plusieurs sphères de leur vie.

Toutefois, malgré la reconnaissance clinique et théorique croissante du trauma complexe, il demeure non reconnu comme un diagnostic officiel dans le DSM-5. Cette absence s'explique par le manque de consensus scientifique sur sa distinction par rapport au TSPT. Selon Roberge (2011), le concept de trauma complexe reste néanmoins cliniquement utile, car il permet de réduire la surmultiplication des diagnostics psychiatriques et d'offrir une lecture plus intégrée des troubles cooccurrents. Il vise aussi à reconnaître l'hétérogénéité et la chronicité des traumatismes subis dans des contextes de domination, de coercition ou de violence prolongée (Milot et al., 2018).

Ainsi, pour les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe, les manifestations cliniques du trauma s'avèrent souvent intenses, durables et diversifiées (Lanctôt et al., 2016), dépassant parfois le cadre nosographique du TSPT. Le modèle du traumatisme complexe constitue alors un repère théorique essentiel pour mieux comprendre, évaluer et soutenir ces trajectoires marquées par des formes extrêmes de violence et de contrôle, souvent chronique ou persistante.

2.3 Les limites des recherches actuelles

Lanctôt et al. (2016) soulignent les limites de l'état des connaissances sur les conséquences de l'industrie du sexe sur les survivantes. Selon les chercheuses, deux hypothèses peuvent expliquer cette lacune dans la recherche. La première est que les études peinent à démêler les conséquences de l'exploitation sexuelle des facteurs de vulnérabilité préexistants chez les femmes, facteurs qui pourraient augmenter les risques de se retrouver dans une situation d'exploitation. Par exemple, les auteures argumentent qu'il est difficile de déterminer si une faible estime de soi est un facteur prédictif de l'engagement dans l'industrie du sexe, ou si l'industrie elle-même entraîne une dégradation de l'estime de soi chez les femmes qui y sont exploitées. Une autre question soulevée est de savoir si la prostitution aggrave des difficultés émotionnelles et psychologiques

préexistantes. La seconde hypothèse évoquée est que les recherches actuelles mettent principalement l'accent sur les conséquences physiques et sexuelles de l'exploitation, en négligeant les dimensions plus subjectives, notamment psychologiques, relationnelles et sociales (Lanctôt et al., 2016).

Aux États-Unis, O'Brien et al. (2022) ajoutent que les connaissances actuelles sur les pratiques d'intervention efficaces auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle demeurent limitées, en comparaison avec celles développées dans d'autres champs d'intervention auprès de la jeunesse vulnérable. Bien que l'état des connaissances ait progressé, il demeure parfois difficile de déterminer les interventions les plus appropriées auprès des survivantes, en raison de la complexité des situations vécues et de la diversité des réponses individuelles. Les professionnelles doivent ainsi adapter leurs interventions afin de tenir compte de la pluralité des réalités, des besoins et des réactions propres à chaque survivante. Dans leur plus récente étude de portée, Lanctôt et al. (2023) réaffirment que l'état des connaissances empiriques demeure embryonnaire pour identifier avec rigueur les pratiques les plus efficaces ou prometteuses en matière d'intervention auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Plusieurs programmes sont décrits sans faire l'objet d'évaluations rigoureuses, ou alors évalués selon des devis exploratoires comportant d'importantes limites méthodologiques. Aucune étude ne repose sur un devis expérimental ou quasi-expérimental permettant de démontrer des effets attribuables aux programmes d'intervention.

Néanmoins, au Québec, on observe une volonté politique croissante de soutenir les initiatives en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle. Le *Plan d'action gouvernemental contre l'exploitation sexuelle des mineurs*, déposé en décembre 2020, en est un exemple significatif (Ministère de la Sécurité publique, 2021). Depuis son lancement, ce programme prend de l'ampleur et mobilise plusieurs ministères et organismes gouvernementaux afin de structurer l'action publique, financer des projets communautaires, et développer des pratiques d'intervention spécialisées, bien que celles-ci restent encore peu évaluées dans la littérature scientifique. Toutefois, cette ambition se heurte à plusieurs défis sur le terrain. De nombreux organismes dénoncent la précarité du financement, le manque de coordination entre les acteurs et la difficulté à stabiliser les équipes. Une recension provinciale révèle que, bien que 73 % des initiatives soient actuellement actives, la majorité des financements soutiennent uniquement de nouveaux projets, au détriment de la pérennisation des programmes existants (Turcotte et al., 2022).

2.4 La pertinence sociale pour le travail social

La recension des écrits révèle un constat préoccupant : à l'échelle mondiale, fédérale et provinciale, les femmes et les filles impliquées dans l'industrie du sexe subissent des conséquences graves liées à l'exploitation sexuelle. Ce phénomène, bien que parfois invisible ou banalisé, constitue une problématique sociale majeure, qui appelle des réponses concertées en matière de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement. Dans ce contexte, les intervenantes communautaires occupent une position stratégique pour intervenir de façon concrète et éthique auprès des personnes touchées par l'exploitation sexuelle. Bien qu'elles ne soient pas toutes formées en travail social, plusieurs d'entre elles mobilisent des compétences propres à cette discipline, qui est souvent partie intégrante de la mission et des pratiques des organismes communautaires. Leur expertise en intervention sociale, leur compréhension des dynamiques systémiques de pouvoir et de vulnérabilité, ainsi que leur capacité à établir des relations d'aide fondées sur la confiance, font d'elles des actrices incontournables dans le soutien aux survivantes.

Au-delà du soutien direct, le travail social est également interpellé sur les plans organisationnel et politique. Dans les milieux communautaires, les intervenantes doivent concevoir, adapter et mettre en œuvre des outils de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement, tout en développant des partenariats avec les services publics (santé, services sociaux, éducation, justice). Elles agissent également comme porte-voix pour dénoncer les lacunes structurelles, promouvoir des pratiques fondées sur des données probantes et favoriser des environnements sociaux plus inclusifs et équitables pour les femmes. Dans cette perspective, leur rôle dépasse largement la simple prestation de services : il s'inscrit dans une démarche d'accompagnement global. Comme le souligne Trinquart (2002), l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe repose sur trois modalités essentielles : 1) la *restauration* de la parole, qui permet aux survivantes d'exprimer les souffrances et les violences subies ; 2) la *dévictimisation*, c'est-à-dire l'accompagnement vers la reconquête de leur identité en dehors de la victimisation ; et 3) la *recorporalisation*, moment où la personne se réapproprie son corps (p. 130-135). Ici, l'auteure insiste également sur le fait que les survivantes ont souvent intégré, sous l'effet des discours des proxénètes, des clients et du système prostitutionnel, une culpabilité internalisée quant à leur trajectoire. Le rôle des intervenantes est alors d'offrir des espaces de reconstruction identitaire sécurisants, exempts de jugement, où la parole est libre et respectée, et

où le rythme de la personne est au cœur de l'intervention (Trinquart, 2018). À cet égard, Lanctôt et al. (2023) soulignent également le manque d'intégration des connaissances scientifiques dans les milieux de pratique, ce qui peut mener à des interventions inefficaces, voire nuisibles pour les jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Les auteures soulignent ainsi que plusieurs programmes sont implantés rapidement, parfois dans une logique de « sauvetage », sans fondement théorique clair, ni planification adéquate. Ce décalage entre les pratiques déployées et les connaissances issues de la recherche peut nuire à l'efficacité des actions menées auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. En somme, le travail social est appelé à jouer un rôle central dans la compréhension, la prévention et la transformation des réalités liées à l'exploitation sexuelle. Cette problématique ne peut être évacuée des préoccupations professionnelles, puisqu'elle soulève des enjeux fondamentaux de justice sociale, de dignité humaine et de respect des droits.

2.5 La question de recherche et ses objectifs

À la lumière des constats issus de la recension des écrits et du contexte spécifique de l'intervention auprès des survivantes de l'industrie du sexe, il apparaît essentiel de mieux comprendre comment les intervenantes communautaires s'approprient et mettent en pratique l'approche sensible aux traumas. Dans un champ d'intervention marqué par la complexité des trajectoires, l'intensité des besoins et les dynamiques de pouvoir et de marginalisation, cette approche se présente comme un cadre prometteur pour adapter les pratiques de soutien et reconnaître pleinement l'impact des violences vécues. En ce sens, la question de recherche pour ce mémoire est la suivante : *Comment l'approche sensible aux traumas est-elle intégrée par les intervenantes communautaires dans leur accompagnement auprès des survivantes de l'industrie du sexe ?*

L'objectif général est d'identifier les pratiques et les stratégies pertinentes et prometteuses pour soutenir les survivantes selon une approche sensible aux traumas. Les pratiques réfèrent aux manières d'être, d'entrer en relation et d'accompagner les femmes au quotidien. Les stratégies, quant à elles, renvoient à des choix cliniques délibérés, posés en réponse à des besoins ou à des dynamiques spécifiques observées dans la relation d'aide. Cette distinction, bien que parfois poreuse dans la pratique, permet d'analyser plus finement les façons dont les intervenantes intègrent l'approche sensible aux traumas dans leurs gestes professionnels. Les objectifs spécifiques sont identifiés comme suit :

- 1) Identifier les pratiques d'intervention qui permettent d'accompagner les survivantes de l'exploitation sexuelle dans les organismes communautaires.
- 2) Explorer les stratégies d'intervention afin de mieux développer l'approche sensible aux traumas.
- 3) Cerner les défis et obstacles rencontrés par les intervenantes dans l'intégration de l'approche sensible aux traumas.

CHAPITRE 3 : CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre expose le cadre conceptuel qui oriente l'analyse de ce mémoire. Contrairement à un cadre strictement théorique, il mobilise les conceptualisation de deux approches d'intervention. En effet, il s'appuie sur l'approche féministe abolitionniste et l'approche sensible aux traumas comme deux référents conceptuels permettant de situer les pratiques et les propos des intervenantes. Ceux-ci permettent de situer l'intervention auprès des survivantes de l'exploitation sexuelle dans une perspective à la fois critique, clinique et relationnelle. Ce choix peut sembler inhabituel dans un travail de recherche universitaire, mais il repose sur une logique intimement liée à l'objet d'étude : c'est-à-dire explorer comment les intervenantes pensent, vivent et mettent en pratique leur intervention dans des contextes marqués par des dynamiques de violence, d'oppression et de trauma. En ce sens, ce mémoire privilégie cette avenue pour trois principales raisons. La première fait référence à la nature même du phénomène étudié. Les trajectoires des femmes, leurs besoins parfois complexes ainsi que les dynamiques relationnelles au cœur de l'intervention des survivantes de l'industrie du sexe ne peuvent être analysés sans tenir compte des cadres d'intervention qui structurent concrètement le travail des intervenantes. L'approche féministe abolitionniste et l'approche sensible aux traumas se présentent comme des référents pour les intervenantes et viennent à avoir un impact direct sur leurs pratiques. La seconde raison concerne la centralité de l'expérience des intervenantes. Comme la recherche s'intéresse à la façon dont elles comprennent, interprètent et incarnent ces approches dans leur pratique, s'arrimer à un cadre conceptuel basé sur des modèles d'intervention permet de situer leur discours, de contextualiser leurs références et d'explorer comment elles mobilisent leurs savoirs, leurs stratégies et comment elles font face aux contraintes. Finalement, la troisième raison concerne la posture épistémologique où, en cohérence avec une perspective féministe et sensible aux traumas, le caractère relationnel et contextuel des savoirs est pris en compte.

Il est alors question d'explorer comment ces deux cadres conceptuels structurent la compréhension qu'ont les intervenantes au moment où elles accompagnent les femmes ayant un vécu avec l'industrie du sexe. De plus, dans cette perspective, l'approche féministe abolitionniste offre une lecture sociopolitique critique des systèmes d'oppression - patriarcat, racisme, colonialisme - qui influencent les parcours de vie des femmes. L'approche sensible aux traumas, quant à elle, propose un cadre relationnel et organisationnel permettant de reconnaître les impacts

des traumatismes complexes sur les comportements, les besoins, les réactions et les stratégies de survie déployées par les survivantes.

S’inscrivant dans une approche féministe abolitionniste, ce mémoire vise à remettre en question et à dénoncer toutes les formes d’exploitation sexuelle, incluant le système prostitutionnel. Ce positionnement à la fois théorique et politique – puisque féministe – prend acte du fait que les femmes ayant un vécu lié à l’industrie du sexe sont fréquemment confrontées à des traumas complexes, issus de leurs expériences de violence, de discrimination et d’oppression. Dans cette perspective, l’approche sensible aux traumas est pertinente. Elle permet de reconnaître l’impact profond et durable des traumatismes sur le bien-être psychologique, émotionnel et social des survivantes, tout en appelant à transformer les pratiques d’intervention pour mieux y répondre. Cette section adopte une posture qui combine l’analyse des rapports de pouvoir et la compréhension des impacts du trauma. Elle présente d’abord l’évolution et les principes de l’intervention féministe au Québec. Elle expose ensuite les fondements et la portée de l’approche sensible aux traumas. Enfin, elle met en évidence les points de convergence qui rendent ces deux cadres hautement compatibles, notamment dans l’accompagnement des femmes ayant un vécu dans l’industrie du sexe.

3.1 L’intervention féministe selon le modèle québécois

Afin de positionner l’intervention féministe dans le contexte québécois, le livre dirigé par Corbeil et Marchand (2010), *Intervention féministe d’hier à aujourd’hui – Portrait d’une pratique sociale diversifiée*, sert de référence pour retracer ses origines et son évolution au Québec. S’inspirant d’une pratique alternative, *the feminist therapy*, d’abord apparue aux États-Unis dans les années 1970, l’intervention féministe au Québec s’installe de manière significative au début des années 1980. Les militantes et intervenantes féministes du Québec ont repris les principales critiques émises par leurs consœurs américaines à l’égard des approches psychologiques traditionnelles. Ces approches sont accusées de pathologiser trop rapidement la souffrance des femmes, en la réduisant à des diagnostics ou à des problématiques intrapsychiques, tout en négligeant l’influence des structures sociales sur leur bien-être psychologique et leur estime de soi (p. 26). L’intervention féministe repose ainsi sur le principe fondamental selon lequel « le privé est politique », et propose une lecture sociopolitique des difficultés vécues par les femmes, plutôt

qu'une analyse strictement individuelle ou psychique. Dans cette optique, il est donc impossible de comprendre les problèmes des femmes sans les inscrire dans un contexte plus large de violences et de discriminations systémiques, relevant d'un continuum de domination patriarcale. Cette approche rejette toute forme d'intervention qui risquerait de faire abstraction des rapports de pouvoir entre les sexes et de leurs impacts sur la vie des femmes, leur environnement, leur image de soi et leur pouvoir d'agir.

L'approche féministe propose ainsi une lecture globale des réalités vécues par les femmes, en intégrant les dimensions cognitives, émotionnelles, physiques et matérielles – voire politiques – à chaque étape du processus d'intervention. Marchand et al. (2020) mettent en lumière l'importance croissante de l'intersectionnalité comme cadre d'analyse complémentaire à l'intervention féministe au Québec. Corbeil et al. (2018) soulignent que plusieurs intervenantes perçoivent l'intersectionnalité comme un outil permettant de mieux comprendre les réalités complexes et multiples vécues par les femmes, notamment en contexte d'itinérance, de toxicomanie, de violence ou d'exploitation. Cette approche globale aide à considérer la singularité des parcours de vie des femmes, particulièrement en début de processus d'intervention, au moment de cerner la demande et d'évaluer la situation. L'intersectionnalité permet ainsi de prendre en compte de manière intégrée les différentes formes d'oppression (sexe, race, classe, statut migratoire, etc.) et leur imbrication contribuant à une intervention plus nuancée, contextualisée et adaptée.

Corbeil et Marchand (2010) décrivent les objectifs ainsi que les stratégies de l'intervention féministe, comme telle : 1) soutenir et respecter les femmes dans leurs démarches; 2) respecter les choix, les valeurs et les besoins des femmes; 3) faire alliance avec les femmes et établir un lien de confiance; 4) favoriser l'*empowerment* des femmes ou la reprise de pouvoir sur leur vie; 5) travailler à la conscientisation des femmes en prenant en compte la pluralité et la complexité des expériences d'oppression; 6) favoriser des rapports égalitaires; 7) briser l'isolement des femmes et développer leur solidarité et 8) lutter pour un changement individuel et social. Corbeil et Marchand reprennent aussi les propos de Greesnpan (1983) et soulignent que depuis ses origines, l'intervention féministe défend le principe selon lequel l'*empowerment* des femmes est inexorablement lié au changement social. De plus, Marchand et al. (2020) ajoutent que pour créer des processus dans lesquels les femmes se sentent en mesure d'influencer les décisions liées au plan d'intervention, les intervenantes doivent mobiliser divers savoir-faire et savoir-être pour

atténuer les dynamiques de pouvoir. Cela peut notamment passer par une exploration de la manière dont les femmes perçoivent le rôle de l'intervenante et l'intervention proposée. Une attitude d'écoute et de non-jugement permet de mettre en place une relation de confiance et de faire alliance avec les femmes, et constitue donc une qualité essentielle de l'approche féministe. D'un autre côté, il importe d'encourager les femmes à définir elles-mêmes leurs problèmes ainsi que leurs objectifs de changement. Il est également essentiel de renforcer leur estime et leur confiance en elles afin de soutenir le développement de leur capacité d'affirmation et de les encourager à défendre leurs droits. Enfin, l'intervention doit prendre en compte l'ensemble de leurs dimensions identitaires, tout en favorisant des rapports égalitaires.

3.2 L'approche féministe et l'exploitation sexuelle : deux courants distincts

L'approche féministe propose un cadre permettant de considérer les besoins des femmes dans un contexte de domination et d'oppression patriarcale, « classiste », raciste et colonialiste (Corbeil et Marchand, 2010). Les interventions féministes prennent en compte la dynamique des rapports sociaux et comment ceux-ci interagissent et se manifestent dans les expériences individuelles, reconnaissant que chaque histoire de vie est influencée par ces multiples dimensions d'oppression et de pouvoir. Déjà en 2002, le CSF aborde le fait qu'il est difficile de conserver une neutralité lorsqu'il est question de la prostitution. Au Québec, il est possible de distinguer au moins deux grands courants de pensée et d'action politiques féministes lorsqu'il est question de la conception même de l'industrie du sexe.

Dans une recherche portant sur les points de convergence et de divergence entre les différentes perspectives féministes sur la prostitution et le mouvement des travailleuses du sexe au Québec depuis les années 1990, Mensah (2006) décrit un clivage majeur dans la manière de définir l'industrie du sexe. D'un côté, les féministes non abolitionnistes utilisent l'expression « travail du sexe », alors que les féministes abolitionnistes utilisent l'expression « prostitution » (p. 350). Cette distinction continue de susciter des débats et influence les approches politiques et sociales concernant les actions à prendre.

En effet, un premier courant de pensée dominant, la perspective pro travail du sexe, soutient que la prostitution est le plus vieux métier du monde, mais que ce n'est que lorsque les travailleuses et travailleurs du sexe ont commencé à s'organiser, à redéfinir et à défendre leurs intérêts que le terme « travail du sexe » a été adopté (Bruckert et Parent, 2013). Il devient alors possible de

considérer la prostitution comme un métier du sexe générant des revenus. Il peut donc être envisagé comme un choix au sens fort, résultant d'un échange consenti entre des femmes et des clients, et nécessitant la décriminalisation du travail du sexe – y compris celle des clients – afin d'améliorer les conditions de vie des travailleuses et de lutter contre la discrimination, le harcèlement, la violence et la stigmatisation sociale auxquelles elles sont confrontées (Mensah et Lee, 2010). Les militantes pro travail du sexe défendent que les femmes qui exercent le travail du sexe sont confrontées à des discriminations personnelles, institutionnelles et structurelles. Sans reconnaissance légale de leur activité comme un véritable travail, il demeure difficile de leur garantir les droits fondamentaux accordés aux autres travailleurs, tels que le salaire minimum, la protection sociale, des conditions de travail sécuritaires et le droit à la syndicalisation (Mensah et Lee, 2010).

Le second courant de pensée dominant, l'approche féministe abolitionniste, est celui qui est adopté dans ce mémoire. Celui-ci s'inscrit en continuité du féminisme radical, apparu à la fin des années 1960. Le féminisme radical constitue alors une « rupture » majeure dans le néo-féminisme, en cherchant à expliquer l'oppression des femmes non pas à travers les lois ou le capitalisme, mais « à la racine » du système social : le patriarcat (CDEACF et Relais-femmes, 1997, p. 11). Contrairement aux approches libérales et marxistes, il propose une analyse des rapports hommes-femmes centrée sur le pouvoir des hommes, et les hommes comme classe sexuelle. Dans cette perspective radicale, l'« ennemi principal » (p. 12) ne se situe ni dans les préjugés ni dans les lois injustes, comme chez les féministes libérales, ni dans le système capitaliste, comme chez les marxistes féministes. C'est le patriarcat qui explique la domination des femmes par les hommes. Le patriarcat s'exprime d'abord par le contrôle du corps des femmes, notamment de la maternité et de la sexualité, puis à travers l'ensemble des institutions sociales, politiques, économiques et juridiques, produisant une culture masculine dominante et une culture féminine dominée. Dans cette perspective, le féminisme abolitionniste prolonge l'analyse radicale en considérant que la prostitution constitue l'une des formes ultimes de cette domination patriarcale. Ce courant aborde la prostitution comme l'une des formes ultimes de violence à l'égard des femmes. Louis (2004), sociologue et féministe, spécialiste en violence sexuelle faite aux femmes, souligne que :

Le système prostitutionnel est un système de domination sur les sexes, les corps et donc sur les êtres humains. Ce système met en relation des « clients » à qui des

proxénètes (qui sont des personnes physiques et morales) garantissent, contre rémunération, la possibilité d'un accès marchand aux corps et aux sexes d'autres personnes, de sexe féminin dans l'immense majorité des cas. (Louis, 2004, citée dans Poulin, 2004, p. 50)

Ici, il s'agit de dénoncer un système dans lequel les femmes sont considérées comme des biens et des marchandises, et où elles sont victimes d'exploitation sexuelle (Szczepanik, 2014). Ce courant de pensée adopte alors une perspective matérialiste qui interroge à la fois les conditions socio-économiques, les contraintes structurelles qui façonnent le parcours des femmes, ainsi que les rapports sociaux de sexe (Boulebsol, 2018). La prostitution s'inscrit dans un continuum de violences envers les femmes et un système qui permet aux hommes – en tant que groupe social – le contrôle et un accès à la sexualité de ses femmes (CLES, 2010). C'est aussi cette posture qui est adoptée dans le dernier rapport de la *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027* et selon laquelle l'exploitation sexuelle :

[...] à travers ses multiples manifestations, implique généralement une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage. (Gouvernement du Québec – Secrétariat à la condition féminine, 2024, p. 22)

Dans cette perspective, la responsabilité de l'exploitation sexuelle ne revient pas aux filles et aux femmes, mais aux individus qui achètent les services sexuels ou à tout autres personnes ou à tout autre réseau qui en facilitent l'achat et l'exploitation (Matte et al., 2015). L'intervention féministe abolitionniste a comme fondement de reconnaître les témoignages des femmes en situation d'exploitation sexuelle afin de saisir leurs besoins et pour s'assurer de les accompagner de manière appropriée (Boulebsol, 2017).

Néanmoins, malgré leurs divergences, ces deux courants, pro-travail du sexe et abolitionniste, rassemblent des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution. Leurs positions ne relèvent donc pas uniquement de débats théoriques ou idéologiques, mais s'appuient également sur des expériences vécues, des trajectoires personnelles et des formes d'engagement politique. Par ailleurs, ces perspectives s'inscrivent dans des mouvements sociaux plus vastes, présents à l'échelle internationale. Tant le mouvement pro-travail du sexe que le mouvement abolitionniste

sont portés par des réseaux transnationaux qui influencent les discours publics, les politiques gouvernementales et les pratiques d'intervention dans de nombreux contextes nationaux⁶.

3.3 L'approche sensible aux traumas

Dans le contexte de l'intervention auprès des survivantes de l'exploitation sexuelle, les approches cliniques visent à prendre en compte la complexité de trajectoires marquées par des expériences répétées de violence, de marginalisation et de ruptures. Pour Butler et al. (2011), adopter une posture sensible aux traumas repose sur deux dimensions fondamentales. D'une part, il s'agit de comprendre comment la violence et la victimisation ont façonné la vie de nombreuses personnes ayant recours aux services de santé mentale, de traitement des dépendances ou à d'autres formes de soutien psychosocial. D'autre part, cette compréhension doit être intégrée de manière transversale, tant dans les pratiques d'intervention que dans la conception des systèmes de services, afin de mieux répondre aux vulnérabilités des survivantes et de favoriser leur pleine participation au processus d'aide.

Le cadre conceptuel de l'approche sensible aux traumas se distingue des interventions centrées strictement sur le traitement des symptômes traumatiques. En effet, il s'agit d'une approche globale qui vise avant tout à adapter l'ensemble des pratiques et des systèmes pour mieux prendre en compte les effets du trauma, plutôt que de cibler exclusivement la symptomatologie. Les services axés sur les traumas ne sont pas conçus pour traiter les symptômes traumatiques, mais bien afin de fournir des services adaptés aux besoins spécifiques des personnes (Wilson et al., 2015).

Selon l'organisation SAMHSA, les services sensibles aux traumas sont « basés sur la connaissance et la compréhension des traumatismes et de leurs implications étendues » [traduction libre] (SAMHSA, 2014). La littérature identifie six principes fondamentaux de cette approche : 1) la sécurité ; 2) la confiance, l'authenticité et la transparence dans un processus éclairé ; 3) le soutien par les pairs ; 4) la collaboration et la mutualité ; 5) la reprise de pouvoir, *l'empowerment*, la prise de parole et l'exercice du libre choix ; et 6) un environnement inclusif, respectueux de la diversité, des enjeux culturels, historiques et de genre (Fernet et al., 2023 ; SAMHSA, 2014). Par ailleurs,

⁶ Par exemple, la Coalition pour l'abolition de la prostitution (CAP International) regroupe 37 organisations (dont la CLES au Québec) issues de 29 pays, dont plusieurs sont dirigées par des survivantes de la prostitution. Elle soutient les actions de terrain et milite pour l'adoption de lois abolitionnistes aux niveaux national et international.

une infographie produite par l'*Institute on Trauma and Trauma-Informed Care* (ITTC, 2021) met de l'avant cinq valeurs et principes clés : 1) la sécurité ; 2) la fiabilité ; 3) le choix ; 4) la collaboration ; et 5) l'*empowerment*.

De leur côté, Wathen et Varcoe (2023) identifient quatre éléments clés de l'approche sensible aux traumas. D'abord, il s'agit de comprendre le traumatisme et la violence, y compris leur dimension structurelle et systémique, ainsi que leurs effets sur la vie et les comportements des personnes, tant chez les survivantes que chez les prestataires de services. Ensuite, ces approches visent à créer des environnements sécurisants sur les plans émotionnel, culturel et physique. Elles encouragent également des opportunités de choix, de collaboration et de connexion. Enfin, elles proposent des formes de soutien centrées sur les forces et le développement des capacités des personnes accompagnées. Plus largement, l'approche sensible aux traumas vise à ce que les institutions sociales intègrent la reconnaissance des traumatismes psychologiques dans l'élaboration de leurs procédures, de leurs structures organisationnelles, de leurs politiques et de leurs cadres d'intervention (Milot et al., 2018 ; SAMHSA, 2014). L'approche sensible aux traumas utilise une perspective basée sur les forces des personnes, ce qui favorise un sentiment d'espoir en vue de leur rétablissement (Anyikwa, 2016). Accompagner les personnes sans leur imposer d'actions ou de décisions favorise la reprise de pouvoir sur leur vie, et plus particulièrement sur leur processus de rétablissement (SAMHSA, 2014).

Au Québec, Milot et al. (2018) ajoutent que d'intervenir avec une personne en difficulté, en particulier celles ayant subi des traumatismes interpersonnels, implique d'établir une relation thérapeutique afin d'utiliser l'alliance comme levier de changement. Considérer l'autre comme une personne, à part entière, capable de faire des choix pour elle et de se reconnaître comme l'experte de sa propre expérience permet de créer l'alliance thérapeutique (Milot et al., 2018). Les chercheurs québécois identifient quatre principes de base qui sous-tendent une approche sensible aux traumas. Premièrement, un grand nombre de personnes ayant recours à des services, quel qu'en soit le type, ont vécu des expériences traumatisantes. Deuxièmement, ces personnes présentent des besoins spécifiques en lien avec leur vécu. Troisièmement, leurs modes d'adaptation et leurs manières d'interagir peuvent représenter des défis pour l'intervention et nuire à l'efficacité des services. Quatrièmement, certaines pratiques professionnelles ou caractéristiques institutionnelles peuvent aggraver la situation de personnes déjà traumatisées. Les auteurs précisent donc que l'approche sensible aux traumas invite ainsi à repenser la manière d'offrir du soutien, en présumant

que toute personne accompagnée pourrait avoir été exposée à des expériences traumatisques, y compris dans le cadre même des services qu'elle reçoit. Ils soulignent ainsi que les organisations et leurs membres doivent non seulement être en mesure d'identifier les différentes manifestations possibles des traumatismes, mais également reconnaître les diverses façons dont les réponses institutionnelles peuvent s'avérer non-aidantes. Parmi ses réponses non-aidantes, on retrouve la tendance à offrir des services rigides, peu adaptés aux besoins individuels, le manque d'ouverture à la coconstruction de services avec les usagères, ou encore le cloisonnement des services, qui limite la communication et crée un environnement fermé, peu propice à l'accompagnement efficace des personnes ayant subi des traumas.

Ce changement de posture en intervention met l'accent sur la reconnaissance des expériences vécues par les personnes, ce qui permet de maintenir une attitude empathique. Il s'agit de comprendre les individus et leurs symptômes à la lumière de leurs trajectoires de vie et de leurs contextes, en reconnaissant que certains symptômes peuvent être des stratégies d'adaptation mises en place pour faire face à des situations traumatisques (Butler et al., 2011). Cela permet de reconnaître l'importance des trajectoires de vie et de se centrer sur la personne, sur ses forces et ses compétences, et non pas seulement sur ses symptômes. Les auteurs rapportent que la compréhension clinique essentielle consiste à mettre l'accent sur « *ce qui est arrivé à la personne* » plutôt que de porter un jugement implicite du type « *qu'est-ce qui ne va pas chez cette personne* » (Butler et al., 2011 ; Milot et al., 2018 ; Wilson et al., 2015)⁷. Cette lunette conceptuelle invite alors à délaisser une logique de pathologisation individuelle pour privilégier une compréhension global de la situation selon l'histoire et les expériences de vie des personnes.

Adopter une approche sensible aux traumas signifie de prendre en compte l'expérience de l'individu dans sa totalité, et par conséquent, il est essentiel d'inclure les personnes dans toutes les étapes de mise en œuvre des services offerts afin de s'assurer qu'ils soient adaptés à leurs besoins (SAMHSA, 2014). Cette posture favorise une relation d'aide plus équitable et respectueuse, tout en soutenant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Enfin, proposer des interventions

⁷ Butler et al. (2011) rapportent que la compréhension clinique essentielle consiste à mettre l'accent sur « *ce qui est arrivé à la personne* » plutôt que de porter un jugement implicite du type « *qu'est-ce qui ne va pas chez cette personne* » (Butler et al., 2011, p. 178). Cette conception est également reprise par Wilson et al. (2015) qui soutiennent qu'il est nécessaire de repenser la façon dont sont perçues les survivantes de traumatismes, en passant de la question : « *qu'est-ce qui ne va pas chez toi ?* » à « *qu'est-ce qui t'est arrivé ?* » (Wilson et al., 2015, p. 596). Milot et al. (2018) suggèrent aussi de s'éloigner de la réflexion clinique qui cherche à trouver « *qu'est-ce qui ne va pas chez cette personne* » à une réflexion portant attention à « *qu'est-ce qui est arrivé à cette personne* » (Milot et al., 2018, p. 259).

fondées sur une approche sensible aux traumas vise non seulement à répondre aux besoins complexes des personnes ayant subi des traumatismes, mais aussi à prévenir tout préjudice supplémentaire. Cela signifie garantir un environnement sécurisant et offrir des soins qui réduisent les risques de retraumatisation (Butler et al., 2011 ; Fernet et al., 2023). Ainsi, l'approche sensible aux traumas s'impose comme un cadre essentiel pour repenser les pratiques cliniques et institutionnelles de manière plus humaine, inclusive et consciente des réalités vécues.

En somme, il importe de mentionner que l'approche sensible aux traumas n'en est pas une de traitement, mais plutôt une perspective d'intervention qui vise à adapter les pratiques et les environnements pour favoriser la sécurité, le choix et *l'empowerment* des personnes accompagnées. Elle ne vise pas le traitement du trauma, mais plutôt la transformation des contextes dans lesquels s'inscrit l'intervention (SAMHSA, 2014). À l'inverse, l'approche post-traumatique constitue une approche clinique spécialisée centrée sur le traitement du trauma, notamment celle enseignée par Pascale Brillon. Elle s'inscrit dans un cadre psychothérapeutique et mobilise des techniques telles que l'exposition graduée, la restructuration cognitive ou encore la diminution de l'hyperactivation dans le but d'assouplir les symptômes post-traumatiques (Brillon, 2017).

Dans cette recherche, plusieurs intervenantes formées à l'approche post-traumatique mobilisent certaines notions issues de cette formation, bien que leur intervention en milieu communautaire ne relève pas du traitement du trauma, mais d'un accompagnement psychosocial.

3.4 Convergences dans les approches féministes et l'approche sensible aux traumas

Pemberton et Loeb (2020) soutiennent que plusieurs concepts clés de la théorie féministe sont aussi présents dans l'approche sensible aux traumas auprès des survivantes de violences sexuelles et de violences interpersonnelles. Comme mentionné, l'intervention féministe abolitionniste repose, en outre, sur le principe selon lequel il est important de prendre en compte les témoignages des femmes ayant un vécu avec l'exploitation sexuelle afin de leur offrir un soutien adapté à leurs demandes spécifiques (Boulebsol, 2017). En ce sens, les approches féministes et sensible aux traumas partagent des fondements éthiques, philosophiques et cliniques compatibles. Toutes deux insistent sur l'importance de comprendre les expériences individuelles dans leur contexte social, économique, culturel et politique, et reconnaissent l'impact de ces situations subis sur les trajectoires des femmes. Elles ont pour objectif commun de restaurer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, en plaçant leur expertise au cœur de l'intervention et

en favorisant une participation active à chaque étape du processus. Elles rejettent toute forme de paternalisme ou d'approche prescriptive.

La reconnaissance de la violence structurelle et systémique constitue un autre point d'ancre commun : l'approche féministe adopte une lecture sociopolitique et intersectionnelle des oppressions (patriarcat, racisme, colonialisme, classisme), tandis que l'approche sensible aux traumas souligne également les effets de la violence interpersonnelle et institutionnelle sur la santé mentale et les parcours de vie. Les deux approches valorisent la construction de relations égalitaires, authentiques et collaboratives, considérées comme des leviers puissants de transformation. Elles partagent aussi une compréhension des réactions des survivantes comme des stratégies d'adaptation développées dans des contextes de survie, plutôt que comme des signes de dysfonctionnement. Dans cette optique, une des recommandations du rapport de Lanctôt et al. (2016) est que les interventions se centrent sur le processus de reconstruction de soi plutôt que de mettre l'emphase uniquement sur l'arrêt des activités de prostitution. Cette orientation rejoint à la fois les principes de l'approche sensible aux traumas et ceux des approches féministes. Les auteures concluent d'ailleurs que l'approche sensible aux traumas permet d'accueillir sans jugement le vécu des survivantes et de traiter leurs expériences avec compréhension et empathie, tout en tenant compte des impacts dévastateurs de l'exploitation sexuelle sur leur bien-être psychologique. Ces propos font écho à ceux de Corbeil et Marchand (2010), qui précisent que les objectifs et les stratégies de l'intervention féministe prennent appui sur une attitude d'écoute. Cette posture favorise l'établissement d'une relation de confiance, au sein de laquelle les femmes peuvent s'exprimer librement et partager leur histoire personnelle, permettant ainsi aux intervenantes de saisir chaque situation dans sa singularité. En ce sens, Corbeil et Marchand (2010) insistent à l'effet qu'il est essentiel que l'intervention s'amorce à partir des besoins exprimés par les femmes, et ce, dans le respect de leur rythme et de leurs objectifs. Il s'agit donc d'accompagner les survivantes, sans imposer des actions ou des décisions, afin de favoriser qu'elles reprennent du contrôle sur leur vie et leur rétablissement (Anyikwa, 2016; Pemberton et Loeb, 2020; Wilson et al., 2015). Enfin, les approches féministes et sensible aux traumas partagent une vision inclusive de l'intervention, attentive aux dimensions psychologiques, sociales, culturelles et politiques de l'expérience des femmes. Elles visent à créer des environnements sécurisants, respectueux de la diversité et adaptés aux réalités des personnes accompagnées. Loin de se limiter à l'intervention individuelle, ces cadres s'inscrivent dans une perspective de transformation sociale. L'approche

féministe cherche à contrer les systèmes d'oppression : patriarcat, racisme, colonialité et précarité en misant sur la solidarité. L'approche sensible aux traumas, quant à elle, propose une révision des pratiques et des structures pour favoriser des milieux d'accueil plus humains. Ensemble, ces perspectives articulent une lecture critique des violences et de leurs conséquences, en s'appuyant sur des principes communs : respect, dignité, sécurité, empowerment et transformation des rapports de pouvoir. Elles offrent ainsi un cadre cohérent pour accompagner les femmes, notamment en contexte d'exploitation sexuelle.

CHAPITRE 4 : CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente la démarche méthodologique adoptée pour répondre à la question centrale de cette recherche. Cette étude s'inscrit dans une perspective qualitative, centrée sur l'exploration de l'expérience vécue des intervenantes, telle qu'elles la perçoivent, la ressentent et se l'expliquent dans leur pratique quotidienne. L'étude repose ainsi sur une approche inductive et réflexive, qui privilégie l'écoute active et l'interprétation rigoureuse des propos recueillis.

Cette partie du mémoire se structure en plusieurs sections complémentaires. La section débute par la présentation de la posture de recherche et du cadre phénoménologique retenu, puis décrit les caractéristiques de la population visée, les stratégies d'échantillonnage et le processus de recrutement. Il détaille ensuite les modalités de collecte des données, les considérations éthiques et les mesures prises pour assurer la confidentialité et la sécurité des informations. Enfin, les dernières sections décrivent le traitement et l'analyse des données, incluant le processus d'encodage thématique, l'élaboration de l'arbre thématique et l'opérationnalisation des catégories d'analyse.

4.1 Posture de recherche

4.1.1 Une approche qualitative exploratoire

Afin de réaliser les objectifs de cette recherche, une approche méthodologique qualitative, de type exploratoire, est employée. Elle vise à documenter et à décrire la signification d'une expérience particulière telle qu'elle est vécue par les individus, en l'occurrence les intervenantes qui accompagnent des survivantes de l'industrie du sexe. L'attention est portée sur leurs perceptions, leurs ressentis, leurs stratégies d'intervention et les sens qu'elles donnent à leur pratique. Sans constituer un devis phénoménologique au sens strict, cette démarche s'inspire de certains apports de la phénoménologie, et vise à explorer et à décrire la signification d'une expérience particulière telle qu'elle est vécue par les individus à travers un phénomène (Fortin et Gagnon, 2016). Le sujet à l'étude porte sur l'expérience des intervenantes qui accompagnent des survivantes de l'industrie du sexe. La recherche phénoménologique, telle que rapportée par Fortin et Gagnon (2016), combine à la fois une méthode de recherche et une doctrine philosophique. Sur le plan philosophique, les auteurs décrivent l'individu comme un être qui possède une réalité qui

lui est propre, mais qui est lié à son environnement. L'objectif de la phénoménologie est alors d'observer et de décrire une expérience de vie, et de découvrir à partir de la conscience qu'en a le sujet qui la vit, se construit le sens de cette expérience (Ribau et al., 2005). Ainsi, dans le cadre de cette étude, une approche qualitative exploratoire permet de saisir les expériences vécues par les intervenantes qui soutiennent les survivantes de l'industrie du sexe.

4.1.2 Une approche qualitative centrée sur l'expérience vécue : l'*epochè*

Comme le souligne Bertaux (2016), les chercheurs se doivent d'adopter une posture d'attention, ouvrant leurs sens et leur esprit à ce qui leur est communiqué par autrui (p. 24). Ribau et al. (2005) traduisent cette disposition comme *l'epochè* qui représente la suspension pour la chercheuse, de jugement envers l'autre ou de prise de position sur la vérité ou la fausseté des préconceptions.

En adoptant *l'epochè*, l'étudiante-rechercheuse met de côté ses propres préjugés et se concentre sur la perception et le vécu des intervenantes, ce qui permet une compréhension plus profonde et authentique de leur réalité. C'est sans compter que la recherche qualitative est un « *art de la rencontre* » (Jeffrey, 2005, p. 117), qui navigue dans la contradiction, comme le suggère Martineau où « *donner la parole sans la perdre et prendre la parole pour donner la parole* » implique que l'on donne un espace à la voix des participantes, mais aussi en s'engageant à agir comme défenseur de celle-ci (2007, p. 77). La posture de l'étudiante-rechercheuse favorise un espace où les intervenantes peuvent s'exprimer librement, contribuant ainsi à la résilience et à l'émancipation des participantes, y compris pour la personne qui écoute (Bernard et al., 2019). Les participantes sont ainsi considérées comme des collaboratrices dans le développement même du sens des expériences (Savoie-Zajc, 2009).

4.2 Échantillon et stratégies de recrutement

4.2.1 Population visée et critères d'inclusion

Dans le cadre de ce mémoire, la population ciblée est constituée d'intervenantes œuvrant au sein des organismes communautaires québécois qui, dans leurs rôles et fonctions, accompagnent les survivantes ayant un vécu dans l'industrie du sexe. L'échantillonnage est fait de manière intentionnelle, également appelé *échantillonnage par choix raisonné* (Fortin et Gagnon,

2016) ainsi que par l'échantillonnage par réseau également appelé *effet boule de neige*. L'échantillon a donc été constitué de manière progressive et réfléchie, tel que le propose Bertaux (2016).

Afin de participer à cette recherche, les participantes devaient répondre à trois critères d'inclusion, lesquels ont été présentés sur le matériel de recrutement et de promotion de la recherche (voir annexe 1). D'abord, elles devaient avoir une connaissance préalable de l'approche sensible aux traumas, qui constitue le cadre d'analyse principal du mémoire. Ensuite, elles devaient occuper une fonction d'intervention psychosociale depuis au moins un an auprès de femmes ayant un vécu en lien avec l'industrie du sexe. Ce critère visait à s'assurer qu'elles possédaient une certaine expérience de terrain et qu'elles étaient en mesure de mettre en perspective leurs pratiques. Enfin, les participantes devaient être en mesure de s'exprimer en français, langue dans laquelle les entretiens ont été menés.

4.2.2 Processus de recrutement, réponses des organismes et limites opérationnelles

Le recrutement avait pour objectif d'atteindre un total de dix participantes, en cohérence avec les visées exploratoires de l'étude ainsi qu'avec les contraintes temporelles et logistiques propres à un mémoire de maîtrise. L'objectif était de recueillir des témoignages variés afin de faire émerger certains constats partagés, de rendre compte de divergences et de mieux comprendre les pratiques mises en œuvre dans différents contextes. À cette fin, 65 organismes répartis à travers le Québec ont été contactés par courriel à compter de novembre 2024 (voir annexe 2). Le courriel envoyé contenait également une affiche de recrutement, présentant les critères de participation ainsi que les coordonnées pour joindre l'étudiante-rechercheure (voir annexe 1).

L'identification des organismes ciblés s'est concentrée sur ceux qui accompagnent, ou sont susceptibles d'accompagner, des femmes et des filles ayant un vécu en lien avec l'industrie du sexe. La sélection incluait notamment les CALACS, CAVAC, les organismes dont la mission principale est l'accompagnement des femmes dans l'industrie du sexe, ainsi que les maisons d'hébergement de première et de deuxième étape destinées aux femmes victimes de violence. Ces organismes ont été repérés principalement à partir de recherches effectuées sur leurs sites web institutionnels ou à l'aide de répertoires régionaux d'organismes communautaires.

Des courriels de relance ont été envoyés en janvier et en mars 2025 afin d'optimiser les possibilités de collaboration et de participation (voir annexe 3). Parallèlement, des annonces ont

étée diffusées avec le matériel de recrutement sur des pages professionnelles liées à l'intervention, notamment sur le réseau social *Facebook* (voir annexe 1). Le processus de recrutement s'est déroulé sur une période de six mois, de novembre 2024 jusqu'au 25 avril 2025. Au terme de cette démarche de recrutement, sept intervenantes ont accepté de participer à la recherche, tandis qu'une huitième participante s'est désistée en cours de processus. En parallèle, quinze organismes ont répondu au courriel initial de prise de contact sans toutefois pouvoir participer. Plusieurs raisons à cela ont été mentionnées et sont indiquées dans le tableau (1) ci-dessous.

Tableau 1
Réponses des organismes au contact de recrutement (n = 15)

	<i>n</i>
Sans intervenantes qualifiées, mais relayant l'invitation et s'intéressant aux résultats	2
Ayant relayé l'appel à participation sans s'impliquer directement	2
Ayant décliné l'invitation sans préciser les raisons	3
Ayant demandé des informations supplémentaires, sans engagement ultérieur	1
Déclarant une absence d'expertise en lien avec l'industrie du sexe	1
Déclarant une absence de clientèle liée à l'industrie du sexe	1
Souhaitant développer des services adaptés, mais sans clientèle en lien avec l'exploitation sexuelle	1
Intervenantes expérimentées en TSPT ou en exploitation sexuelle, mais non formées à l'approche sensible aux traumas	2
Regroupement provincial ayant transmis l'appel à ses membres	1
Ayant exprimé un désaccord terminologique/idéologique en lien avec l'usage du terme « victime d'exploitation sexuelle »	1

4.3 Collecte de données

La collecte de données constitue une étape centrale de tout processus de recherche qualitative. Ici, elle vise à favoriser l'émergence des savoirs situés à partir de l'expérience des personnes concernées par le phénomène étudié. Cette prochaine section détaille les modalités de collecte, de traitement et d'analyse des données, ainsi que les considérations éthiques qui ont encadré l'ensemble du processus.

4.3.1 Formulaire d'informations sociodémographiques

Un court formulaire sociodémographique (voir annexe 5) a été élaboré afin de recueillir des données contextuelles essentielles à la compréhension des récits recueillis lors des entretiens. Ce formulaire permettait de renseigner l'âge, le genre, l'origine ethnoculturelle, le niveau de scolarité, l'expérience professionnelle, le type d'intervention réalisé, le nombre d'heures consacrées à l'accompagnement des survivantes ainsi que sur la formation reçue en lien avec l'approche sensible aux traumas et l'exploitation sexuelle. Ces données ont été l'occasion de brosser le profil sociodémographique de l'informatrice et de fournir des éléments clés pour comprendre les récits (Savoie-Zajc, 2009). Elles offrent un cadre de référence utile pour contextualiser les propos exprimés lors des entretiens et pour analyser de manière plus fine les pratiques et les représentations des participantes.

Toutes les intervenantes ayant pris part à la recherche ont complété le formulaire. Les données recueillies ont été systématiquement intégrées à l'analyse afin d'examiner comment les caractéristiques individuelles et professionnelles des participantes peuvent influencer leur posture d'intervention, leurs stratégies et leur compréhension du rôle qu'elles jouent auprès des survivantes de l'industrie du sexe. Ces informations ont permis d'appuyer la construction de tableaux descriptifs présentant le profil des participantes, en complément à l'analyse qualitative.

4.3.2 Entrevue semi-dirigée

Tel que le souligne Savoie-Zajc (2009) l'entrevue semi-dirigée constitue une interaction verbale souple, dans laquelle les participantes et le chercheur s'engagent volontairement pour coconstruire une compréhension d'un phénomène d'intérêt partagé. L'entrevue semi-dirigée permet donc de rendre explicite l'univers de l'autre et vise la compréhension de son monde, afin de permettre d'apprendre de cet univers.

Les entretiens ont été réalisés comme prévu, entre l'hiver 2024 et le printemps 2025, à l'aide du logiciel de visioconférence Microsoft Teams©. Dans le cadre de cette recherche, le recours aux technologies de l'information a permis à l'étudiante-chercheure d'élargir le bassin de recrutement en incluant des intervenantes de différentes régions du Québec. Par ailleurs, la collecte de données en ligne peut s'avérer plus attrayante pour les participantes que les entretiens en présentiel, en raison de caractéristiques telles que la commodité, l'efficacité, la rentabilité et la

flexibilité (Archibald et al., 2019 ; Mirick et Wladkowski, 2019). Ces avantages ont motivé ce choix.

Reposant sur un guide thématique, l'entrevue semi-dirigée a permis d'explorer en profondeur les perceptions, les pratiques et les stratégies mobilisées par les intervenantes, tout en laissant place à la contextualisation de leurs propos et à l'expression libre de leurs réflexions. Le guide comprenait six grands thèmes (voir annexe 6) : 1) la compréhension et l'appropriation de l'approche sensible aux traumas; 2) les pratiques et stratégies d'intervention mises en œuvre; 3) les obstacles et défis rencontrés dans l'accompagnement; 4) le soutien organisationnel et les ressources disponibles; 5) les effets perçus, du point de vue des intervenantes, sur les survivantes accompagnées; 6) les réflexions critiques et recommandations formulées par les participantes. Enfin, tous les entretiens ont été menés à l'aide de ce guide. Ils ont duré entre 1 h et 2 h 30, pour une moyenne de 1 h 45.

4.3.3 Traitement des données

Les entretiens ont été enregistrés à l'aide du logiciel de visioconférence Microsoft Teams©, via le compte académique de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Ces enregistrements ont ensuite permis la retranscription intégrale des propos des participantes sous forme de verbatims à l'aide du logiciel Word©. Afin d'assurer la fidélité des transcriptions, les fichiers audios ont été réécoutés attentivement, permettant une retranscription mot à mot. Pour préserver la confidentialité des participantes, un processus rigoureux d'anonymisation a été appliqué dès l'étape de transcription. Tous les noms propres, lieux, noms d'organisations ou toute autre information permettant une identification directe ou indirecte ont été retirés ou remplacés par des identifiants neutres, apparaissant entre crochets dans les récits. De plus, les noms des intervenantes ont été remplacés par des pseudonymes⁸. Les verbatims ont ensuite été importés dans le logiciel NVivo15© pour être encodés et analysés selon une méthode d'analyse thématique. Ce processus a permis de dégager des régularités et de faire émerger des catégories à partir des discours des participantes, en cohérence avec les objectifs de la recherche.

⁸ Voir la section 4.3.5 concernant le choix des pseudonymes

4.3.4 Analyse thématique

L’analyse a été réalisée à l’aide du logiciel NVivo15©, en suivant les étapes proposées par Paillé et Mucchielli (2021). Avant d’entamer l’encodage formel, l’étudiante-rechercheuse a relu à plusieurs reprises l’ensemble des verbatims afin de s’imprégner de l’univers des participantes et de saisir la complexité des récits. Cette phase d’immersion a facilité l’identification des éléments saillants et la construction progressive d’un arbre thématique. Comme le soulignent Paillé et Mucchielli (2021), le regroupement thématique vise à structurer les éléments significatifs autour d’axes porteurs de sens, dans le but de produire une compréhension approfondie du phénomène étudié.

L’analyse des entretiens semi-dirigés a été menée selon une approche à la fois déductive et inductive. D’une part, des catégories préétablies ont été mobilisées en lien avec les fondements de l’approche sensible aux traumas. D’autre part, les thèmes émergents issus du discours des participantes ont été intégrés progressivement au fil du processus d’analyse. À mesure que les entretiens s’accumulaient, les premières catégories, parfois encore imprécises, ont été confrontées entre elles, ce qui a permis d’identifier des recoupements, de raffiner les thématiques et de mieux structurer les données. L’analyse a impliqué un aller-retour constant entre les données, les catégories conceptuelles et les nouvelles pistes émergentes, dans une logique de va-et-vient méthodologique visant à maintenir l’ancrage des thèmes dans les propos des participantes. Cette posture a permis d’éviter les risques de surinterprétation ou de décontextualisation. L’ensemble du processus s’est inscrit dans une posture réflexive : l’étudiante-rechercheuse a porté attention à ses propres biais, ainsi qu’à l’influence de ses expériences personnelles et professionnelles. Cette réflexivité a été soutenue par la tenue d’un journal de bord analytique et par des échanges réguliers avec la directrice de recherche, dans une perspective de rigueur et de crédibilité des interprétations.

Parmi les premières catégories retenues, la présentation de la participante a été considérée comme essentielle, non seulement parce qu’elle introduit l’entretien, mais aussi parce qu’elle permet de contextualiser l’ensemble du récit. Comprendre qui parle, avec quel parcours et quelles références, éclaire la manière dont chaque intervenante construit son rapport à l’intervention, à la recherche et aux survivantes.

Par la suite, les segments des verbatims ont été regroupés selon les grandes catégories suivantes, chacune introduite par la prémissé « ce que les témoignages nous apprennent » sur :

1. Les organisations qui accompagnent les femmes dans l'industrie du sexe;
2. Les femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe;
3. L'intervention auprès de ces femmes;
4. L'approche sensible aux traumas;
5. Les approches complémentaires;
6. Les partages personnels des intervenantes.

Ce processus a conduit à la création de catégories et de sous-catégories, à partir desquelles ont émergé des thèmes transversaux et certains éléments de conceptualisation. L'objectif était de rendre compte de la richesse, de la complexité et de la singularité des récits recueillis, tout en identifiant les similarités et les variations entre les points de vue exprimés. L'arbre thématique s'est ainsi précisé au fil de l'analyse, chaque nouvelle entrevue venant nuancer, confirmer ou remettre en question les regroupements initiaux. Il a été structuré de manière à répondre directement à la question centrale de la recherche. Les résultats présentés dans le chapitre suivant sont donc organisés autour de cinq grandes sections thématiques, qui reflètent les principaux axes de sens issus de l'analyse. Chaque section est subdivisée en sous-thèmes, permettant de présenter les pratiques sensibles aux traumas, les stratégies d'intervention mobilisées, les défis rencontrés et les leviers identifiés par les intervenantes.

4.3.5 Considérations éthiques et modalités de gestion des données

Ce projet a été évalué par le Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'Université du Québec en Outaouais (numéro de référence 2025-3663), a reçu son approbation le 21 novembre 2024 (voir annexe 7). Il respecte les trois principes fondamentaux de l'éthique de la recherche impliquant des êtres humains, tels qu'établis dans l'*Énoncé de politique des trois Conseils* (EPTC2) : le respect des personnes, la préoccupation pour le bien-être et la justice (CRSH, CRSNG et IRSC, 2022, p. 6) (voir annexe 8). Le principe de respect des personnes implique de prendre en compte l'autonomie de celle-ci, ce pour quoi un formulaire de consentement a été partagé et signé avant l'entrevue, ainsi que repris verbalement avant de débuter l'enregistrement de la rencontre (voir annexe 4). La transparence quant aux objectifs de la recherche, mais aussi aux mesures prises pour protéger la confidentialité et le bien-être des participantes, vise à assurer un consentement libre et éclairé, à instaurer un climat de confiance et à favoriser des échanges authentiques, tout en respectant les principes éthiques de la recherche.

Afin de recueillir et d'analyser les récits des intervenantes, il a été essentiel d'obtenir le consentement à l'enregistrement audio et vidéo des entrevues, puisque le logiciel Microsoft Teams© ne permet pas de sélectionner une seule des modalités. Les participantes ont été avisées de cette condition et avisées que les enregistrements seraient détruits selon les modalités prévues par l'Université du Québec en Outaouais (UQO), en conformité avec le *Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications*. Elles ont également été mises au courant que, dès la retranscription des entrevues complétée, la confidentialité s'étendrait à toutes les dispositions encadrant la conservation et la destruction des verbatims. Tout document de travail actif a été protégé par un code et stocké dans des dossiers sécurisés via le compte académique de la Suite Office 365© de l'étudiante-rechercheuse. De plus, toutes les données personnelles ont été traitées conformément aux règlements de l'UQO sur la confidentialité et la protection des données en vigueur, garantissant ainsi la sécurité et l'intégrité des informations tout au long du projet.

C'est dans un souci de cohérence avec les propos de Martineau (2007), selon qui « *donner la parole sans la perdre et prendre la parole pour donner la parole* » (p. 77) implique de créer un espace d'expression pour les participantes tout en agissant comme défenseur de leur voix, il a été proposé à chacune de choisir elle-même le pseudonyme utilisé dans ce mémoire. Cette démarche vise non seulement à respecter les principes éthiques de la recherche qualitative, mais aussi à favoriser une prise de parole libre et authentique. Le choix du pseudonyme permet également aux participantes de se reconnaître dans les extraits de verbatim présentés. Afin d'assurer la confidentialité des informations fournies lors de l'entrevue et de présenter les données de manière qu'aucune participante ni les organismes pour lesquels elles travaillent ne puissent être identifiés, nous avons refusé à l'une d'elles de conserver son prénom. Ce choix a été discuté autant avec la participante qu'avec la directrice de recherche, puisqu'il soulevait un enjeu éthique. La participante exprimait le désir de rendre visibles sa parole et son engagement, mais cette volonté entraînait en tension avec l'obligation de protéger son identité et celle de son milieu professionnel. Deux participantes ont, de leur côté, laissé le choix à l'étudiante-rechercheuse d'attribuer un pseudonyme, préférant ne pas choisir un nom en particulier, bien qu'une a demandé à être informé du nom choisi.

Par ailleurs, dans un souci de restitution aux participantes, une section du formulaire de consentement permettait aux participantes d'indiquer si elles souhaitaient être contactées une fois

le mémoire complété, afin de recevoir les conclusions de celui-ci. Toutes ont indiqué vouloir être informées, témoignant ainsi de leur intérêt pour les résultats obtenus.

4.3.6 Limites méthodologiques et portée des résultats

Il importe de souligner certaines limites liées au recrutement des participantes. Comme présenté à la section 4.2.2, plusieurs organismes ont répondu à l'appel à participation sans toutefois pouvoir s'engager dans la recherche. Leurs réponses mettent en évidence que la participation à une recherche dépend de nombreux facteurs contextuels. Certaines ont évoqué un manque de ressources humaines disponibles ou l'absence d'intervenantes possédant l'expertise requise. D'autres ont indiqué ne pas accompagner actuellement de clientèle directement concernée par l'exploitation sexuelle, ou encore, ont manifesté un intérêt pour le sujet sans pouvoir y contribuer activement. L'échantillon obtenu, bien qu'adéquat pour une analyse qualitative, reflète ainsi autant les intérêts exprimés que les obstacles rencontrés par les organismes.

Par ailleurs, certaines considérations éthiques ont influencé les choix liés au recrutement. Afin de préserver l'autonomie des participantes et d'éviter tout conflit d'intérêts, les organismes communautaires de la région de Laval avec lesquels l'étudiante-rechercheuse est susceptible de collaborer dans le cadre de ses fonctions au Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval n'ont pas été sollicités. Cette décision visait à éviter toute pression découlant d'un lien professionnel déjà établi. Bien que prise dans un souci d'intégrité éthique et de respect du principe de participation volontaire, cette précaution a eu pour effet de limiter la diversité régionale des perspectives recueillies.

Le positionnement féministe abolitionniste de l'étudiante-rechercheuse constitue un autre élément ayant influencé le recrutement. Ce choix, ancré dans une volonté de reconnaître les rapports de pouvoir et les violences systémiques qui traversent l'industrie du sexe, se manifeste notamment par l'utilisation des termes « *survivantes* » et « *exploitation sexuelle* ». Cette orientation théorique, bien qu'assumé, a pu constituer un facteur limitatif. Il a notamment conduit au refus explicite d'un organisme en désaccord avec cette terminologie, et a possiblement freiné la participation d'autres organisations qui, bien que mobilisant une approche sensible aux traumas, s'inscrivent dans un cadre idéologique différent. Ce choix terminologique et analytique a donc eu un impact sur l'engagement dans le projet. Au-delà de ces considérations institutionnelles, éthiques et idéologiques, le contexte matériel et temporel de la recherche, ainsi que certains choix

méthodologiques, ont également influencé la nature des données recueillies. Ces éléments ont été pris en compte de manière réflexive tout au long du processus. Ils invitent à considérer les résultats non pas comme des vérités généralisables, mais comme des savoirs situés, produits dans un contexte particulier. Par ailleurs, bien que l'analyse thématique ait été menée avec rigueur, certaines limites demeurent, notamment en ce qui concerne la subjectivité inhérente à toute interprétation qualitative et les choix de catégorisation retenus.

Malgré ces limites, cette recherche s'inscrit pleinement dans une démarche qualitative visant à approfondir la compréhension d'un phénomène à partir de perspectives individuelles et collectives. Les résultats ne prétendent pas à une représentativité statistique, mais aspirent plutôt à une transférabilité des savoirs expérientiels issus du terrain, susceptibles d'éclairer les pratiques et les réflexions dans d'autres contextes d'intervention communautaire.

CHAPITRE 5 : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats issus de l'analyse qualitative des entretiens menés auprès des intervenantes communautaires accompagnant des femmes ayant un vécu en lien avec l'industrie du sexe. D'abord, la présentation s'attarde aux trajectoires, aux motivations et aux postures d'intervention adoptées par les participantes, et ce dans le but de saisir les fondements de leur engagement auprès des survivantes. La deuxième section examine leur compréhension des réalités vécues par les femmes accompagnées, notamment les effets des violences, les trajectoires de sortie, les besoins complexes ainsi que les modalités d'accès aux services. Par la suite, les principes de l'approche sensible aux traumas font l'objet d'une analyse, de même que leur mise en œuvre concrète dans la relation d'aide. La section suivante porte sur les défis et contraintes rencontrés dans la pratique quotidienne des intervenantes. Enfin, la dernière section illustre les stratégies adaptatives et les leviers mobilisés afin de maintenir un accompagnement cohérent, humain et ajusté aux réalités du terrain. Les résultats sont ainsi présentés en cinq axes complémentaires, lesquels permettent de rendre compte de l'analyse des propos tenus par les participantes au regard de la question de recherche, son objectif général et ses objectifs spécifiques.

5.1 Devenir intervenante : trajectoires personnelles, valeurs et postures professionnelles

5.1.1 Présentation des participantes : profil sociodémographique et professionnel

Cette section présente un portrait d'ensemble des intervenantes ayant contribué à cette recherche. Elle décrit certaines caractéristiques sociodémographiques, leur formation, leur milieu de pratique ainsi que le contexte organisationnel dans lequel elles interviennent.

Sur le plan de l'âge, les participantes ont entre 26 et 55 ans, la moyenne se situant dans la tranche des 36 à 45 ans. Cette répartition suggère une présence significative de professionnelles en milieu de carrière, susceptibles d'avoir accumulé une expérience pertinente tout en demeurant ouvertes à l'évolution des approches et des pratiques. De plus, toutes les participantes s'identifient au genre féminin, ce qui reflète la composition majoritairement féminine des équipes d'intervention dans les milieux communautaires œuvrant auprès des femmes. Les parcours de formation sont variés. Trois participantes détiennent un diplôme d'études collégiales, deux possèdent un baccalauréat et une seule a complété des études de deuxième cycle. Une participante

est titulaire d'un diplôme d'études secondaires, ce qui témoigne de la diversité des profils et rappelle que l'expertise acquise sur le terrain constitue également une forme de savoir légitime. Cette diversité de profils illustre la réalité du milieu communautaire, où la qualification professionnelle semble reposer sur un équilibre entre formation, expérience et engagement personnel. Du point de vue linguistique, la majorité des participantes interviennent en français. Toutefois, deux d'entre elles utilisent également l'anglais dans le cadre de leurs fonctions, ce qui peut refléter les besoins d'une clientèle diversifiée sur le plan linguistique, en particulier dans certaines régions urbaines ou frontalières. Par ailleurs, le fait que les intervenantes utilisent presque exclusivement le français dans leurs interventions laisse entrevoir une certaine homogénéité, sans doute liée à la localisation des organismes et aux personnes accompagnées. Cela soulève toutefois des questions d'accessibilité pour certaines survivantes, notamment celles issues de communautés autochtones, anglophones, allophones ou immigrantes.

Le tableau 2 suivant résume les données relatives à l'âge des participantes, le genre et la langue parlée ainsi que le dernier diplôme complété :

Tableau 2
Présentation des participantes (n = 7)

	<i>n</i>
Âge des participantes	
26-35 ans	2
36-45 ans	4
45-55 ans	1
Genre	
Féminin	7
Diplômes professionnels (dernier diplôme complété)	
Secondaire	1
Collégial	3
Baccalauréat (premier cycle)	2
Maîtrise (deuxième cycle)	1
Langues parlées dans le cadre de leurs fonctions	
Français uniquement	5
Français et anglais	2

Sur le plan professionnel, une certaine cohérence est observée dans les rôles occupés par les participantes, bien que leurs parcours diffèrent quant à leur ancienneté dans le domaine de l'intervention. La majorité d'entre elles occupe un poste d'intervenante psychosociale, bien que deux participantes assument des rôles plus spécifiques, soit celui de travailleuse sociale et d'intervenante de liaison, ce qui témoigne d'une certaine diversité fonctionnelle au sein des équipes. En ce qui concerne l'expérience professionnelle en lien avec l'accompagnement de survivantes de l'industrie du sexe, les trajectoires sont également variées. Si certaines participantes sont relativement nouvelles dans ce champ d'intervention, avec entre un et trois ans d'expérience, d'autres cumulent plusieurs années de pratique, notamment dans l'intervalle de quatre à sept ans. Deux participantes possèdent quant à elles entre huit et dix ans d'ancienneté, ce qui permet d'enrichir l'analyse par des perspectives issues de pratiques plus consolidées. Dans l'ensemble, l'expérience moyenne des participantes se situe autour de cinq à six ans, traduisant un équilibre entre expertises émergentes et savoirs professionnels bien établis.

Ainsi, bien que le nombre de participantes soit restreint, la composition de l'échantillon permet de croiser des points de vue issus de profils professionnels diversifiés, tant en termes de rôles que de durée d'engagement sur le terrain. Ce croisement contribue à nuancer les constats issus des entretiens, en tenant compte à la fois de l'évolution de la pratique et des contextes organisationnels dans lesquels elle s'inscrit.

Le tableau 3 suivant résume les données relatives à l'expérience des participantes et au rôle professionnel de celles-ci :

Tableau 3

Expériences et rôles des participantes œuvrant auprès de survivantes (n = 7)

	<i>n</i>
Années d'expérience dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe	
1-3 ans	2
4-7 ans	3
8-10 ans	1
Plus de 10 ans	1
Votre rôle actuel dans l'organisme communautaire	
Intervenante psychosociale	5
Travailleur(e) sociale	1
Intervenante de liaison	1

En somme, les participantes partagent plusieurs caractéristiques communes, notamment leur identification au genre féminin, leur engagement dans le milieu communautaire et leur rôle d'accompagnement auprès des survivantes de l'industrie du sexe. La majorité d'entre elles occupe un poste d'intervenante psychosociale et interviennent principalement en français. Toutefois, leurs profils se distinguent par la diversité de leur formation académique, de leur expérience professionnelle et de leur niveau d'ancienneté dans le domaine. Ces similitudes et différences offrent un aperçu nuancé des contextes dans lesquels elles évoluent, et permettent de situer plus précisément leurs perspectives dans les analyses à venir.

5.1.2 Prendre la parole : motivations exprimées par les intervenantes

La première question posée lors des entretiens portait sur les motivations à participer à cette recherche. Au-delà de sa fonction introductory, cette question visait à explorer l'intérêt professionnel et personnel que les intervenantes accordent à la thématique, ainsi que leur posture à l'égard de l'approche sensible aux traumas. Les propos recueillis révèlent une diversité de motivations, souvent entremêlées, qui témoignent d'un engagement significatif envers le sujet.

Certaines participantes ($n = 3$) expriment un vif intérêt pour la thématique de la recherche en lien direct avec leur engagement auprès des survivantes de l'exploitation sexuelle. Leur participation s'inscrit dans une volonté de faire entendre leur voix, de partager leur expérience et de valoriser leur travail sur le terrain. Nicole illustre bien cette posture :

C'est un sujet qui m'intéresse beaucoup, puis soutenir ces femmes-là, c'est vraiment ce que j'aime faire [...] je veux prendre le temps de te jaser de ma vision puis de ce que je fais, [...] j'ai plein de choses à dire. (Nicole)

Une autre motivation rapportée ($n = 4$) est que la participation à cette recherche s'inscrit dans une démarche déjà amorcée, tant sur le plan professionnel qu'organisationnel. Elle s'insère alors dans une réflexion sur les pratiques et sur les conditions d'intervention auprès des femmes ayant un vécu en lien avec l'exploitation sexuelle : « *C'est ma coordonnatrice à l'intervention qui me l'a transférée [...], on essaie de développer notre volet exploitation sexuelle si on veut, [donc] elle était comme “ça serait intéressant de participer à cette recherche-là”* » (Isabelle).

Pour la majorité ($n = 5$), leur implication repose sur un désir explicite de contribuer au développement des savoirs et des pratiques dans leur champ d'intervention. Elles insistent sur la rareté des données disponibles et sur l'importance de soutenir les actions cliniques par des repères

issus de la recherche : « *Puis c'est un peu pourquoi on participe à la recherche. C'est exactement ça, c'est d'être toujours à l'affût de qu'est-ce qui se passe, puis essayer d'aller chercher le maximum pour les femmes* » (Diane).

Au-delà des motivations professionnelles ou organisationnelles, une répondante souligne que son engagement dans cette recherche s'inscrit aussi dans une logique de solidarité, « *d'entraide de femmes entre les femmes* » (Aurélie). Pour une autre participante, la recherche a également été décrite comme une occasion rare de prendre du recul par rapport à l'intervention quotidienne et que le fait de participer à une telle démarche a été perçue comme un « luxe » professionnel : « *Mais je veux dire nous en étant sur le terrain, on n'a pas le temps de faire de la recherche* » (Gabrielle). Enfin, une intervenante fait remarquer que le champ de l'intervention auprès des survivantes ayant un vécu en lien avec l'industrie du sexe demeure encore peu développé au Québec : « *Oui effectivement tu vas voir qu'au Québec sur ce sujet-là, le monde est assez petit* » (Marjorie). Dans ce contexte, la participation à une recherche prend une valeur particulière, en cela qu'elle aurait le potentiel de briser l'isolement professionnel et d'alimenter une réflexion commune.

Ainsi, les motivations exprimées par les participantes révèlent un engagement envers la reconnaissance de leur travail, la bonification des pratiques et la valorisation de savoirs issus du terrain. En acceptant de prendre la parole dans ce cadre, elles témoignent être soucieuses de faire avancer la réflexion collective entourant l'accompagnement des femmes ayant un vécu avec l'industrie du sexe.

5.1.2 Le « choix » en question : engagements critiques auprès des survivantes

L'engagement professionnel des intervenantes ne se résume pas à une simple orientation de carrière. Il s'inscrit dans des trajectoires personnelles profondément marquées par des expériences de vie, des valeurs sociales, et, pour la majorité d'entre elles, par un positionnement critique à l'égard des systèmes d'oppression où « *la prostitution est une violence sexuelle sur le continuum des violences faites aux femmes* » (Marjorie). Les récits recueillis révèlent que le choix de travailler auprès des survivantes de l'exploitation sexuelle ne relève pas du hasard. Il s'inscrit dans une trajectoire singulière, où se croisent vécu personnel, réflexions féministes, influences militantes et prises de conscience progressives. Plusieurs ($n = 4$) ont partagé des réflexions intimes à ce sujet. Par exemple, une répondante illustre cette dynamique en évoquant d'une part le travail personnel nécessaire pour intervenir dans ce domaine, et d'autre part, son propre parcours. Elle

souligne que bon nombre d'intervenantes ne choisissent pas cette profession par hasard, mais parce qu'elles portent elles-mêmes un vécu qui entre en résonance avec celui des femmes accompagnées. Elle partage aussi une réflexion sur sa propre trajectoire, incluant une expérience passée de prostitution pendant sa jeunesse, qu'elle n'avait pas initialement reconnue comme telle :

J'ai vécu moi-même des choses qui, je pense, m'ont amenée à travailler auprès de cette clientèle-là. Peut-être parce que moi, j'en ai déjà fait aussi de la prostitution quand j'étais adolescente, mais je ne savais pas que c'est ça que je faisais. Ça je l'ai réalisé plus tard. [...] Je trouvais ça vraiment cool jusqu'à peut-être mes 27-28 ans. J'étais comme : « *c'est vraiment cool comme industrie, y'a des femmes qui s'en sortent vraiment bien* », et j'étais vraiment dans ce discours-là. « *C'est mon corps, mon choix* » [en mettant l'accent sur le mot *choix*] [...] mais je n'avais pas cette espèce de recul ou une vision peut-être plus d'ensemble. (Camille)

Dans la continuité de cette réflexion, une intervenante exprime que le « *choix* » d'être en contact avec l'industrie du sexe peut parfois s'imposer sous la contrainte de circonstances particulières : « *On est des femmes avant tout et on est très consciente que toutes les femmes sont « prostituables », puis que des fois dans la vie, chaque femme sait que, s'il lui arrivait des conditions extrêmes, le choix viendrait* » (Diane). Une autre participante adopte une posture similaire en liant explicitement la prostitution aux violences structurelles et aux inégalités sociales. Celle-ci interroge les mécanismes qui rendent certaines trajectoires plus vulnérables que d'autres à l'exploitation sexuelle : « *Qu'est-ce qui construit la prostitution ? [...] Pourquoi certaines femmes ont vécu plein de violences, puis que ça les a amenées vers la prostitution ?* » (Camille).

D'autres récits évoquent un cheminement plus progressif, comme celui de Marjorie, qui relate avoir été profondément marquée par des échanges avec des femmes qu'elle décrit comme « inspirantes » et qui ont remis en question sa lecture de la prostitution. Ces rencontres ont ébranlé sa vision initiale de la prostitution et nourri une remise en question profonde, à la fois personnelle et professionnelle :

Quand j'ai commencé à réfléchir à la prostitution, je ne l'ai pas fait toute seule, j'ai eu des femmes très inspirantes qui m'ont dit, « *bien voyons ! Questionne toi, questionne toi, c'est tu vrai que c'est ça qu'elles veulent ? C'est tu vrai que c'est le fun ?* » [...] Comment on banalise ça comme ça, puis qu'on trouve ça normal socialement [...] je te dirais que probablement mon sauveur, mais aussi mon féminisme a été très secoué pendant plusieurs années en faisant constat par constat. (Marjorie)

Gabrielle, quant à elle, adopte une posture plus ambivalente. Elle affirme ne pas être « *capable d'avoir une opinion tranchée* » sur cette question, ce qui reflète à la fois la diversité des

récits entendus et la neutralité revendiquée par son organisme. Elle reconnaît néanmoins qu'au fil du temps, plusieurs femmes expriment le souhait de quitter le milieu : « *C'est sûr qu'ultimement, les filles veulent toujours, dans l'expérience que j'ai eue, finir par sortir du milieu, puis ça, ça vient vraiment avec l'âge* » (Gabrielle).

Ces prises de parole témoignent de postures à la fois critiques, nuancées et introspectives, où la notion de « *choix* » est questionnée à la lumière des rapports de pouvoir, des déterminants sociaux et de l'expérience concrète d'intervention. L'engagement des participantes s'inscrit dans une démarche profondément ancrée dans leur vécu, leurs valeurs et une volonté de transformation sociale. Qu'elles remettent en question les discours dominants ou qu'elles naviguent dans la complexité des trajectoires individuelles, leurs positionnements révèlent une réflexion engagée à l'intersection du politique, du personnel et du professionnel.

5.1.3 Intervenir auprès des survivantes : expériences, formations et ajustements cliniques

Le contexte professionnel des participantes témoigne d'un fort niveau d'implication dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe, tant en ce qui concerne la charge horaire que la diversité des formes d'intervention. Comme l'indique le tableau 4, trois participantes sur sept consacrent plus de 20 heures par semaine à intervenir auprès de femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe, tandis que trois autres y consacrent un temps plein (30 heures par semaine). Ce niveau d'engagement témoigne à la fois de l'importance accordée à ce mandat dans leurs fonctions, mais aussi, potentiellement, de la pression que cela peut générer au quotidien.

Le tableau 4 suivant présente un résumé des données concernant le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à l'accompagnement des survivantes ainsi que les principaux types d'intervention mobilisés par les participantes :

Tableau 4*Pratiques professionnelles et formation en accompagnement des survivantes n = 7*

	<i>n</i>
Nombre d'heures par semaine consacrées à l'accompagnement des survivantes	
10-20 heures	1
21-30 heures	3
31-40 heures	3
Principal type d'intervention utilisé	
Soutien psychosocial ponctuel	7
Accueil et référencement	7
Intervention individuelle	7
Intervention de groupe	5
Plaidoyer et défense des droits	6

L'ensemble des participantes exerce des fonctions variées, incluant le soutien psychosocial ponctuel, l'accueil, le référencement et l'intervention individuelle. La majorité intervient également en contexte de groupe ($n = 5$) ou est impliquée dans des actions de plaidoyer ($n = 6$). De plus, la majorité ($n = 6$) occupe des rôles spécialisés auprès des femmes ayant un vécu en lien avec l'industrie du sexe au sein de leur organisme. Diane, par exemple, agit à titre de responsable du volet en exploitation sexuelle. Elle décrit son rôle de la manière suivante : « *c'est vraiment de faire en sorte que l'exploitation sexuelle soit vue dans les trois volets de service [...] la prévention, l'intervention et les changements structuraux [...]. C'est d'emblée en agression sexuelle, mais on veut la même chose en exploitation sexuelle* ».

L'approche sensible aux traumas occupe une place importante dans le parcours de formation des participantes : cinq d'entre elles mentionnent avoir suivi au moins une formation sur le sujet. Certaines de ces formations, offertes par des formatrices reconnues telles que Pascale Brillon⁹ ou Évelyne Donnini¹⁰, visaient à outiller concrètement les intervenantes pour mieux

⁹ Dre Pascale Brillon, Ph.D., psychologue, est professeure au département de psychologie de l'université du Québec à Montréal. Elle est aussi psychologue clinicienne, superviseure clinique et formatrice spécialisée dans le traitement des troubles anxieux et particulièrement du deuil et du stress post-traumatiques à l'Institut Alpha. <https://professeurs.uqam.ca/professeur/brillon.pascale/>

¹⁰ Mme Evelyne Donnini (M.Ps) est membre de l'ordre des Psychologues du Québec. Depuis le début des années 2000, elle forme des professionnels de différents milieux (pratique privée, CAVACS, CLSC, maisons d'hébergement en violence conjugale, CALACS, centres de crises, centres hospitaliers, etc.) à l'intervention post-traumatique. <https://www.formationsevelynedonnini.com/formatrice.php>

accompagner les femmes selon une approche sensible aux traumas. Comme le souligne cette participante : « *On n'est pas des professionnelles qui vont diagnostiquer et traiter, mais on peut référer, on peut identifier [...] On a des outils pour minimiser les impacts, réduire leur intensité, leur fréquence* » (Aurélie).

Dans le même ordre d'idées, une participante insiste sur le fait que, dans les milieux communautaires, cette approche ne vise pas à traiter le trauma de manière thérapeutique. Elle consiste plutôt à reconnaître les conséquences du trauma et à s'ajuster aux mécanismes de protection développés par les femmes :

Bien moi, ce que je décris, ce qui me vient, c'est d'abord et avant tout... C'est une approche sensible aux traumas, c'est-à-dire que nous, on ne travaille pas sur le trauma en tant que tel, on va travailler sur les conséquences ou encore les mécanismes que les femmes ont mis en place [face aux traumas]. Qu'elles aient un diagnostic ou non, pour nous au niveau de l'intervention, ça nous importe peu. (Diane)

En ce qui concerne plus spécifiquement les formations axées sur l'accompagnement des survivantes de l'exploitation sexuelle, trois participantes en ont suivi entre trois et quatre au cours des cinq dernières années, tandis que trois autres en ont suivi cinq ou plus. Toutefois, l'accès à ces formations spécialisées demeure inégal. Alors que certaines ($n = 2$) ont eu l'occasion d'approfondir leurs connaissances par le biais de nombreuses formations, d'autres ($n = 2$) estiment avoir plutôt développé leurs compétences sur le terrain. Celles-ci soulignent d'ailleurs la valeur du savoir expérientiel, construit progressivement à travers la pratique, les essais et erreurs, les échanges entre collègues ainsi que les espaces de supervision.

Le tableau 5 suivant résume les données relatives aux formations suivies par les participantes en ce qui concerne l'approche sensible aux traumas et celles ciblant l'accompagnement des survivantes d'exploitation sexuelle :

Tableau 5*Formations suivies par les participantes n = 7*

	<i>n</i>
Avez-vous déjà suivi une formation sur l'approche sensible aux traumas	
Oui	5
Non	2
Combien de formations avez-vous suivies au cours des 5 dernières années ciblant l'accompagnement des survivantes d'exploitation sexuelle ?	
Aucune	1
3-4	3
5 et plus	3

Les propos recueillis soulignent la richesse et la diversité des parcours professionnels des intervenantes. L'ensemble des éléments abordés, qu'il s'agisse de la charge horaire consacrée à l'accompagnement, de la variété des fonctions exercées, de la spécialisation progressive des rôles, de la participation à des formations spécialisées et de l'importance accordée au savoir expérientiel, témoigne d'un investissement soutenu et d'une posture d'intervention en constante adaptation aux réalités du terrain.

5.1.4 S'approprier l'approche : entre relation et posture professionnelle

Pour l'ensemble des participantes, intégrer une approche sensible aux traumas ne se résume pas à appliquer un protocole ou une méthode prédéfinie. Il s'agit plutôt d'un cadre relationnel, fondé sur la reconnaissance du trauma comme élément central des parcours de vie des femmes accompagnées, et sur l'adaptation continue des pratiques d'intervention à leurs besoins spécifiques.

Une intervenante soutient que l'approche sensible aux traumas repose sur une compréhension globale du vécu des personnes accompagnées. Selon elle, cette approche permet de mieux saisir les répercussions de la prostitution sur la santé psychologique et émotionnelle des femmes. Elle précise que travailler dans cette perspective implique de reconnaître les liens entre l'exploitation sexuelle et les expériences traumatiques :

Quand on utilise l'approche sensible aux traumas auprès des femmes qui ont été dans la prostitution, c'est qu'on sous-entend que la prostitution peut mener à des traumas. Donc, c'est un milieu dans lequel il y a de la violence. Puis, que les femmes, comme

toutes les femmes victimes de violences sexuelles, elles vont présenter différents enjeux spécifiques au fait d'avoir été en situation traumatisante. (Marjorie)

Pour une autre participante, cette approche s'inscrit dans un équilibre parfois délicat entre différents cadres d'intervention, notamment entre la posture féministe de l'aide entre pairs et les exigences d'une intervention post-traumatique plus structurée :

Mais c'est sûr qu'en intervention post-trauma, on sort de la relation d'aide [tel que valorisé dans l'approche féministe] [...]. Au niveau du post-trauma, où est-ce qu'on dépasse un peu la limite de la relation d'aide, c'est au niveau de l'experte-aidante. En relation d'aide, on n'est pas une experte, j'ai un vécu de femme comme toi, on s'entraide. Tandis qu'en post-trauma, il faut que je me montre un petit peu comme une experte si je veux être crédible, si je veux qu'elle ait confiance [...] toujours en transparence. (Aurélie)

Dans cette tension entre posture égalitaire et expertise, un répondante décrit l'importance de cette approche permettant d'avoir une présence souple et soutenante auprès des femmes accompagnées. Elle insiste sur le fait qu'il faut accueillir les résistances et à les comprendre comme faisant partie du processus, plutôt que comme des obstacles à contourner :

Puis je trouve que la personne se sent plus comprise. Puis mieux soutenu, qu'on ne va pas jeter la serviette au premier obstacle, puis d'être plus dans la compréhension, puis de travailler justement à défaire ces noeuds-là au lieu de d'être rigide, puis dire « *bien moi c'est ça, c'est ça, puis ça ne te convient pas, bye* ». (Gabrielle)

Ainsi, pour les intervenantes, l'approche sensible aux traumas se traduit par un engagement profond envers la reconnaissance des vécus traumatisques, mais aussi par une volonté d'adapter continuellement l'intervention à la réalité de chaque femme. Pratiquée dans un cadre communautaire, cette approche ne vise pas le traitement direct du trauma, mais bien le soutien des femmes dans la gestion et l'atténuation de ses effets au quotidien, en misant sur la présence, l'écoute active, la collaboration et la création de repères concrets et utiles dans leur vie de tous les jours.

5.2 Comprendre les femmes accompagnées : récits de vie, traumatismes et besoins complexes

Les participantes évoquent le vécu des femmes qu'elles accompagnent tout en faisant ressortir des trajectoires marquées par des traumatismes précoces, des violences répétées et une accumulation de formes d'exclusion. Sans les réduire à ces expériences, elles reconnaissent la

complexité de leur vécu, les blessures profondes qui en découlent, mais aussi la résilience déployée pour y faire face. L'analyse des témoignages révèle que cette compréhension constitue un repère central dans leur pratique. Elles les amènent à porter un regard attentif et bienveillant, qui dépasse les comportements observables pour en saisir le sens à la lumière d'histoires de vie souvent marquées par des souffrances difficiles à nommer.

5.2.1 Donner sens aux parcours de vie : repères pour réhumaniser l'accompagnement

L'ensemble des intervenantes fait état d'une posture d'intervention empreinte d'empathie et d'un désir sincère de comprendre les trajectoires des femmes. À travers leurs propos, elles témoignent d'une sensibilité particulière à la complexité des parcours de vie, souvent façonnés par des violences cumulées, des traumatismes précoces et des stratégies de protection psychiques ou corporelles.

La majorité des participantes ($n = 6$) précise que l'entrée dans l'industrie du sexe ne relève pas du hasard. Elle s'inscrit plutôt dans un continuum de violences, souvent amorcé dès l'enfance. À cet égard, une répondante insiste sur l'accumulation de traumatismes présents dans la vie des femmes – qu'ils soient culturels, familiaux ou sexuels – et qui précèdent leur implication dans ce milieu : « *Si je suis sensible aux traumas dans l'industrie, je crois aussi que ces personnes arrivent avec plein d'autres traumas de base [...], ça arrive avec quelque chose. Ça n'arrive pas par hasard* » (Camille).

Dans cette perspective, certains comportements fréquemment perçus comme difficiles à comprendre ou déstabilisants pour les intervenantes, tels que « *le désengagement* » et « *la méfiance* », sont compris comme des réponses à des violences chroniques. Marjorie précise que ces attitudes ne peuvent être dissociées du parcours de vie dans son ensemble :

Les femmes, comme toutes les femmes victimes de violences sexuelles, elles vont présenter différents enjeux spécifiques au fait d'avoir été en situation traumatique, dont une grande méfiance à l'égard des services et des gens, des enjeux de confiance, des enjeux d'engagement, de désengagements dans les services, des enjeux de reviviscence, réactivation des traumas au contact d'un service ou d'un dévoilement [...]. Mais toutes les autres femmes qu'on classait comme « *en difficulté* », elles avaient généralement des chemins de vie de violence constante... depuis leur enfance avec des agressions, de l'inceste, elles ont été vendues, elles étaient *ta ta ta ta* [expression de continuité]. Puis là, elles font de la prostitution, encore là c'est venu rajouter un morceau de casse-tête. (Marjorie)

Une autre répondant illustre bien cette idée et ajoute qu'il est essentiel de garder en tête « *qu'il y a des traumas en arrière des comportements actuels. [...] de se raccrocher à... c'est un petit peu les traumas qui parlent, puis on va essayer de s'ajuster à ça pour s'adapter* » (Gabrielle) et qu'il ne faut pas interpréter les comportements des femmes comme un manque de volonté, mais bien comme des manifestations de blessures profondes :

Moi, personnellement, ça m'aide à garder ce côté humain-là, puis empathique parce que des fois, ça peut être difficile. Tu as quelqu'un qui ne vient pas au rendez-vous, qui met en échec tout ce que tu proposes, ça peut être difficile pour un intervenant et de se dire : « *ben là, c'est quoi? Elle ne veut pas s'aider ?* » (Gabrielle)

Toujours selon elle, cette attention portée au vécu permet d'éviter les jugements hâtifs et de maintenir une posture d'écoute et d'ouverture : « *c'est d'être à l'écoute, de valider, de questionner, de s'intéresser, d'être curieux. Ce n'est pas une curiosité. Non, ce n'est pas d'être curieux, c'est d'être intéressé, je dirais plus* » (Gabrielle). Isabelle rejoint cette perspective en insistant sur l'importance d'une approche orientée vers la compréhension plutôt que le jugement : « *justement [ne] pas juger, puis juste poser des questions, être curieuses, vraiment une réelle curiosité, pas une curiosité mal placée* » (Isabelle).

Une autre participante exprime cette idée à travers la notion de « *relation d'être* », qu'elle décrit comme une posture d'accueil inconditionnel visant à reconnaître l'autre dans toutes ses dimensions, sans la réduire à un statut, une problématique ou un diagnostic:

Je suis beaucoup dans une relation d'être. La personne devant moi, elle existe, elle est valide, elle a des sentiments, puis c'est correct. Puis, c'est ce qui m'importe le plus. En fait que cette personne soit vue, puis pris en considération, puis pas... pas tout le temps comme « *chut ! Ne parle pas de ça ! Ça ne m'intéresse pas, on est là aujourd'hui pour ça* » c'est comme... c'est l'ensemble, la globalité de la personne qui m'intéresse. J'ai l'impression que ça fait vraiment une différence. (Camille)

Une autre participante s'inscrit dans cette même perspective en évoquant explicitement une posture d'*« humanité »*, qu'elle considère indispensable pour accompagner les femmes sans les réduire à leurs blessures :

Je ne sais pas si ça se dit, mais c'est un mot, j'ai le goût de dire humanité, tu comprends ? C'est des femmes blessées, profondément blessées et en même temps [...], faut vraiment être capable de voir au-delà du comportement avec les femmes. C'est d'avoir toute cette ouverture-là, cette humanité-là ... ce respect, un grand respect pour les femmes puis leur démarche [...] c'est faux de croire que les filles qui viennent au [nom de l'organisme] sont démolies. Elles ont envie de rire aussi (Diane).

Ces témoignages mettent en évidence une posture d'intervention profondément ancrée dans la reconnaissance des parcours marqués par la violence, sans réduire les femmes à leurs blessures. Les intervenantes adoptent un regard empreint d'humilité, refusant les interprétations stigmatisantes pour mieux accueillir la complexité des mécanismes de protection. Elles insistent sur l'importance d'ajuster leur approche avec sensibilité, en valorisant la résilience des femmes et en maintenant, malgré les défis, une présence humaine, respectueuse et engagée.

5.2.2 Valider l'expérience : reconnaître le sens derrière les réactions

La validation du vécu des femmes accompagnées constitue un pilier central de l'approche sensible aux traumas selon les participantes. Pour ces dernières, cela implique de reconnaître pleinement la légitimité de ce que les femmes expriment, sans minimiser leur expérience, sans interpréter à leur place, et surtout, sans chercher à relativiser ce qu'elles ont vécu. Cette posture repose sur une écoute attentive, un regard bienveillant et une compréhension des réactions comme étant cohérentes et significatives au regard de leur histoire.

Une participante illustre cette posture à travers une phrase qui l'a marquée lors d'une formation, et qui, selon elle, résume bien le changement de regard qu'elle donne à l'approche sensible aux traumas : « *c'était une petite phrase de,* « *qu'est-ce qui ne va pas avec cette jeune* » [...] *c'est comme, ben non, mais* « *qu'est-ce qu'elle a vécu pour en arriver là?* », puis “comment je peux faire pour la soutenir, l'aimer? “» (Nicole).

Cette approche amène à porter attention au contexte de vie des femmes plutôt qu'à leurs seuls comportements, et à reconnaître que leurs réactions sont souvent des stratégies d'adaptation à la violence et aux traumas. Une autre répondante insiste sur la nécessité de maintenir cette posture, même lorsque les situations sont chargées émotionnellement ou dépassent les ressources disponibles. Elle rappelle que valider ne signifie pas avoir solution à tout, mais d'accueillir ce qui est, avec lucidité et compassion :

On pourrait en jaser longtemps et je trouve que des fois les gens ils ont donc bien peur de ça, le gros mot prostitution ou exploitation sexuelle ... Parce que ça vient avec genre : « *c'est sûr qu'elle est traumatisée, que je ne sais pas quoi faire* », mais la réalité, c'est ... on ne fait pas de miracle, dans le fond, je reconnais que ce qu'elle a vécu, [se sont] des traumas, qu'il y a plein de choses qui expliquent [ses réactions]. (Camille)

Pour certaines intervenantes ($n = 3$), valider implique également de normaliser les comportements et de les relier à l'impact corporel et psychique des traumas. Isabelle illustre bien cette posture :

On dit ça beaucoup parce qu'en effet, elles ont l'impression souvent de virer complètement ... complètement folle. On normalise. On valide que c'est ton corps qui essaie de te protéger. Il pense qu'il a encore besoin de te protéger. C'est normal parce que ce qu'il a vécu, ça n'avait pas de sens. Fait que là, il est encore en état d'hyper vigilance. Là, aujourd'hui, tu n'es plus en danger, mais c'est une tentative quand même de ton corps qui essaie de te protéger, puis ça c'est valide, c'est valide. (Isabelle)

Ces témoignages illustrent que valider le vécu, ce n'est pas simplement reconnaître les effets du trauma ou encore de nommer les violences subies. C'est avant tout adopter une posture relationnelle qui accueille le récit et les expériences sans jugement, qui s'ajuste à la personne et surtout qui reconnaît la légitimité de son vécu dans toute sa complexité. Cela suppose, pour reprendre les mots de Nicole, un déplacement du regard : il ne s'agit plus de se demander ce qui ne va pas chez la femme, mais plutôt de comprendre ce qu'elle a vécu et d'adapter l'intervention en conséquence. Dans cette perspective, valider l'expérience, c'est aussi reconnaître la personne dans sa globalité : ses émotions, ses réactions, son histoire et sa dignité. C'est lui permettre de se sentir vue, entendue, et accueillie dans tout ce qu'elle est, sans devoir se justifier.

5.2.3 Le savoir-dire et le savoir écrire : adapter son langage pour rejoindre les femmes

L'ensemble des participantes s'accordent sur l'importance d'un langage juste, accessible et représentatif des réalités vécues par les femmes accompagnées. Comme le résume Aurélie, « évidemment, le vocabulaire [doit] être adapté », afin d'éviter les étiquettes, de soutenir l'engagement et de créer un espace sécurisant dès les premiers échanges. Que ce soit dans les interactions directes, les outils cliniques ou les communications publiques, le langage utilisé incarne une posture respectueuse, inclusive et attentive aux mots employés par les femmes elles-mêmes.

Certaines intervenantes ($n = 3$) insistent sur la nécessité d'adapter les supports écrits et visuels afin que les femmes puissent se reconnaître dans les messages transmis. Une intervenante souligne que les termes traditionnellement associés à l'agression sexuelle ne reflètent pas toujours la manière dont les femmes perçoivent leur expérience. Elle explique comment son équipe a ajusté son vocabulaire pour favoriser la prise de contact:

On a publicisé nos services de certaines façons, donc avec un vocabulaire spécifique, avec un visuel spécifique parce que [...] elles ne pouvaient pas s'identifier dans : victime d'agression sexuelle ... Donc on a développé un visuel particulier. On va nommer sur nos visuels, dans nos services, les conséquences de la prostitution. (Marjorie)

Dans le même ordre d'idées, une participante met en évidence l'importance de l'aspect visuel et du ton employé dans les supports d'intervention, en particulier pour les groupes d'adolescentes qu'elle anime. Elle explique comment elle a conçu un journal de bord adapté, afin d'éviter une présentation trop scolaire ou rigide, et ainsi favoriser l'implication des participantes : « *Le côté visuellement intéressant des outils a beaucoup, beaucoup contribué à l'intérêt des filles, [...] Quand je pense au groupe d'ado., le journal de bord, ça a été un gros, un gros morceau* » (Nicole).

Cette attention au langage implique également une réflexion sur les termes employés pour nommer les expériences des femmes. Toutes les intervenantes rapportent adapter leur vocabulaire selon le contexte et les préférences des personnes accompagnées. L'une d'entre elles souligne l'importance de ne pas imposer une lecture explicitement abolitionniste, tout en demeurant cohérente avec ses valeurs personnelles : « *rarement j'utilise « travailleuses du sexe ». Je ne l'utilise pas, mais je vais plutôt dire, « tu travailles dans l'industrie », « tu fais des activités de prostitution » je ne dirais pas « [tu es] victime d'exploit*¹¹ » (Diane). Isabelle précise qu'elle accorde une grande attention au choix des mots afin de préserver le lien thérapeutique avec les femmes :

On traite l'exploitation sexuelle comme une forme d'agression [...] Je suis très prudente [...]. Même si on a l'approche abolitionniste, ce n'est pas quelque chose que je vais nommer d'emblée [...], sinon je pense que le lien peut se briser rapidement. (Isabelle).

Pour sa part, une répondante met en garde contre l'usage automatique de termes comme « *résilience* » qui, bien que souvent animés d'une intention bienveillante, peuvent être mal accueillis par les femmes accompagnées. D'après son expérience, nommer explicitement la résilience peut être perçu comme une forme de retrait de l'intervenante, voire comme une manière de transférer sur la femme l'entièvre responsabilité de son rétablissement : « *On valorise beaucoup*

¹¹ Le terme « exploit » est utilisé tel quel, conformément aux propos de la participante. Dans une approche respectueuse du langage des intervenantes, les citations sont présentées sans modification, même lorsque les termes employés diffèrent de la terminologie habituellement utilisée, comme « exploitation sexuelle ».

la résilience des femmes [...] mais on trouve d'autres mots parce qu'à partir du moment que tu dis « ouais mais tu es résiliente », ça vient avec le « tu vas m'abandonner à mon sort » (Camille).

Ces témoignages rappellent que le langage n'est jamais vraiment neutre dans l'intervention. Adapter ses mots, ses outils écrits et visuels, c'est reconnaître le pouvoir du langage dans la construction de sens, dans l'engagement et dans la possibilité de se reconnaître sans être catégorisée. Le savoir-dire et le savoir-écrire, lorsqu'ils sont sensibles au contexte, aux trajectoires et aux perceptions des femmes, deviennent des leviers puissants pour instaurer une relation égalitaire, respectueuse et cohérente avec les fondements de l'approche sensible aux traumas.

5.2.4 Accueillir la diversité des trajectoires : besoins et accès aux services

Toutes les participantes soulignent que les besoins des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe sont multiples, évolutifs et étroitement liés à la diversité de leurs trajectoires. Qu'elles soient encore actives, récemment sorties ou éloignées de ce milieu depuis plusieurs années, les femmes présentent souvent des situations de grande précarité, nécessitant un accompagnement personnalisé et flexible. Comme l'explique une répondante :

Ce qui est spécifique un petit peu aux personnes en situation de prostitution, c'est toute la précarité, la vulnérabilité, par rapport à la pauvreté, les besoins de base, et cetera. [...] Répondre aux besoins de sécurité, démarches, panier de bouffe, « *as-tu besoin d'une place en hébergement ?* » [...] C'est beaucoup ces démarches qu'on fait dans les premières rencontres, voire la première année de service. (Marjorie)

Ces besoins immédiats – sécurité, alimentation, logement, revenus – sont souvent le point d'ancrage de l'intervention. Toutefois, plusieurs intervenantes ($n = 3$) observent que même après plusieurs années hors du milieu, les femmes peuvent continuer à vivre avec des séquelles importantes et des problématiques complexes. Ces réalités exigent un accompagnement soutenu dans la durée :

Je te dirais qu'avec les femmes qui ont un vécu en lien avec la prostitution, on va beaucoup être appelées à intervenir sur des situations qu'on n'a jamais eu à gérer autrement [...] « *Qu'est-ce qu'on fait avec tes dettes ?* » [...] Beaucoup de démarches supplémentaires : lettres à l'IVAC, aux médecins, à la Régie des rentes et d'invalidité. (Marjorie)

D'autres participantes soulignent l'importance de la continuité dans l'intervention, qui permet de s'adapter aux besoins évolutifs des femmes et de bâtir un lien de confiance : « *Il y a des*

suivis que j'ai depuis mes débuts. Ça fait trois ans que je vois ces filles à chaque semaine ou presque, que je les accompagne dans des démarches qui sont très personnelles, très intimes. » (Nicole). À l'inverse, certaines femmes encore actives dans l'industrie consultent de manière plus ponctuelle, souvent à la suite d'un événement identifié comme marquant ou violent. Ces suivis sont généralement brefs et ne s'inscrivent pas dans une démarche à long terme :

C'est souvent... c'est gros, là. Ça vient avec des menaces, des agressions physiques, etc. [...] Honnêtement, ces femmes-là ne vont pas faire de longs suivis. [...] Si je les vois trois-quatre fois, je ne vois pas nécessairement de résultats tangibles. Ce qui est très différent des femmes qui ne font plus le travail et qui viennent nous contacter des années plus tard. Là, c'est complètement autre chose. (Aurélie)

Les participantes indiquent que les modalités d'accès aux services sont elles aussi variées. Certaines femmes prennent contact directement avec les organismes, tandis que d'autres sont orientées par des partenaires, tels que les centres jeunesse, la police ou les services sociaux. Il arrive également que des femmes soient référées à l'interne vers des intervenantes possédant une expertise spécifique. Selon Gabrielle, la porte d'entrée vers le service influence grandement le premier contact : « *C'est sûr que l'accueil va différer dépendamment comment la personne est entrée dans nos services* » (Gabrielle).

Cette diversité d'accès, de parcours et de besoins appelle une grande souplesse dans les pratiques d'intervention. Comme le résume une participante : « *Elles peuvent être encore dans le milieu, elles peuvent en être sorties, ça peut être récent, ça peut faire longtemps, mais tant qu'elles trouvent qu'elles vivent des conséquences, bien elles peuvent venir chercher le service* » (Marjorie).

5.2.5 Trajectoires de sortie : entre allers-retours et reprises de pouvoir

L'ensemble des participantes s'accordent pour dire que les parcours de sortie de l'industrie du sexe sont marqués par une grande complexité. Loin d'une rupture nette et définitive, ces trajectoires sont le plus souvent non linéaires, jalonnées d'allers-retours, de pauses, de reprises d'activités ou de périodes de transition. Une seule participante mentionne le cas d'une jeune femme ayant quitté l'industrie de manière soudaine, tandis que toutes les autres décrivent plutôt un processus cyclique. Dans ce contexte un participante invite à nuancer la notion même de « sortie » en posant une question fondamentale : « *ça veut dire quoi sortir de la prostitution ?* » (Camille). Plutôt que de l'associer uniquement à l'arrêt complet des activités, elle propose une définition élargie, centrée sur l'amélioration des conditions de vie et l'accès à des alternatives viables: « *On*

l'a mis vraiment très at large, avec des démarches pour améliorer les conditions de vie, qui te permettrait tu sais éventuellement de dire « ben je n'ai pas besoin de la prostitution pour subvenir à mes besoins » (Camille).

Ces trajectoires s'inscrivent dans un contexte façonné par de nombreux facteurs structurels, tels que la pauvreté, la précarité et l'absence de ressources stables. Une répondante illustre cette réalité en évoquant les pressions économiques qui peuvent amener les femmes à retourner vers l'industrie :

La boucle de sortie, il y a des allers-retours, ce n'est pas linéaire. [...] Avec l'excessive pauvreté que vivent les femmes, c'est toujours une solution qui n'est pas très loin. On s'est dit à [région] : logement, nourriture... gros motif de faire la prostitution. (Camille)

Dans une perspective similaire, une intervenante compare le cycle de l'exploitation sexuelle à celui de la toxicomanie, évoquant la possibilité de rechutes tout en reconnaissant les évolutions internes des femmes. Même si certaines retournent temporairement dans le milieu, leur regard sur elles-mêmes et sur leur vécu change progressivement : « *le but [des interventions] c'est de donner le plus d'options possibles avant un retour potentiel dans le cycle* » (Diane).

Ainsi, les trajectoires de sortie sont comprises non pas comme une suite d'événements ponctuels ou un élément isolé, mais comme des processus complexes, marqués par des allers-retours et des ajustements imbriqués. L'enjeu selon les intervenantes n'est pas de forcer une sortie immédiate, mais d'accompagner les femmes avec patience, respect et ouverture, en leur offrant des repères, des alternatives et un soutien constant, quel que soit le moment de leur parcours où elles se trouvent et quel que soit leur volonté de quitter ou non l'industrie.

5.3 De la théorie à la relation : appliquer les fondements de l'approche sensible aux traumas

Cette section présente la manière dont les intervenantes traduisent concrètement les principes de l'approche sensible aux traumas dans leur pratique quotidienne auprès des femmes ayant un vécu en lien avec l'exploitation sexuelle. Loin d'être réduite à une méthode ou à un protocole, cette approche s'incarne dans une posture relationnelle qui traverse l'ensemble de l'intervention. À travers leurs témoignages, les intervenantes soulignent que cette posture nécessite une présence attentive et une grande capacité d'ajustement, dans une perspective non jugeante et collaborative. Cette manière d'être devient un levier fondamental pour instaurer un climat de

sécurité, favoriser l'engagement, et soutenir les processus de reprise de pouvoir des femmes accompagnées.

5.3.1 Incarner le savoir-être : la posture relationnelle comme outil d'intervention

Le savoir-être auprès des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe s'incarne, chez l'ensemble des participantes, dans une posture relationnelle fondée sur la présence, l'écoute active et la qualité de l'alliance. Cette posture relationnelle constitue, à leurs yeux, une condition essentielle à la mise en œuvre d'interventions sécurisantes et adaptées, permettant de répondre avec sensibilité aux besoins complexes des femmes accompagnées. Une répondante insiste notamment sur la primauté de la connexion humaine, qu'elle place au cœur de sa pratique, bien avant l'application de modèles ou de techniques :

Je pense que la seule chose que je voulais dire à propos de l'approche sensible aux traumas, c'est que pour moi, c'est beaucoup plus dans le savoir-être que dans n'importe quoi d'autre, tu sais. C'est le fun avoir de la théorie pour comme *backer* pour dire « *ok, je ne fais pas n'importe quoi* ». Mais c'est à la base, une connexion humaine, du moins comment moi je l'actualise. (Nicole)

Cette perspective est aussi soulignée par une autre participante qui souligne que l'approche sensible aux traumas permet de dépasser la simple transmission de connaissances auprès des femmes. Selon elle, cette approche approfondit la relation d'aide en misant sur le savoir-être et sur la mise en place de conditions sécurisantes pour les femmes. Elle ajoute : « *avec l'approche sensible aux traumas c'est là qu'on vient vraiment consolider cette alliance thérapeutique [...] puis, c'est vraiment une plus-value* » (Gabrielle).

Une autre intervenante renforce cette idée en soulignant l'importance de rester attentive à l'intensité de la souffrance, une réalité que les intervenantes ne doivent jamais minimiser à son avis. Celle-ci partage une image marquante, transmise par une superviseure, qui est devenue un repère dans sa pratique :

Tu as une personne devant toi, imagine qu'on l'avait écorchée au complet. Peu importe ce que tu essaies de faire comme intervention, tout va lui faire mal, tout. [...] Reste sensible à ça [...], essaie d'imaginer : tu vis une agression à caractère sexuel, c'est difficile de guérir de ça, de surmonter ça. Puis là, tu as devant toi une personne qui en a vécu des centaines, je veux dire comment... comment qu'on se relève de ça ? (Camille)

La posture d'intervention requiert également une tolérance « aux zones grises » (Marjorie, Camille), et un confort à composer avec des réalités complexes marquées, par exemple, par la consommation ($n = 4$), la judiciarisation ($n = 1$) ou l'instabilité dans le suivi ($n=7$). Pour une intervenante, les qualités essentielles sont une grande « *flexibilité* », « *l'honnêteté* », « *la transparence* », « *la capacité d'adaptation* » et « *la patience* » (Marjorie). Cette posture s'accompagne d'un rapport qui se veut égalitaire à l'autre, où l'intervenante ne se place pas en position de supériorité ou d'expertise, mais agit plutôt comme une partenaire dans la relation d'accompagnement. Une intervenante illustre cette horizontalité relationnelle par une mise en lien fondée sur la reconnaissance mutuelle et l'humanité partagée : « *puis c'est cool pour les femmes, quand elles se rendent compte*, « que hey je ne suis pas meilleur que toi, moi aussi j'ai mes affaires », ça nous humanise un peu plus dans les yeux des femmes » (Diane).

À travers leurs propos, les participantes soutiennent que cette posture relationnelle se manifeste dans la manière d'être avec l'autre : dans l'accueil de la complexité sans jugement, dans la construction d'une alliance authentique et dans la création d'espaces empreints de respect, d'écoute et de souplesse. Ces qualités relationnelles, fondées sur la présence, l'adaptation et la transparence, sont au cœur des interventions. Elles permettent non seulement d'instaurer un climat de sécurité, mais aussi de soutenir un processus de réappropriation de soi chez les femmes accompagnées.

5.3.2 Être perçue comme vraie : faire preuve d'authenticité

L'authenticité dans la relation est décrite par plusieurs participantes ($n = 5$) comme une autre composante centrale de l'approche sensible aux traumas. Pour elles, être authentique, c'est être soi-même, être transparente, mais aussi adopter une posture « *d'humilité* » (Camille, Diane). Cette authenticité ne constitue pas seulement une valeur relationnelle souhaitable, elle est perçue comme une nécessité, particulièrement en raison du vécu des femmes accompagnées, souvent marqué par des expériences de manipulation, de domination ou de contrôle. Une intervenante insiste sur l'importance d'une présence authentique, particulièrement dans des contextes de proximité. Elle observe que les femmes sont très sensibles aux moindres variations dans l'attitude des intervenantes et que tenter de dissimuler une émotion devient rapidement contre-productif :

C'est super important pour moi d'être dans l'authenticité [...]. Il y a plusieurs femmes qui ont des espèces de petites antennes. Il y a un petit changement dans mon attitude,

elles le savent tout de suite [...] elles sont tellement hypersensibles à tout que de toute façon, ça ne sert à rien d'essayer de faire des cachettes. Je voudrais que je n'y arriverais probablement pas de toute façon. Fait que c'est comme une relation de confiance [...] l'authenticité est vraiment gagnante. (Camille)

Cette capacité des femmes à cerner rapidement une personne n'est pas anodine. Deux intervenantes y voient une compétence de survie développée dans des contextes de danger constant, qui se transforme en un mécanisme de protection présent dans l'ensemble de leurs relations :

Leur méthode de survie, aux filles que je vois, ça a été de *seizer* la personne en trois secondes. Genre, le client est rentré dans la chambre d'hôtel, bien t'as pas le choix de catcher c'est qui, en trois secondes, pour savoir s'il va être violent avec toi, pour savoir si tu es en danger, pour savoir comment agir avec lui, pour savoir... pour te protéger. [...] Puis bien ça, ça reste dans leur vie. Elles ne vont pas arrêter de *seizer* les gens, puis de tout de suite pouvoir mettre le doigt si quelqu'un n'est pas authentique (Nicole).

Enfin, une autre participant insiste sur l'importance d'une transparence relationnelle et pour elle, l'authenticité est une manière de garantir que la relation avec l'intervenante ne reproduise pas les dynamiques d'exploitation subies et ne produisent pas des effets d'instrumentalisation: « ces femmes-là, elles ont beaucoup été utilisées dans leur vie. Puis pour nous [...] c'est vraiment important qu'elles ne se sentent plus utilisées. Tu sais, que ce soit pour des perspectives politiques ou de lutte ou quoi que ce soit » (Marjorie).

Ces témoignages soulignent que l'authenticité n'est pas une qualité secondaire ou un simple idéal relationnel, mais une condition essentielle à l'établissement d'un lien de confiance durable. Être authentique, c'est assumer sa propre humanité, faire preuve de transparence et refuser les postures de supériorité. Cette présence sincère devient d'autant plus importante dans un contexte où les femmes accompagnées ont souvent été exposées à des relations marquées par le contrôle, la manipulation ou la violence. Loin d'une posture neutre, l'authenticité telle que décrite par les intervenantes s'incarne dans un engagement à ne pas reproduire les rapports de pouvoir, à se montrer vraie, et à offrir un espace sécurisant où la confiance peut se reconstruire.

5.3.3 Établir le lien, c'est déjà intervenir : la confiance comme condition de rencontre

Dans l'accompagnement des femmes ayant un vécu en lien avec l'exploitation sexuelle, l'ensemble des intervenantes met en évidence que la construction d'un lien de confiance constitue souvent la pierre angulaire de l'intervention. Cette relation sécurisante, crédible et respectueuse devient une condition essentielle à tout engagement plus profond de la part des femmes. Pour

toutes les répondantes, établir ce lien est en soi une forme d'intervention, particulièrement lorsqu'il permet aux femmes de se sentir entendues et d'amorcer, à leur rythme, des prises de conscience sur leur vécu.

Une intervenante exprime clairement cette priorité. Pour elle, créer un lien solide est parfois plus important que d'aborder rapidement les impacts du trauma : « *Avec le post-trauma, on est plus dans l'importance de créer le lien de confiance. Parce que ce qui est important, en trauma, c'est d'être crédible* » (Aurélie). Une autre insiste sur le fait que, dans le contexte de l'exploitation sexuelle, la relation de confiance prend une place centrale et nécessite souvent davantage de temps et de souplesse que dans d'autres types d'intervention :

Sûr et certain que, pour toutes les femmes, on va miser sur la relation de confiance. Puis, ça prend le temps que ça prend. Versus une femme en agression, par exemple, où c'est plus cadre. Quand tu appelles, bien c'est un suivi ou un groupe, ou des ateliers de reprise de pouvoir, qu'on appelle, qui est plus style café-rencontre, que tu peux aller... mais c'est plus cadre. Versus une femme en exploitation, c'est beaucoup plus large ; on sait que ça demande beaucoup plus de temps. (Diane)

L'ensemble des intervenantes insistent également sur l'importance d'un lien suffisamment fort pour permettre aux femmes de revenir lorsqu'elles en ressentent le besoin, sans que cela soit perçu comme un échec ou une rupture. Cette posture relationnelle, empreinte de patience et d'acceptation, est essentielle même dans les situations où les femmes retournent temporairement dans l'industrie du sexe. Rester disponible devient alors un filet de sécurité, permettant aux femmes de se sentir accueillies et reconnues, peu importe où elles en sont dans leur trajectoire. Isabelle illustre bien cette approche : « *Ce que je veux qu'elle entende, ce n'est pas* : "si jamais je retourne dans l'industrie, je ne peux pas appeler mon intervenante, parce que clairement elle trouve que ce n'est pas positif" » (Isabelle).

Ces témoignages mettent en évidence que la construction du lien de confiance constitue une dimension incontournable de l'intervention sensible aux traumas, particulièrement dans le contexte de l'exploitation sexuelle. Ce lien n'est pas un simple préalable à l'intervention : il en est une composante centrale, et parfois même l'objectif principal dans les premiers temps de l'accompagnement. Dans cette optique, établir le lien et le maintenir, c'est intervenir. C'est aussi à travers ce lien que peuvent émerger des éléments essentiels du vécu des femmes, des prises de conscience, ou simplement, pour certaines, le sentiment d'exister légitimement aux yeux d'une autre personne.

5.3.4 Crée des espaces relationnels : sortir du cadre pour faire place au lien

Cette importance accordée à la construction du lien de confiance amène les intervenantes à repenser les conditions mêmes des suivis. Car si établir le lien constitue en soi une forme d'intervention, encore faut-il que les modalités de cette rencontre favorisent la sécurité, la liberté d'expression et le respect du rythme des femmes. C'est dans cette optique que plusieurs répondantes ($n = 5$) insistent sur la nécessité de créer des espaces relationnels flexibles, en s'éloignant des cadres formels et institutionnels pour permettre à la relation de se développer dans des contextes qui contribuent à les réhumaniser en les rendant plus accessibles et souvent plus informels.

À cet effet, une intervenante décrit comment elle adapte les modalités de rencontre pour favoriser un climat de confiance. Cela peut se faire lors d'une marche ou encore durant un moment en voiture, qui, bien souvent, facilite le partage de certaines confidences :

Habituellement, c'est correct de faire un suivi avec une femme dans un bureau plus protocolaire, mais souvent, [avec] les femmes, bien je vais faire d'autres choses. On peut sortir, prendre une marche, on peut aller au parc, on peut aller s'asseoir sur une doudou dans un parc [...] je vais utiliser plus ma voiture avec elles pour aller dans un endroit, parce que l'informel fonctionne plus. Puis, c'est souvent dans une voiture où j'ai des informations, puis un historique, puis des réflexions, des confidences... plus dans l'informel. (Aurélie)

Une répondante insiste aussi sur l'importance d'adapter les espaces physiques au sein même des organismes, tout comme les espaces relationnels à la réalité des femmes, en privilégiant par exemple des lieux extérieurs ou moins formels et de faire preuve de souplesse : « *On a comme essayé d'adapter le plus possible nos locaux [...] c'est beaucoup de rencontres à l'extérieur aussi. De toute façon, le formel est pas... dans un bureau, ce n'est pas ce qui est le plus efficace nécessairement* » (Camille).

D'un autre côté, plusieurs intervenantes ($n = 4$) utilisent des moments de la vie quotidienne comme leviers pour initier un échange. Une d'entre elles donne l'exemple d'interactions qui semblent spontanées, mais sont en réalité pensées pour favoriser la rencontre : « *je vois qu'elle fume une top, fait que je fais exprès, je m'en vais vapoter dehors. On provoque des situations informelles ; il y a des choses qui sont calculées, tout en étant dans cette posture* » (Diane).

Enfin, une répondante souligne que cette souplesse implique aussi une forme de disponibilité, de mobilité et une volonté de rendre les services accessibles malgré les obstacles

multiples que vivent les femmes. Cette adaptation doit néanmoins se faire avec prudence, en tenant compte des risques pour la sécurité des intervenantes lorsqu'elles sortent du cadre physique de l'organisme. Celle-ci insiste néanmoins sur l'importance de lever les barrières à l'accès, dans un contexte où chaque démarche peut représenter un défi : « *on veut vraiment essayer de rendre l'accès aux services le plus facile possible, parce qu'on le sait que, déjà, dans leur situation, tout est difficile, tout est compliqué* » (Gabrielle).

Ces pratiques démontrent que l'environnement d'intervention ne se réduit pas à un espace physique dédié au sein des organismes. Il s'agit plutôt de créer une atmosphère de sécurité, de respect et de disponibilité où le lien peut se tisser dans des contextes plus souples. Pour les participantes, sortir du cadre habituel est ce qui parfois permet justement à la relation d'émerger.

5.3.5 Intervenir sans nuire : vigilance et ajustement

Créer des espaces relationnels flexibles et accessibles constitue un levier important pour favoriser l'établissement du lien. Toutefois, cette souplesse dans les modalités d'intervention ne va pas sans responsabilité. Une fois le cadre élargi, il devient d'autant plus essentiel de veiller à la sécurité de la rencontre, une sécurité qui ne se limite pas à l'aspect physique, mais englobe également les dimensions émotionnelles et relationnelles. L'ensemble des intervenantes souligne que la sécurité se construit dans chaque interaction, à travers une écoute attentive des réactions, des ajustements constants, ainsi que la mise en place de conditions concrètes et symboliques permettant aux femmes de se sentir réellement en sécurité. Une intervenante aborde ce principe de sécurité en rapportant à la mission de son organisme : « *notre mission, très importante aussi avec ces personnes-là, c'est, avant d'évaluer si on peut aider, on va ne pas nuire. Faire attention à ne pas nuire, c'est pour ça que l'intervention post-traumatique, c'est délicat, faut le faire bien* » (Aurélie).

Cette préoccupation de « ne pas nuire » se manifeste également dans la vigilance que les intervenantes développent face aux risques de revictimisation. Deux intervenantes insistent sur l'importance de détecter les signes de revictimisation ou de réactivation involontaire du trauma. Une première souligne que même une intervention perçue comme anodine peut déclencher des réactions intenses, et que l'intervenante doit savoir ajuster rapidement sa posture : « *être sensible justement à ne pas revictimiser, aussi ne pas redéclencher. C'est toutes des choses qu'il faut penser aussi dans nos pratiques* » (Gabrielle). Une autre explique que cette sensibilité demande d'adapter

en continu le contenu ainsi que le rythme de l'intervention : « *on s'adapte beaucoup à la personne. C'est aussi ça d'être sensible, de voir que "ah on vient d'aborder ça", mais clairement, ça vient de la redéclencher, j'arrête sinon elle se traumatisé* » (Isabelle).

Au-delà de cette vigilance individuelle, une intervenante insiste sur le fait que le principe de sécurité est si central qu'il revient, selon elle, à l'intervenante d'en être la « gardienne » et d'assumer explicitement ce rôle :

Le sentiment de sécurité émotionnelle et physique, à quel point c'est prioritaire [...] comme intervenante, à chaque fois qu'on a un groupe ou un café-rencontre, on se présente toujours comme ça : « *moi, je suis la gardienne de la sécurité* » [...] je m'assure que la sécurité émotionnelle soit en place (Diane)

En somme, cette section illustre à quel point la sécurité constitue un enjeu transversal de l'intervention sensible aux traumas. Elle ne peut être présumée, ni traitée comme un acquis, mais doit plutôt faire l'objet d'une attention soutenue, consciente et évolutive. Pour les intervenantes, cette vigilance se manifeste dans l'écoute des signes, l'ajustement constant des pratiques, et le respect du rythme de chaque femme afin d'*intervenir sans nuire*.

5.3.6 Du savoir-être au savoir-faire : construire des pratiques ajustées

Si la sécurité constitue la base de toute relation d'aide en contexte post-traumatique, encore faut-il que cette posture attentive se traduise par des gestes concrets et des stratégies d'intervention adaptées. Pour les intervenantes, il ne s'agit pas seulement d'être présentes et vigilantes, mais aussi de savoir comment agir, d'outiller leur pratique et d'ajuster leurs interventions aux réalités complexes vécues par les femmes. Dans cette perspective, la sensibilité aux traumas prend la forme d'un savoir-faire relationnel : celui de choisir les bons outils, de les adapter au vécu de chacune, et de coconstruire des interventions qui soutiennent réellement les trajectoires individuelles.

Certaines intervenantes ($n = 2$) insistent sur la nécessité de repenser les outils d'évaluation pour mieux cerner l'ampleur des expériences traumatisques subies par les femmes. Une des intervenantes illustre cette démarche en mentionnant la création d'un formulaire d'évaluation spécifique, plus approfondi que celui utilisé dans les services généraux de son organisme :

On va pousser beaucoup plus au niveau, justement, de l'historique de cette personne-là. L'historique de victimisation, justement, pour aller voir le bagage de trauma que cette personne-là va traîner. Ça nous aide à mieux la comprendre, justement, quand elle va arriver devant nous. (Gabrielle)

Dans cette même logique d'adaptation, une répondante insiste sur l'importance de procéder à une évaluation rigoureuse du niveau de sécurité actuel de la personne avant d'aborder toute dimension traumatique. À ses yeux, il serait non seulement inapproprié, mais potentiellement dangereux de revenir sur des événements douloureux si les conditions minimales de stabilité, telles que l'accès aux besoins de base ou la protection contre la violence, ne sont pas assurées : « [...] parce que tu ne vas pas jouer sur du contenu traumatique si la personne dans sa vie, elle n'est pas en sécurité » (Marjorie).

D'autres intervenantes ($n = 3$), soulignent également l'importance d'élaborer des guides cliniques adaptés aux réalités spécifiques des survivantes. Une des intervenantes explique comment elle et son équipe ont ainsi conçu un outil structurant, qui distingue les balises générales de l'organisme des modalités propres au programme destiné aux femmes ayant vécu dans l'industrie du sexe : « *C'est très concret, c'est vraiment comme un guide d'intervention qu'on a créé pour faire la différence entre des balises puis des modalités [nom de l'organisme] versus [programme pour les survivantes]* » (Nicole).

Au-delà des outils d'évaluation et des balises cliniques, les participantes ($n = 6$) insistent sur la nécessité d'ajuster les pratiques d'intervention aux symptômes fréquemment observés dans les parcours de femmes ayant vécu des violences. En ce sens, une des intervenantes valorise l'usage du récit de vie et du génogramme comme outils permettant de replacer l'histoire personnelle des femmes dans un contexte plus large. Cette démarche vise à favoriser une prise de conscience libératrice, en aidant les femmes à comprendre que leur vécu ne relève pas uniquement de leur responsabilité individuelle, mais s'inscrit dans des dynamiques plus vastes : « *j'ai beaucoup tendance à aller dans tout ce qui est récit de vie, génogramme, qu'elles comprennent que leur histoire se rattache à autre chose [...] ce n'est pas de leur faute. Ça se rattache à quelque chose de beaucoup plus... plus gros* » (Marjorie).

Une autre participante, quant à elle, propose une approche nuancée de l'inconfort, qui permet de distinguer ce qui peut être mobilisateur pour la femme de ce qui risque au contraire d'être retraumatisant. Elle explique comment elle introduit cette notion auprès des femmes accompagnées, en les invitant à évaluer l'intensité de leur inconfort et à reconnaître leurs propres limites :

J'aime ça leur parler aussi de : il y a une limite entre « *je suis inconfortable, c'est un 7-8 sur 10* », là je serais comme, peut-être que ce n'est pas en respect de vos limites.

Mais en même temps, « *pouvez-vous être inconfortable à un niveau 3-4 ?* » Parce que c'est là qu'on apprend. Quand on est dans le 7-8, il y a trop de peur. Mais un certain niveau d'inconfort, ça peut être intéressant pour apprendre. (Isabelle)

De son côté, une autre répondante insiste sur l'importance d'outiller les femmes pour reprendre du pouvoir sur leur corps face aux manifestation sensorielles que peuvent éprouver en accordant une attention particulière à la régulation corporelle :

Tout ce qui est le corps, c'est les réactions physiques, les reviviscences. Là, on est plus dans le concret : les reviviscences kinesthésiques, olfactives, et cetera. Donner des outils pour faire diminuer... pour redonner à la femme le contrôle sur son corps, et pas l'inverse : les traumas contrôlent le corps de la femme. (Aurélie)

Enfin, cette même intervenante rappelle que l'intervention ne peut se réduire à l'application mécanique d'outils thérapeutiques. Elle plaide pour une lecture approfondie des résistances exprimées par les femmes et insiste sur l'importance d'une posture empreinte d'humilité, de transparence et d'engagement dans une coconstruction des outils : « *ce n'est pas grave s'il y en a [des outils] qui ne fonctionnent pas. Ça se peut qu'on essaie des choses. Il faut du temps, ce n'est pas juste une recette* » (Aurélie).

Ces témoignages illustrent que le savoir-faire en intervention sensible aux traumas ne repose pas sur l'application mécanique de techniques, mais sur une capacité constante à ajuster, expérimenter et coconstruire. Il s'agit de reconnaître la complexité des parcours, d'évaluer avec rigueur les conditions de sécurité, et d'adapter les outils cliniques aux réalités vécues, aux symptômes présents et au rythme de chaque femme. Les pratiques évoquées, qu'il s'agisse du récit de vie, des outils au niveau de la régulation corporelle, de l'ajustement du niveau d'inconfort ou du développement d'outils sur mesure, ceux-ci témoignent d'une posture d'humilité professionnelle, où l'intervention est conçue comme un processus vivant, souple, et étroitement lié dans la relation. Dans cette perspective, le savoir-faire devient un prolongement du lien, au service d'un accompagnement respectueux, pertinent et porteur de sens.

5.3.7 Soutenir sans imposer : respecter le rythme et l'autodétermination de la personne

Toutes les répondantes identifient le respect de l'autodétermination comme le dernier fondement central de l'approche sensible aux traumas, mais aussi comme un principe transversal qui oriente l'ensemble de leurs démarches pour et avec les femmes. Cette autodétermination se manifeste à travers le respect du rythme, des choix exprimés, ainsi que dans la capacité à naviguer

avec justesse sur la ligne parfois ténue entre le « *faire pour* » et le « *faire avec* » (Aurélie), afin d'offrir des services réellement adaptés et pertinents pour les femmes accompagnées.

Un premier aspect mis de l'avant par l'ensemble des intervenantes porte sur le respect du rythme, notamment en ce qui a trait au dévoilement du vécu d'exploitation sexuelle. Une des participantes aborde cette réalité en ces termes : « *des femmes qui vont le dire d'emblée [...] puis d'autres, je pense, qui n'ose pas le dire [...] alors qu'] il y a de la honte, de la culpabilité qui est là, et qui serait super nécessaire à défaire* » (Isabelle).

Ce respect du rythme s'applique également dans les démarches de soutien plus pratiques. Certaines ($n = 3$) insistent sur l'importance d'adopter une posture souple, qui tient compte des multiples formes de marginalisation. Pour une d'entre elles, certaines femmes ont d'abord besoin d'un accompagnement plus actif afin de pouvoir, plus tard, regagner du pouvoir sur leur vie :

Avec une femme qui n'est pas marginalisée, le but, c'est qu'elle développe son autonomie, qu'il y ait un propre empowerment [...] mais, avec les femmes dans l'industrie, ou par exemple les femmes autochtones, je vais le faire. Je vais le faire parce que j'ai besoin de passer par là pour créer un lien de confiance, pour qu'ensuite elles développent leur autonomie, qu'elles voient les repères (Aurélie)

Ce respect du rythme s'actualise aussi par l'importance de redonner du pouvoir aux femmes, en les accompagnant dans leur processus de reprise de contrôle sur leur vie :

Je remets toujours à « *tu es la meilleure pour me dire qu'est-ce qui est bon pour toi* », leur donner ce pouvoir d'agir, de reprendre ce pouvoir-là sur leur vie, de les aider à s'émanciper, puis à y toucher. Parce qu'une fois qu'elle y touche, à cette reprise de pouvoir-là, ça goûte tellement bon qu'elle veut continuer [...] c'est d'être là pour la soutenir le plus possible, pour y donner ce goût-là, à reprendre ce pouvoir-là de différentes façons. (Diane)

Une répondante illustre concrètement combien la posture d'accompagnement peut parfois s'avérer délicate, notamment lorsqu'elle entre en tension avec les convictions personnelles de l'intervenante. Elle évoque le suivi d'une femme qui souhaite continuer à travailler dans un bar de danseuses nues malgré des reviviscences liées à une agression sexuelle. Dans ce cas, le rôle de l'intervenante n'est pas d'imposer un changement, mais de soutenir la demande exprimée: « *Bien c'est sûr que moi, ma vision, c'est que ce que j'aimerais, c'est qu'elle arrête de danser [...] Mais elle me dit : « je veux que tu m'aides à gérer mes flashbacks pour pouvoir continuer* » (Nicole). Une autre intervenante aborde également cette tension entre les valeurs personnelles et le respect de l'autodétermination des femmes. Elle souligne l'importance de changer de perspective, de

« mettre d'autres lunettes » puisque « ce sont des choix différents, des valeurs différentes, selon leur vécu. On n'a pas à juger ça » (Aurélie).

Enfin, une intervenante discute également de la difficulté émotionnelle de soutenir une femme dont les décisions apparaissent préoccupantes, voire à risque. Elle exprime son inconfort face à l'impuissance ressentie, mais rappelle que sa responsabilité n'est pas de contrôler ou de diriger la trajectoire de l'autre. Son objectif est d'éviter de reproduire des dynamiques de pouvoir déjà subies :

Puis, c'est le bout qui est difficile. On ne sait pas. Il y a des femmes pour lesquelles j'étais vraiment, vraiment, vraiment inquiète, mais, en même temps, je veux dire, je trouve ça tellement important... on t'a enlevé tellement de... dans l'industrie du sexe, de choix. Dans le fond, on t'a imposé tellement de choses que, moi, je ne veux pas être cette personne-là qui va t'imposer des affaires. Je ne veux pas que tu fasses des choix... pour me faire plaisir à moi. (Camille)

En somme, les propos des participantes témoignent d'un engagement clair envers une posture respectueuse du rythme, des choix et de l'autonomie des femmes accompagnées. Ce respect ne signifie pas une neutralité distante, mais bien une capacité à s'ajuster, sans imposer. Lorsque le soutien devient plus actif, il est toujours pensé comme un levier temporaire au service de la confiance, de l'alliance et, ultimement, de l'émancipation des femmes accompagnées. Ces témoignages révèlent également toute la complexité émotionnelle et éthique que suppose cette posture : tolérer l'incertitude, accepter l'inconfort, et faire le pari de la capacité des femmes à déterminer ce qui est bon pour elles, même lorsque leurs choix déstabilisent ou inquiètent.

5.4 Enjeux et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'exploitation sexuelle

5.4.1 Apprendre du terrain : constats partagés sur l'accompagnement des survivantes

Les propos des participantes révèlent une série de constats issus de leur expérience terrain, témoignant d'un savoir expérientiel en construction constante. Ces apprentissages se sont façonnés au fil des interventions, dans un contexte où les repères préexistants ne permettaient pas toujours de répondre de manière adéquate à la complexité des situations vécues par les femmes ayant un vécu en lien avec l'exploitation sexuelle. En ce sens, une répondante souligne que son équipe a rapidement constaté que les modalités d'accompagnement habituellement utilisées auprès des survivantes d'agressions sexuelles ne pouvaient être transposées telles quelles auprès des femmes

ayant vécu dans l'industrie du sexe. Ce constat a initié un processus d'ajustement progressif, parfois empreint d'incertitude, mais toujours orienté par le souci de développer des repères adaptés à cette réalité spécifique : « *on savait que c'était différent, mais on ne savait pas non plus dans quelle mesure ni quelle forme ça prendrait [...]. Fait que j'ai fait beaucoup de travail au niveau des balises* » (Nicole).

Toutes les participantes reconnaissent également que ces apprentissages s'inscrivent dans un contexte où les approches féministes face à la situation des femmes dans l'industrie du sexe ne sont pas toujours unifiées. Une intervenante souligne par une image toutes les tensions idéologiques qui traversent le champ de l'intervention féministe en lien avec ce sujet : « *Dans le milieu féministe sur ces enjeux-là, on se tire les cheveux* » (Marjorie). Elle précise par ailleurs que maintenir une posture cohérente dans ce contexte n'est pas toujours simple, en raison des divergences de points de vue, des tensions internes aux équipes et des contradictions entre idéaux théoriques et réalités du terrain : « *Je te l'explique, ça avait l'air bien simple, mais tu sais [...] il y a beaucoup de tension [...] ce n'est pas tout le temps si facile que ça de garder une posture, puis de la défendre* » (Marjorie).

Une autre intervenante souligne aussi les dilemmes éthiques et cliniques rencontrés dans l'accompagnement des jeunes femmes âgées de 17 à 18 ans. Elle décrit le malaise généré par le basculement légal entre les contextes qui impliquent des mineures ou ceux qui concernent des femmes majeures, alors que les besoins de soutien, de protection et de discernement demeurent souvent inchangés :

Faut que je change mon *mindset* de trois mois passés, on est dans une situation où « *ah non, ce n'est vraiment pas correct, puis c'est l'exploitation sexuelle* », puis, trois mois plus tard, elle a 18 ans, elle veut faire ça. Puis, moi, je me mets dans un mindset de « *bien, si elle veut faire ça, on va faire de la sensibilisation [...]* ». Je trouve ça un petit peu plus difficile, cet âge-là de 17, de jouer entre les deux ; ce n'est pas toujours évident. (Gabrielle)

Ces témoignages démontrent une posture réflexive et adaptative de la part des intervenantes, qui font évoluer leurs pratiques au fil des situations rencontrées. L'accompagnement des femmes ayant un vécu en lien avec l'exploitation sexuelle nécessite de repenser les cadres habituels, souvent inadaptés à la complexité de leurs réalités. Naviguant entre incertitudes, tensions idéologiques et dilemmes cliniques, les intervenantes développent une forme d'expertise fondée sur l'observation, l'ajustement et l'expérimentation.

5.4.2 Intervenir dans la proximité : être vigilent à la non-disponibilité

Les propos des participantes soulignent les défis émotionnels et relationnels liés au travail de proximité auprès des survivantes de l'exploitation sexuelle. Si cette relation de proximité constitue un appui essentiel pour créer un lien et soutenir les femmes dans leur parcours, elle expose aussi les intervenantes à des tensions internes, à une implication affective importante, et ultimement à se montrer moins disponible dans la relation. Les intervenants soulignent les tensions inhérentes au travail de proximité avec les survivantes de l'exploitation sexuelle. Bien que la proximité favorise l'alliance et le soutien, elle mobilise fortement les ressources émotionnelles et relationnelles des intervenantes. Lorsqu'elle n'est pas clairement balisée, cette proximité peut créer un déséquilibre entre l'investissement personnel et les capacités de récupération, ce qui augmente le risque d'épuisement et rend plus difficile la reconnaissance des signes de non-disponibilité envers les femmes.

Certaines intervenantes ($n = 3$) insistent sur l'importance d'une approche globale dans l'accompagnement des femmes, en soulignant que cette posture, bien qu'indispensable, peut s'avérer émotionnellement exigeante. Elles mettent en évidence la charge que représente, pour l'intervenante, le fait de devoir tenir compte de l'ensemble du parcours de la personne accompagnée, tout en restant alignée avec ses valeurs et en préservant le lien de confiance établi. À leurs yeux, il est impensable de compartimenter l'intervention ou à se limiter à adresser un seul événement traumatisques avec les femmes :

Je ne peux pas dire : « *Regarde, là on va parler juste de l'agression sexuelle que tu as subie à 15 ans* » [...] parce que c'est juste ça qu'on fait. Faut que je prenne tout l'historique, l'éducation, l'enfance, parce que tu sais comme moi que tout a un lien [...]. Ce qui fait que ça peut être épuisant. (Aurélie)

Camille revient quant à elle, sur les « zones grises » propres au travail de proximité, en particulier les défis liés au maintien d'une juste distance relationnelle. Elle évoque les maladresses de posture commises au début de sa pratique, tout en soulignant que certaines situations viennent directement activer des dynamiques de « *transfert* » et de « *contre-transfert* ». Ces enjeux rendent d'autant plus complexe l'équilibre entre proximité et recul dans la relation d'aide : « *[Se sont] des bénéficiaires qui viennent te chercher exactement dans la petite place qui va nous casser [...] comment on prend soin de nous aussi là-dedans pour être une bonne accompagnatrice* » (Camille). Les intervenantes ($n = 7$) évoquent la tension qui peut émerger entre l'implication affective

nécessaire à la relation d'aide et la surcharge émotionnelle qui l'accompagne. Cette dynamique exige un constant ajustement pour demeurer disponibles aux femmes sans se laisser déborder par ce que l'intervention réactive en soi. Cette tension, entre engagement et surcharge émotionnelle, traverse également le discours d'une autre répondante, qui évoque le rôle de « *l'ego, ce fameux ego, d'investiguer, c'est quoi l'ego* » dans la relation d'aide. Elle précise :

Je trouve qu'il peut être vraiment un obstacle à de très belles interventions [...] on prive les femmes, ultimement, parce qu'on met notre ego de l'avant, puis c'est correct, ça prend un certain ego pour faire ce qu'on fait [...] moi, je ne me prends pas pour rien dans la vie. Là, je suis devant une femme, puis je lui offre des outils [...] mais il y a un moment où il ne nous sert plus. (Isabelle)

Préserver une posture d'intervention bienveillante et durable exige un travail constant de connaissance de soi. Pour une intervenante, cette introspection est essentielle afin d'éviter un épuisement progressif et insidieux. Celle-ci utilise l'image évocatrice de l'extinction pour désigner cette perte de vitalité qui guette les intervenantes lorsqu'elles négligent leurs propres repères internes : « *des gens qui s'éteignent parce qu'ils n'ont pas pris le temps de s'observer ou qu'ils ont perdu de vue ce qui compose l'humain avec lequel on travaille* » (Gabrielle). Cette image évoque une perte progressive de disponibilité, de présence ou de sens face aux femmes. Ne plus prendre le temps de reconnaître ses pensées, ses émotions ou ses limites peut mener à une forme d'usure émotionnelle qui fragilise l'intervenante dans sa capacité d'agir. Ces réflexions font écho à celles d'une autre participante, qui rappelle à quel point l'intervention dans le champ de l'exploitation sexuelle confronte les professionnelles à des réalités particulièrement éprouvantes. Elle souligne le caractère difficilement partageable de cette expérience, en raison de la charge émotionnelle, de la violence des récits et du tabou social entourant cette problématique :

Une recommandation, je pense, c'est [que] l'exploitation sexuelle, c'est *totché*. On ne se mentira pas, il n'y a pas beaucoup d'intervenants qui sont à l'aise avec ça, parce que c'est *totché*. Parce que [ce sont] des problématiques qui sont lourdes, puis on est exposée à un niveau de violence comme vraiment intense. Ce qui nous amène à faire, à avoir des pratiques différentes, puis ça peut devenir lourd. (Nicole)

Ces témoignages révèlent à quel point le travail de proximité auprès des survivantes de l'exploitation sexuelle sollicite fortement les ressources émotionnelles, relationnelles et réflexives des intervenantes. Si la création de liens significatifs constitue un fondement de l'intervention, elle comporte également des risques importants : confusion des rôles, surcharge émotionnelle, enjeux de transfert et de contre-transfert, conflits de valeurs, ou encore doute professionnel. La fatigue de

compassion, bien qu'insidieuse et souvent difficile à reconnaître, apparaît comme une réalité préoccupante à laquelle les intervenantes doivent activement se préparer.

5.4.3 Porter l'expertise à contre-courant : entre isolement et reconnaissance

Cette section aborde les tensions professionnelles que peut générer l'expertise en exploitation sexuelle au sein d'équipes dont les pratiques, les repères et les réalités ne sont pas toujours alignés. Pour plusieurs ($n = 4$), accompagner des femmes dans ce contexte spécifique peut devenir une source de malaise ou d'isolement, surtout lorsque leurs pratiques sont peu reconnues, mal comprises, ou perçues comme marginales par leurs collègues.

Une intervenante aborde avoir traversé une période marquée par un sentiment d'isolement, particulièrement lorsqu'elle a dépassé ses propres limites émotionnelles dans une relation d'aide. Elle explique avoir hésité à en parler, par crainte de ne pas cadrer avec les attentes professionnelles implicites de son milieu. L'écart ressenti entre les conseils reçus, souvent formulés sur un mode directif, comme « *met ta limite* », et la réalité affective vécue sur le terrain l'a confrontée à une forme de solitude :

Puis j'ai l'impression d'être la seule personne dans [nom de l'organisme] qui vivait quelque chose comme ça au début, avec des clientèles qui sont comme un peu des fois très particulières [...] « *mais ce n'est pas compliqué, mets ta limite* », ouais, ce n'est pas compliqué (voix hésitante). Mais comme, bien oui, dans le fond, c'est compliqué. (Camille)

Ce sentiment de décalage se retrouve également dans les propos d'une autre participante, qui décrit de son côté l'inconfort généré par la nécessité constante de légitimer ses interventions, qu'elle nomme être des « *pratiques silencieuses* » et explique comment celles-ci deviennent un engrenage difficile à briser. Elle partage la charge émotive liée au besoin constant de justifier ses actions à ses collègues : « *on dirait que quand je vous nomme des choses que je fais, vous me remettez en question. Puis là, finalement, j'ai juste l'impression de devoir me justifier tout le temps, puis ça, ça ne me fait pas du bien* » (Nicole).

D'autres tensions apparaissent également lorsqu'une équipe développe une spécialisation autour de l'exploitation sexuelle. Diane observe que cette concentration de l'expertise, bien qu'indispensable, peut involontairement générer des divisions internes. Elle parle de la formation d'une « *équipe dans l'équipe* », perçue comme un groupe à part, ce qui peut engendrer des tensions :

«*Ça crée des frictions, ça crée des insatisfactions, parce que travailler toujours trois ensemble tout le temps, bien ça fait une petite équipe forte [...] ça crée deux dynamiques qui se confondent*» (Diane). Celle-ci revient aussi sur les enjeux soulevés lors de l'intégration d'une paire-aidante survivante au sein de l'équipe. Cette arrivée, bien qu'enrichissante, a nécessité une réflexion collective approfondie quant aux rapports entre savoirs expérientiels et savoirs professionnels. La différence de parcours, de statut et de reconnaissance a suscité des interrogations concrètes : «*Elle n'avait jamais ouvert un ordinateur de sa vie, elle a un secondaire trois, on est toutes allées à l'université. Elle est-tu payée le même salaire que nous ? Elle a-tu plus de priviléges parce qu'elle a des traumas ? [...] Comment on gère tout ça ?*» (Diane). Ces questionnements ont néanmoins été abordés en amont collectivement, ce qui a permis de créer les conditions d'une intégration plus harmonieuse et respectueuse de l'équilibre d'équipe.

Ces témoignages révèlent que le développement d'une expertise spécifique, bien qu'indispensable pour répondre aux besoins des femmes ayant vécu l'exploitation sexuelle, peut parfois engendrer des effets paradoxaux dans les équipes. Le sentiment d'isolement, la crainte d'être jugée ou mal comprise, et la nécessité de justifier continuellement ses pratiques sont des réalités qui nuisent autant à la cohérence des interventions qu'au bien-être des intervenantes. Ces constats soulignent l'importance d'instaurer un véritable dialogue professionnel, fondé sur la reconnaissance des savoirs d'expérience, la coconstruction de pratiques, et un soutien clair de la part des milieux organisationnels.

5.4.4 Naviguer dans les contraintes : tensions structurelles et ajustements nécessaires

À travers leurs expériences, l'ensemble des intervenantes décrivent les multiples obstacles structurels qui compliquent la mise en œuvre d'un accompagnement adapté aux réalités des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe. Ces contraintes prennent la forme de règles institutionnelles rigides, de ressources limitées, d'un manque de spécialisation des services, ou encore de tensions internes quant aux postures idéologiques à adopter. Dans ce contexte, les intervenantes doivent composer avec des cadres souvent inadaptés, ce qui les amène à faire preuve de créativité, de souplesse, et à ajuster constamment leurs pratiques pour maintenir un accompagnement pertinent et respectueux du rythme des femmes.

Être spécialisé en agression sexuelle ne signifie pas pour autant être outillée pour répondre aux réalités spécifiques des femmes ayant vécu de l'exploitation sexuelle. Une participante

identifie une limite qu'elle juge importante au sein de son organisme : « *on n'est pas spécialisé, on est spécialisé victime d'agression sexuelle, mais pas spécifiquement pour les femmes dans l'industrie* » (Aurélie). Parallèlement, une autre répondante mentionne que les services offerts par son organisme sont encore en construction et se développent principalement selon un processus d'essais-erreurs, dans un contexte empreint d'incertitude : « *c'est vraiment comme une espèce de constat de essais-erreurs de nos meilleures pratiques* » (Camille).

De son côté, une autre participante décrit les défis liés aux limites du cadre d'intervention, en particulier celles imposées par les suivis à court terme. Elle illustre cette contrainte en racontant l'histoire d'une femme avec laquelle un lien de confiance avait été établi, mais dont l'accompagnement arrivait à sa fin, ce qui a provoqué une réaction chez cette dernière : « *Elle a comme essayé de saboter un peu [...] je pense pour apaiser que le suivi se terminait [...] Là, je l'avais trahie* » (Isabelle). Elle exprime son malaise face à cette rupture prématuée et insiste sur l'importance d'un accompagnement plus durable, ou à tout le moins d'un relais vers un service complémentaire, en particulier pour les femmes vivant avec des traumas complexes : « *Je pense que c'est une femme qui aurait énormément bénéficié d'un lien thérapeutique à long terme. [...] Je pense que ça, c'est un pas pire enjeu* » (Isabelle).

La nécessité d'adapter les cadres d'intervention à la réalité des trajectoires non linéaires des femmes est aussi soulevé par l'ensemble des participantes. Pour elles, l'accompagnement ne peut être envisagé comme une démarche brève, balisée par des débuts et des fins clairs. Au contraire, il s'inscrit souvent dans la durée, avec des allers-retours fréquents et des prises de contact ponctuelles qui peuvent s'étendre sur plusieurs années. Marjorie souligne l'importance de penser l'intervention dans une logique de continuité ouverte, loin des formules de clôture classiques : « *C'est pas des femmes que tu fais* : “Bon, c'est notre dernière rencontre, je sais, on ne se reverra pas...” ». Elle évoque aussi que certaines femmes peuvent refaire surface deux ou trois ans plus tard, nécessitant que les intervenantes et les organisations s'adaptent à ce mouvement.

Dans cette perspective, le cadre d'intervention doit être sans cesse repensé pour accueillir ces retours, parfois très espacés dans le temps : « *Des fois, tu vas voir ponctuellement des femmes pendant un an, deux ans, avant même d'entamer une quelconque forme de suivi sur les conséquences* » (Marjorie). Elle rappelle que, pour certaines femmes, l'intervention se fait par petits pas et que les contraintes organisationnelles peuvent freiner la possibilité de les accompagner à leur rythme : « *Ces femmes-là, bien souvent tu fais juste ouvrir une porte [...] Je pense que ça,*

il faut être conscient de ça. [...] On est limité peut-être par nos cadres organisationnels, beaucoup là ».

Au-delà des enjeux liés à l'adaptation clinique, d'autres contraintes d'ordre logistique et structurel compliquent également l'intervention. Gabrielle explique que, couvrant un vaste territoire, les déplacements représentent un défi majeur, même lorsque les besoins sont clairement identifiés : « *je vais toujours favoriser des rencontres en personne quand c'est possible [...], mais quand on commence à être à l'extérieur de la région, ben là, c'est des évaluations téléphoniques. On s'entend, ça vaut ce que ça vaut selon moi* ». Elle souligne que l'étendue du territoire nuit à l'accessibilité et à la continuité des services, d'autant plus qu'elle est seule à occuper ce poste : « *si je me mets disponible 24/7, je n'serai plus là dans deux mois* » (Gabrielle).

Les propos des participantes révèlent que les contraintes structurelles, qu'elles concernent les cadres d'intervention, la spécialisation des services, les ressources disponibles ou l'organisation du travail, ont un impact direct sur la qualité et la continuité de l'accompagnement offert aux survivantes. Dans ce contexte, les intervenantes doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation pour concilier les exigences institutionnelles et les besoins complexes des femmes.

5.4.5 Quand les approches s'entrechoquent : défis de collaboration avec les partenaires

Plusieurs participantes ($n = 5$) partagent les tensions et les malentendus entre les valeurs de leur approche d'intervention et les pratiques d'organismes partenaires. Une de ces intervenantes illustre le décalage entre la tolérance à l'égard de certains comportements jugés difficiles et les pratiques d'exclusion courantes dans sa région :

C'est une pratique vraiment courante à [nom de la région]. Là, bon, bien, tu sais, pour trois semaines, elle ne peut plus aller chez la [ressource 1] pour trois semaines, puis aller à la [ressource 2] pour trois semaines [...] tu ne peux pas vraiment barrer quelqu'un pendant longtemps. Je trouve ça fait comme pas de sens avec l'approche qu'on prône, tu sais, il y a comme un décalage, mais, en même temps, je comprends, puis je sais le concept qu'elles ont effectivement, des fois, des comportements qui sont violents, et cetera. (Camille)

Une autre répondante évoque également les défis liés aux critères d'admissibilité dans certains services de base, comme les banques alimentaires, qui ne tiennent pas compte des réalités des femmes en situation d'exploitation sexuelle : « *Cette année avec [paire-aidante survivante] ce qu'on essaie de développer beaucoup, c'est un partenariat avec les banques alimentaires parce*

que souvent, ils ont des critères tu fais comme « Oh, my god man ! » ce n'est tellement pas approprié pour les filles, en exploit' » (Diane)

Afin d'éviter des enjeux avec les partenaires, une participante aborde l'importance de bien définir les rôles avec les partenaires, afin d'éviter que ceux-ci ne véhiculent des attentes irréalistes auprès des femmes :

Oui, avec les partenaires aussi, il faut définir nos rôles assez clairement, là, parce qu'il y en a qui ont des attentes un peu irréalistes. Puis, c'est le message qu'eux vont véhiculer auprès des femmes [...] les femmes vont avoir certaines attentes, puis il y a des grandes déceptions, là. Puis, c'est encore plus dur sur l'alliance thérapeutique, en partant, parce que, là, on les déçoit en partant, parce qu'elles s'attendaient à ce qu'on fasse des miracles aujourd'hui. (Gabrielle)

D'autres participantes ($n = 3$) abordent aussi des enjeux de collaboration entre des partenaires qui, pourtant, devraient travailler ensemble de façon complémentaire. Une intervenante note que, dans sa région, le centre jeunesse sollicite peu les organismes communautaires dans les situations d'exploitation sexuelle, ce qui limite la portée des interventions : « notre centre jeunesse qui est très hermétique. Il fait appel à certains partenaires, mais pas tant à nous pour les questions de l'exploit pour l'exploit, ils vont plus aller vers les travailleurs de rue » (Marjorie). Elle évoque aussi le manque de reconnaissance institutionnelle du vécu des femmes par certains professionnels de la santé :

Je pense à une femme qui a un médecin qui trouve ça bien correct là, qu'elle soit escorte [...], fait qu'[y a] un manque de compréhension de la part des médecins cliniciens, les urgences, puis ce n'est pas vrai que c'est facile de trouver des psychologues avec l'IVAC. Il n'y a personne de disponible (Marjorie)

Les propos des intervenantes témoignent des tensions entre les fondements de l'approche sensible aux traumas et les pratiques de certains partenaires institutionnels ou communautaires. Ces écarts se manifestent à travers des critères d'admissibilité rigides, un manque de reconnaissance des réalités des femmes, ou encore des attentes irréalistes portées par des partenaires. Ces malentendus nuisent non seulement à l'accessibilité des services et au lien de confiance, mais freinent également le développement de réponses concertées, cohérentes et adaptées aux besoins complexes des survivantes.

5.4.6 Faire plus avec moins : quand les contraintes dictent l'intervention

La majorité des intervenantes ($n = 5$) souligne que l'intégration concrète de l'approche sensible aux traumas est entravée par des contraintes politiques, structurelles et économiques qui dépassent largement le champ clinique. Ces obstacles influencent directement la capacité des intervenantes et des organismes à offrir un accompagnement cohérent, souple et durable aux femmes ayant un vécu avec l'industrie du sexe.

Les enjeux politiques influencent la mise en œuvre durable de l'approche, particulièrement dans un contexte instable marqué par des changements gouvernementaux et des restrictions budgétaires. Ces enjeux sont aussi abordés par une participante : « *il y a clairement une partie politique, puis on ne peut pas la négliger. [...] On va dans un changement de gouvernement, puis on le sait que ça va avoir des répercussions. [...] Il faut avoir deux, trois pas en avance* » (Diane).

Cette instabilité est exacerbée par les attentes des bailleurs de fonds, qui exigent souvent des résultats concrets et mesurables dès la première année de financement. Imposer des résultats entre en contradiction avec les principes d'une intervention de qualité auprès de populations vulnérables: « *quand tu donnes une subvention, puis que tu demandes la première année : « Qu'est-ce que t'as fait ? » [...] on n'a même pas réfléchi...* » (Diane). Une autre participante dénonce, elle aussi, les exigences imposées par certains bailleurs de fonds, qui orientent les financements vers des actions précises, sans nécessairement prendre le temps d'écouter les besoins exprimés par les équipes sur le terrain. Elle souligne que cette logique peut conduire à des modèles d'intervention difficilement applicables dans la réalité et surtout sans portée clinique : « *il aurait fallu que tout ce qui est psychosocial soit avec une collègue du [nom de l'organisme] [...] mais concrètement, ça ne fonctionne pas. [...] Elles ont déjà huit suivis, fait qu'ajouter d'autres intervenants, ça ne fonctionnait pas* » (Camille).

Le fossé entre les principes portés par l'approche sensible aux traumas et les conditions concrètes de sa mise en œuvre sur le terrain sont aussi relevés par une autre répondante. Celle-ci souligne que le manque de ressources humaines et financières, conjugué à une logique de reddition de comptes centrée sur les résultats quantitatifs, limite considérablement la portée de l'intervention. Cette réalité constraint les intervenantes à fonctionner dans une logique de résultats mesurables et identifiables, bien éloignée des fondements relationnels et qualitatifs de l'approche sensible aux traumas :

Sur papier, c'est une approche super, mais, dans la mise en place [...] si on avait tout le budget qu'on voulait, on aurait des services 24/7 [...] on est vraiment en mode de faire plus avec moins [...] tu coches, tu as des stats, puis le financement vient avec les stats [...] c'est un petit peu le désespoir, quand on pense à l'approche sensible aux traumas, parce qu'elle va s'évaluer vraiment au niveau de la qualité, non pas de la quantité. (Gabrielle)

D'un autre côté, trois intervenantes soulignent que certains groupes de femmes, comme les femmes autochtones ou celles en situation d'itinérance, demeurent difficilement rejoignables, malgré une réelle volonté de leur offrir des services adaptés : « *Il y a plusieurs communautés qui sont très marginalisées de femmes en exploitation. Je pense aux femmes autochtones qui sont sous-représentées, je pense aux femmes en situation d'itinérance qu'on ne rejoint pas à la hauteur qu'on aimerait en fait* » (Nicole). En ce qui concerne l'implication de paires-aidantes survivantes, une participante mentionne que le contexte régional restreint constitue un obstacle à leur recrutement et à leur maintien en poste. Elle précise : « Puis, le fait qu'on aimerait avoir des paires-aidantes, mais on sait que nos femmes, on n'a pas beaucoup de stabilité... mais c'est un petit milieu [nom de la région] » (Camille).

Les propos des participantes soulignent que les obstacles à l'application de l'approche sensible aux traumas ne relèvent pas uniquement des pratiques individuelles, mais s'enracinent dans des dynamiques结构nelles plus larges. Les pressions politiques, les attentes irréalistes des bailleurs de fonds, les logiques de performance quantitative et le sous-financement fragilisent la capacité des intervenantes à intervenir avec cohérence et à long terme. Ces tensions rappellent à quel point une approche relationnelle centrée sur la qualité, l'écoute et l'adaptation nécessite des conditions structurelles favorables, souvent absentes dans un contexte où dominent les logiques de performance, de reddition de comptes et de gestion par résultats.

5.5 Stratégies adaptatives et leviers d'action

5.5.1 Travailler avec soi pour accompagner l'autre : rester présente sans s'oublier

Comme mentionné dans les sections précédentes, accompagner des femmes ayant un vécu en lien avec l'exploitation sexuelle engage les intervenantes sur les plans émotionnel, éthique et relationnel. Cette posture exigeante requiert une capacité constante à se questionner, s'ajuster et prendre soin de soi, afin de préserver à la fois la qualité du lien et l'équilibre personnel. L'ensemble

des participantes aborde avec lucidité les tensions internes, les angles morts, les jugements, mais aussi les stratégies pour rester présentes, humaines et engagées.

L'approche sensible aux traumas permet de maintenir une posture d'espoir, même dans des contextes où le changement semble difficile. Camille insiste sur l'importance de ne pas réduire les femmes à leurs comportements dérangeants et elle y voit également une source d'espoir pour les intervenantes, dans un contexte parfois marqué par l'épuisement : « *ce n'est pas vrai qu'on n'en aura pas [de changement], mais ça dépend de comment tu abordes la personne* » (Camille)

Une participante rappelle que, même avec les meilleures intentions, la fatigue peut faire oublier les fondements de l'approche. Elle insiste sur la nécessité de se rappeler régulièrement pourquoi et comment on intervient : « *quand on commence à tomber dans un, bien pas un désengagement, mais un petit peu, tu as une petite perte de motivation, un petit désengagement bien des fois, c'est de se questionner* » (Gabrielle). Dans cette optique, l'approche sensible aux traumas permet également de maintenir une posture d'espoir, même lorsque les comportements observés suscitent incompréhension ou épuisement.

D'autres participantes ($n = 4$) insistent sur la nécessité de prendre le temps de réfléchir à sa pratique, et de ne pas attendre de vivre des malaises pour « *faire de l'introspection, c'est tellement important [...] Prendre le temps de s'arrêter et de faire* : « *Attends, c'est-tu correct là ?* » (Nicole). Dans la continuité de cette réflexion, une autre répondante met l'accent sur l'importance d'une conscience fine de ses propres limites, de ses jugements ou de ses angles morts. Pour elle, reconnaître ses zones de vulnérabilité permet d'accueillir l'autre avec plus de justesse : « « *Je pense que ça nous rend des meilleurs intervenants, quand on est conscient qu'on a nos angles morts [...] puis que c'est correct quand on les assume* » (Isabelle).

Travailler sur soi est une composante essentielle de l'intervention auprès des survivantes de l'exploitation sexuelle, puisque les réalités rencontrées mobilisent des réactions émotionnelles, éthiques et relationnelles particulièrement intenses. Cela implique de rester consciente de ses réactions, de ses repères et de ses limites, notamment lorsque les mécanismes de survie des survivantes tels que l'évitement, la dissociation, la méfiance ou encore la colère se manifestent dans la relation. Dans ce contexte, une posture d'humilité, d'ouverture et de réflexivité permet d'éviter de reproduire involontairement des dynamiques de contrôle, de jugement ou d'invisibilisation. Pour les participantes, maintenir cet équilibre personnel et professionnel passe par l'introspection, la lucidité sur ses attentes, et surtout par la capacité à rester présente sans

s'oublier. Cette posture permet non seulement de soutenir les femmes avec justesse, mais aussi de préserver un engagement soutenable et éthiquement aligné dans le temps.

5.5.2 Être soutenue pour mieux soutenir : supervision et entraide entre collègues

Dans le contexte exigeant de l'accompagnement des femmes ayant un vécu en lien avec l'exploitation sexuelle, toutes les intervenantes soulignent l'importance cruciale de la supervision clinique et du soutien entre collègues. Ces espaces collectifs offrent un appui fondamental, tant sur le plan émotionnel que clinique, et permettent de maintenir une posture professionnelle ajustée et sensible aux traumas.

Deux intervenantes discutent des avantages à partager la prise en charge d'un dossier, particulièrement lors des premières rencontres avec des femmes ayant vécu des traumas complexes. Aurélie illustre cette pratique à travers un exemple où elle accompagne une collègue moins expérimentée dans un transfert progressif de suivi : « *Ce que je vise, c'est de faire cinq premières rencontres à deux, puis, après ça, je vais me retirer tranquillement [...] on sait que le sentiment de rejet, d'abandon, peut être fragile, donc ça va être expliqué, préparé, mais je vais rester comme backup* » (Aurélie). Cette manière de coconstruire le lien, en assurant une certaine continuité entre les intervenantes, est également valorisée par une autre participante. Elle y voit un moyen de préserver la stabilité pour les femmes, tout en protégeant les intervenantes du risque d'épuisement :

Finalement, on s'est rendu compte que les femmes... [ne se] sont pas désorganisées. Elles s'adaptent très bien. Puis, au contraire, ce qu'on voit chez les intervenantes aussi, c'est qu'on est, à la limite, dans une prévention aux traumas vicariant [...] donc ça nous permet d'être plusieurs avec la même femme. (Diane)

Pour plusieurs participantes ($n = 4$), la supervision clinique représente un espace essentiel de recul, permettant d'explorer ses limites, de questionner ses interventions et de briser l'isolement souvent associé à l'intervention en contexte de trauma. Isabelle témoigne de la difficulté, mais aussi de la richesse que représente le fait de se montrer vulnérable en supervision: « *c'est difficile de se mettre dans cette position là que là je n'ai pas de réponse, puis j'aimerais ça savoir, qu'est-ce que qu'est-ce que vous pensez? Puis oui de se mettre vulnérable en supervision clinique* » (Isabelle). Une d'entre elles évoque l'importance d'un usage éthique et transparent de la supervision, notamment en parlant ouvertement avec les femmes accompagnées, dans un souci de cohérence : « Mes suivis savent que j'ai une superviseure [nom]. Je leurs dis : Hé, j'ai eu une

supervision. Je parlais de toi [elle] m'a demandé si c'était clair, parce que j'ai dépassé certaines affaires... je veux valider avec toi » (Nicole).

L'importance de mettre en commun les savoirs au sein des organismes communautaires est également soulignée par plusieurs intervenantes ($n = 4$), notamment à travers la supervision et les réflexion en équipe. Marjorie illustre cette dynamique : « *on est venu vraiment ajouter des connaissances, du contenu pour toutes les intervenantes de l'équipe, pour dire : "vous allez être plus à même de faire une analyse d'une femme qui pourrait être en situation de prostitution ou d'exploit'" » (Marjorie).*

La supervision et le soutien entre collègues jouent un rôle central dans le maintien de la qualité de l'intervention et dans la prévention de l'usure émotionnelle. Ces espaces, à la fois cliniques, éthiques et relationnels, permettent aux intervenantes de réfléchir à leur posture, de nommer leurs limites, d'ajuster leurs interventions et de s'entraider dans un cadre sécurisant. Toutefois, dans le contexte particulier de l'exploitation sexuelle, ces rencontres prennent aussi la forme d'espaces de formation et de confrontation bienveillante, où les repères peuvent diverger selon l'expérience, la sensibilité et la compréhension des enjeux liés à l'industrie du sexe. Dans le contexte particulier de l'exploitation sexuelle, où les enjeux sont complexes et parfois lourds à porter, ces pratiques apparaissent comme des leviers essentiels pour soutenir une présence stable, ajustée et profondément humaine auprès des femmes.

5.5.3 Collaborer pour mieux accompagner : construire des réponses collectives

Toutes les participantes soulignent l'importance de la collaboration intersectorielle dans l'accompagnement des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe. Cette posture, fondée sur l'engagement, la bienveillance et le travail collectif, constitue un levier essentiel pour offrir un soutien cohérent et adapté aux besoins complexes des femmes. Cette logique de concertation repose sur une volonté de soutien actif, tant envers les femmes qu'envers les partenaires. Comme le souligne une des participantes, l'intervention prend tout son sens lorsqu'elle est pensée comme une responsabilité partagée : « *Je te soutiens le plus que je peux, j'ai des connaissances, j'ai des partenaires, je vais travailler pour toi le plus possible [...] Tout ce qui est en lien avec la collaboration, le partenariat, [...] autant avec les partenaires qu'avec les femmes » (Diane).*

La collaboration se manifeste de manière concrète à travers la participation à des tables régionales, des initiatives conjointes et des projets de co-intervention ($n = 5$). Elle implique

également un vaste éventail de partenaires, allant des travailleuses de rue ($n = 3$), aux corps policiers ($n = 3$), en passant par les services préhospitaliers d'urgence ($n = 1$), les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux ($n = 3$), les massothérapeutes ($n = 1$), les centres jeunesse ($n = 2$), les centres de services scolaires ($n = 2$), l'Office municipal d'habitation de leur région ($n = 2$), les cliniques des femmes ($n = 1$) et les programmes d'indemnisation comme l'IVAC ($n = 4$).

Dans cette optique, certaines intervenantes ($n = 3$) expriment le souhait d'un meilleur arrimage entre les services. Aurélie, par exemple, évoque le rêve d'un lieu unique, accessible en tout temps, où plusieurs ressources seraient regroupées autour des besoins des femmes : « *Dans mon rêve, ça serait d'avoir une ressource 24/7 avec de l'hébergement puis des pièces attitrées à tous les professionnels. [...] Je veux centraliser les services au lieu de les éparpiller* » (Aurélie).

Les propos des participantes révèlent ainsi que la collaboration ne se limite pas à un simple échange ponctuel entre intervenants. Elle s'incarne dans une volonté de construire collectivement des réponses adaptées, enracinées dans la réalité des femmes et respectueuses de leurs trajectoires. Dans un contexte marqué par la fragmentation des services, cette posture concertée permet non seulement de mieux répondre aux besoins complexes, mais aussi de renforcer la continuité, la cohérence et la dignité dans l'accompagnement.

5.5.4 Croiser les influences : au-delà d'une seule approche

L'ensemble des participantes décrivent un processus d'apprentissage collectif, où les échanges entre collègues et partenaires, ainsi que la mise en mots d'interventions parfois plus intuitives, ont joué un rôle central dans la construction et la délimitation de leurs pratiques. Une participante illustre bien ce phénomène en expliquant que l'intervention est souvent guidée par une forme d'intuition clinique nourrie par l'expérience, mais qui gagne à être nommée et réfléchie collectivement : « *On essaie vraiment, les filles, ensemble, d'avoir ce langage commun. Puis ça nous aide, comme professionnelles, à mettre des mots sur nos interventions. Justement pour pas que ça soit juste intuitif* » (Diane). Celle-ci évoque une pratique façonnée par les situations rencontrées, où les approches sont littéralement « tricotées » selon les besoins, et où la réflexivité émerge souvent après coup, notamment lors de la rédaction de notes ou de discussions entre collègues. Cette manière de faire s'inscrit, selon elle, dans une continuité entre approche féministe et approche sensible aux traumas : « *On est dans reconnaître les habiletés, les forces, la*

collaboration, le respect du rythme, ma position égalitaire, on reconnaît, on s'en fout du diagnostic, on va reconnaître ce qui se passe là » (Diane). Une autre répondante abonde dans le même sens, en insistant sur la capacité à naviguer entre plusieurs repères, qu'ils soient issus de l'intervention post-traumatique ou de l'approche féministe. Pour elle, cette souplesse s'appuie aussi sur une forme de compréhension partagée liée à l'expérience d'être femme : « *On peut jongler aussi entre intervention post-traumatique pure puis l'intervention féministe. Tu sais, on est des femmes, on a une réalité commune, il y a des choses qu'on peut comprendre* » (Aurélie).

Cette aptitude à évoluer entre différents cadres s'accompagne également d'un souci de cohérence organisationnelle. Une répondante insiste sur l'importance que les membres de son équipe s'approprient véritablement les valeurs de l'organisme, afin d'éviter les contradictions dans la relation avec les femmes : « *C'est notre approche, puis c'est important pour nous que la personne qui soit là l'intègre bien, puis que ça fasse sens pour elle. Sinon ça va "clasher" avec le reste de l'équipe, puis ça va "clasher" avec les interventions* » (Isabelle).

Cette posture se construit donc à la fois dans l'action, dans les réflexions partagées entre collègues, et dans un souci constant de cohérence au sein des équipes. Loin d'être figée, l'approche sensible aux traumas apparaît ici comme un cadre qui s'enrichit et se transforme au contact d'autres repères, féministes, expérientiels ou sensible aux traumas, pour mieux s'ajuster à la complexité des situations accompagnées.

CHAPITRE 6 : DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce chapitre a pour objectif de situer les résultats de la recherche en regard du cadre théorique et des écrits scientifiques présentés précédemment. La discussion se structure autour de tensions, de convergences et de réflexions critiques issues des données, permettant ainsi de dégager des pistes de compréhension et d'action. Afin d'orienter cette section, rappelons que la question de recherche ayant guidé cette étude est la suivante : *Comment les intervenantes communautaires intègrent-elles une approche sensible aux traumas dans leur travail d'accompagnement auprès des survivantes de l'industrie du sexe ?*

Cette réflexion s'appuie sur trois objectifs spécifiques : 1) identifier les pratiques d'intervention mises en œuvre dans les organismes communautaires pour accompagner les survivantes d'exploitation sexuelle, 2) explorer les stratégies d'intervention mobilisées dans une perspective de développement de l'approche sensible aux traumas et 3) cerner les défis et obstacles rencontrés par les intervenantes dans l'intégration concrète de cette approche. Une synthèse des résultats est proposée, suivie ensuite d'une réflexion sur chacun des objectifs. Ce chapitre propose donc une mise en dialogue entre les constats issus du terrain et les concepts théoriques mobilisés, afin de mieux comprendre comment l'approche sensible aux traumas prend forme dans les pratiques quotidiennes des intervenantes auprès des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe.

6.1 Synthèse des résultats

Avant d'amorcer la discussion, il est utile de proposer une vue d'ensemble des résultats présentés dans les sections 5.1 à 5.5. Regroupés selon cinq grands axes, ces résultats sont résumés de façon visuelle afin de dégager les principaux éléments issus de l'analyse thématique (voir Figure 1).

Figure 1

Synthèse des résultats - intégration de l'approche sensible aux traumas dans l'intervention auprès des survivantes de l'industrie du sexe

Devenir intervenante: postures et engagement	Comprendre les femmes accompagnées	Mettre en œuvre l'approche sensible aux traumas	Enjeux et défis de l'intervention	Stratégies et leviers d'action
<ul style="list-style-type: none"> Posture professionnelle fondée sur l'humilité, l'authenticité et le respect de l'autre Engagement porté par des valeurs d'équité, de justice sociale et de solidarité Pratiques développées en réponse aux réalités du terrain et des besoins exprimés Volonté constante de s'ajuster à la complexité des parcours des femmes accompagnées 	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir les récits de vie marqués par les traumas Donner du sens aux expériences vécues Comprendre les réactions et comportements comme des stratégies de survie Adapter le langage pour rejoindre les femmes Reconnaître la multiplicité et l'enchevêtrement des besoins Concevoir les trajectoires de sortie comme des processus non linéaires et des opportunités de reprises de pouvoir 	<ul style="list-style-type: none"> S'engager dans une relation authentique et humaine Reconnaitre que la confiance précède toute forme d'intervention Créer des espaces souples et accueillants Ajuster les interventions afin de prévenir les risques de retraumatisation Respecter le rythme, les choix et l'autonomie des survivantes 	<ul style="list-style-type: none"> Cadres organisationnels habituels souvent inadaptés à la complexité des réalités vécues Charge émotionnelle élevée et difficulté à maintenir une juste proximité Sentiment d'isolement dans le rôle d'intervenante Contraintes structurelles limitant la flexibilité des interventions Collaboration intersectorielle parfois complexe à établir ou à maintenir Ressources limitées et précarité du financement 	<ul style="list-style-type: none"> Prendre soin de soi pour préserver sa capacité d'accompagner S'appuyer sur la solidarité et le soutien entre collègues Développer une collaboration intersectorielle aux services Croiser les approches et adapter les pratiques selon les contextes Adopter une posture critique et engagée pour défendre les droits des survivantes

6.2 Pratiques d'intervention mises en œuvre dans l'accompagnement des survivantes

Le premier objectif de cette recherche vise à identifier les pratiques d'intervention mobilisées par les intervenantes communautaires dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe. À travers leurs propos, les participantes soulignent l'importance centrale du savoir-être dans l'intervention. La rencontre entre intervenante et survivante s'ancre dans une relation qu'elles qualifient souvent de profondément « humaine », en contraste avec une posture hiérarchique où l'intervenante serait perçue comme l'experte face à une usagère en demande d'aide. L'une d'elles affirme d'ailleurs que l'accompagnement à offrir repose avant tout sur une « relation d'être », au sens fort du terme. Les participantes insistent que cet accompagnement ne se limite pas aux actions posées, mais repose essentiellement sur la qualité de la présence.

Cette posture relationnelle rejoint les principes fondamentaux de l'intervention féministe tels que mis de l'avant au Québec (Corbeil & Marchand, 2010 ; Corbeil et al., 2018), ainsi que les écrits de Butler et al. (2011), Milot et al. (2018) et Wilson et al. (2015). Être dans une « relation d'être », c'est reconnaître les femmes comme des personnes à part entière, capables de choix, de réflexion et d'agentivité. S'engager dans une telle relation témoigne d'une volonté de construire un lien thérapeutique fondé sur l'accueil inconditionnel. Il s'agit de s'intéresser à l'autre dans tout « ce qui lui est arrivé », en adoptant une posture d'écoute, de respect et de disponibilité, afin de créer un espace sécurisant où la parole peut émerger librement.

Pour l'ensemble des intervenantes, la création d'un lien significatif constitue le cœur de l'intervention sensible aux traumas. C'est à travers ce lien que les femmes peuvent progressivement refaire l'expérience d'une relation non violente, dans laquelle l'autre ne représente ni menace ni danger, mais peut au contraire devenir un repère sécurisant, voire un soutien. Ces propos rejoignent ceux de Trinquart (2002) concernant les trois modalités d'accompagnement : la restauration, la *dévictimisation* et la *recorporalisation*. Créer ce lien, s'investir dans une « *relation d'être* », permet non seulement la restauration de la parole des survivantes, mais aussi un processus de *dévictimisation*.

Les pratiques des intervenantes s'inscrivent en continuité avec les recommandations de Lanctôt et al. (2016), qui insistent sur la création d'un cadre d'intervention à la fois sécurisant, chaleureux et empreint de respect. La relation de confiance qui s'y déploie est perçue comme un levier fondamental pour favoriser l'engagement des femmes dans le processus d'accompagnement.

Selon ces autrices, une telle relation contribue non seulement à mieux répondre aux besoins exprimés, mais soutient également la reconstruction de l'estime de soi, de l'identité et favorise la résilience. Les intervenantes offrent alors un espace propice à la reprise de pouvoir sur leur vie et à un certain apaisement, à la condition que les dynamiques relationnelles instaurées reposent sur des valeurs de justice, d'honnêteté, de respect et de considération, en rupture avec les nombreuses expériences de stigmatisation, d'abandon et de rejet que les femmes rapportent avoir vécues.

Dans cette perspective, l'espace d'intervention dépasse le cadre physique ou institutionnel traditionnel. Il s'agit d'un espace relationnel fondé sur la reconnaissance, le respect du rythme et l'absence de rapport de pouvoir. Pour les répondantes, cela implique d'adapter les modalités de l'intervention, qu'il s'agisse du lieu ou du temps accordé à la rencontre, afin de permettre à la relation thérapeutique d'émerger à partir de ce qui est possible et soutenable pour la survivante. L'enjeu consiste ainsi à rebâtir un lien vers l'autre de manière graduelle, patiente et non intrusive, en évitant toute forme d'imposition ou de contrainte. C'est par des gestes concrets, une présence constante et une écoute attentive que la confiance peut s'établir, ouvrant la voie à un accompagnement véritablement sensible au vécu des femmes.

6.3 Stratégies d'intervention mobilisées en lien avec l'approche sensible aux traumas

Les stratégies décrites par les participantes s'appuient sur une compréhension des conséquences de l'exploitation sexuelle. Elles rapportent que les femmes accompagnées présentent fréquemment de la méfiance, de l'évitement, ainsi que des manifestations de dissociation et d'hypervigilance. Ces réactions ne sont pas interprétées comme de la résistance, mais plutôt comprises comme des mécanismes de protection développés en réponse à des violences répétées. L'une des participantes illustre cette perspective en expliquant que l'hypervigilance observée chez certaines femmes découle du danger constant auquel elles sont exposées en contexte d'exploitation sexuelle. Bien que ce mécanisme devienne source de souffrance dans un environnement plus sécuritaire, il demeure hautement fonctionnel dans ces situations. Les femmes doivent alors rester en alerte face aux moindres changements de comportement des clients ou des personnes qui les exploitent, afin de pouvoir réagir rapidement pour se protéger.

Les intervenantes abordent également les conséquences de l'exploitation sexuelle telles que rapportées dans la littérature scientifique (Lanctôt et al., 2016 ; Szczepanik et al., 2014). Leurs observations s'inscrivent dans la continuité des travaux de Herman (2015), Courtois et Ford (2009)

ainsi que Milot et al. (2018), qui définissent le trauma complexe comme le résultat d'expositions prolongées à des traumatismes relationnels, souvent précoces, exacerbés par des rapports de pouvoir. Selon les participantes, cette lecture global permet de mieux comprendre les répercussions des violences sur le fonctionnement psychique et relationnel des femmes, sans attribuer ces difficultés à une responsabilité individuelle.

Un parallèle est ainsi établi par les participantes, qui s'interrogent sur les conditions ayant mené les femmes à se retrouver en situation de prostitution. Certaines avancent l'hypothèse que des trajectoires marquées par des expériences de victimisation précoce et de trauma complexe peuvent en partie expliquer l'entrée dans l'exploitation sexuelle, et contribuer à en complexifier la sortie. D'autres, dans une perspective féministe, insistent sur le fait que ces trajectoires ne peuvent être dissociées des inégalités structurelles de genre, de classe et de race, qui restreignent les choix réels des femmes et les exposent à diverses formes d'exploitation. Cette lecture rejoint les analyses de Boulebsol (2017) et de Szczepanik et al. (2014), qui dénoncent les systèmes d'oppression contribuant au maintien des femmes dans des contextes de vulnérabilité. Autrement dit, leurs interventions ne reposent pas uniquement sur des pratiques, mais également sur une analyse structurelle des violences, nourrie par les perspectives féministes radicales et abolitionnistes qui envisagent la prostitution comme un produit des rapports de pouvoir patriarcaux (CDEACF et Relais-femmes, 1997; Szczepanik et al., 2014).

Dans ce contexte, la formation antérieure des participantes, notamment celles sur le post-trauma, ainsi que leur adhésion aux principes de l'approche sensible aux traumas et leur lecture féministe de la réalité des femmes s'entrecroisent pour orienter leur compréhension clinique et leurs pratiques quotidiennes. Même si l'intervention communautaire féministe ne relève pas du traitement du trauma, plusieurs intervenantes mobilisent à nouveau des repères conceptuels et cliniques appris en formation pour reconnaître les manifestations du trauma complexe, ajuster leurs attentes, décoder les réactions des femmes et adapter leur posture d'intervention. Cette articulation entre connaissances issues de la formation spécialisée et les principes de l'approche sensible aux traumas s'inscrit également dans une perspective féministe de la praxis, où les savoirs théoriques, universitaires et expérientiels, tant ceux des intervenantes que ceux des femmes accompagnées, sont reconnus comme complémentaires et nécessaires. Les intervenantes situent ainsi leur intervention dans une perspective plus large, qui valorise la coconstruction des compréhensions, la reconnaissance des vécus et l'ajustement constant des pratiques en fonction des réalités

multiples des femmes. Elles adaptent leurs pratiques en ajustant leur rythme à celui des femmes, en créant des environnements émotionnellement, culturellement et physiquement sécurisants, et en mobilisant un croisement de savoirs expérientiels, cliniques et féministes. Elles valorisent un travail réflexif constant afin de maintenir une présence stable, bienveillante et contenante. La supervision clinique, le soutien entre collègues et la collaboration intersectorielle sont perçus comme des ressources essentielles pour prévenir l'épuisement professionnel et répondre à la complexité des besoins rencontrés.

Enfin, une posture d'*empowerment*, ancrée dans des valeurs féministes et sensible aux traumas, traverse l'ensemble des interventions. Ces stratégies révèlent une conception de l'intervention comme un processus relationnel, souple et tolérant à la complexité, qui s'éloigne volontairement des modèles prescriptifs au profit d'un accompagnement profondément humain, respectueux des parcours et des réalités des femmes.

6.4 Défis et obstacles à l'intégration concrète de l'approche sensible aux traumas

Pour les intervenantes, l'accompagnement des survivantes requiert à la fois un soutien concret dans les démarches liées à l'employabilité, au logement ou aux instances institutionnelles, et la mise en place de filets de sécurité destinés à protéger leur intégrité physique et émotionnelle, tout en répondant à leurs besoins de base. À cela s'ajoutent la gestion des urgences et les ajustements constants nécessaires afin de respecter le rythme et les capacités des femmes. Ces constats rejoignent ceux de Matte et al. (2015), qui distinguent entre des besoins fondamentaux tels que le logement, l'alimentation, la santé et la sécurité, ainsi que les besoins d'inclusion sociale tels que l'emploi, les études, la citoyenneté, les liens affectifs et le sentiment d'appartenance. Dans ce contexte, la lourdeur des démarches, le manque de ressources et les limites de temps consacrés aux suivis, relevés par les intervenantes, restreignent la possibilité d'un accompagnement individualisé. L'intervention se recentre alors principalement sur la réponse aux besoins immédiats, au détriment d'un travail approfondi sur « ce qui est arrivé à cette personne » et sur les répercussions des traumatismes vécus.

Au-delà de ces enjeux, l'intégration de l'approche sensible aux traumas est freinée par des contraintes politiques, structurelles et économiques. L'instabilité des politiques publiques, les restrictions budgétaires et les attentes des bailleurs de fonds en matière de résultats rapides entrent en contradiction avec les fondements qualitatifs et relationnels de l'approche. Sur le terrain, ces

exigences se traduisent par un sous-financement chronique et une logique de « faire plus avec moins ». Si les investissements annoncés dans la Stratégie intégrée 2022-2027 prévoient un partage entre prévention, intervention et recherche (SCF, 2024), les participantes précisent qu'ils ne garantissent pas la pérennité des organismes spécialisés à l'accompagnement des femmes ayant un vécu avec l'industrie du sexe. Ce constat rejouit celui de Turcotte et al. (2022), qui observent que les bailleurs de fonds tendent à privilégier l'innovation au détriment du maintien de programmes éprouvés, pourtant mieux arrimés aux besoins du terrain.

À ces défis, les participantes ajoutent les difficultés liées à la collaboration intersectorielle. Les divergences de vision et l'absence d'harmonisation entre partenaires fragilisent la continuité des services et créent des incohérences dans les trajectoires d'accompagnement. Comme le rappellent Lanctôt et al. (2016), il demeure pourtant essentiel pour bien accompagner les femmes d'assurer un continuum de protection, de rétablissement et de réinsertion sociale. Or, les intervenantes soulignent aussi que des tensions apparaissent également à l'interne, qu'il s'agisse de différences d'approches, de tolérances variables face à certains comportements, ainsi qu'à la présence de pratiques silencieuses. Ces tensions tendent à marginaliser certains points de vue et à limiter l'expression des enjeux vécus. Ces dynamiques affaiblissent la cohésion d'équipe, alimentent l'isolement des intervenantes et renforcent leur sentiment d'impuissance, déjà amplifié par le manque de ressources et les barrières systémiques. Comme le résument Lanctôt et al. (2016), « *elles font ce qu'elles peuvent avec le peu de ressources qu'elles ont* » (p. 17).

Enfin, sur le plan relationnel, la proximité émotionnelle inhérente à la relation d'aide constitue à la fois une force et une source de vulnérabilité. Le surinvestissement et les résonances affectives liées à l'exposition répétée aux récits de trauma peuvent fragiliser le savoir-être des intervenantes et réduire leur disponibilité face aux femmes. Certaines participantes évoquent le risque d'une « *extinction intérieure* », lorsque les intervenantes négligent leurs propres repères et s'exposent à un épuisement progressif. Cet impact rejouit les constats de Szczepanik et al. (2014), qui s'appuient sur la notion de traumatisme interposé définie par Jung et al. (2008). L'exposition répétée aux récits de violence peut en effet générer des émotions intenses (colère, tristesse, anxiété, désespoir) ainsi que des symptômes physiques tels que l'insomnie ou la fatigue (Szczepanik et al., 2014). Les participantes confirment que cette usure émotionnelle, souvent difficile à nommer et à reconnaître, constitue un enjeu important qui fragilise la capacité de préserver une posture relationnelle authentique, stable et contenante, au cœur même de l'approche sensible aux traumas.

6.5 Enjeux croisés et recommandations pour la suite

Il apparaît d'abord essentiel de reconnaître le savoir-être comme une compétence professionnelle à part entière, méritant d'être valorisée et continuellement développée. Les intervenantes rencontrées rappellent que c'est par la qualité de leur présence et leur posture relationnelle qu'elles parviennent à instaurer un lien de confiance avec les survivantes. Ainsi, une première recommandation consiste à reconnaître l'importance de la présence, de l'écoute active et de l'humanité comme leviers fondamentaux d'un accompagnement sécurisant, respectueux et ajusté aux réalités vécues.

De plus, les pratiques sensibles aux traumas exigent une souplesse des cadres d'intervention, allant à l'encontre des modalités imposées par les structures organisationnelles. Il est donc recommandé de favoriser des pratiques adaptables et coconstruites avec les femmes accompagnées, afin de respecter leur rythme, leur degré d'engagement et leurs besoins spécifiques. Une telle approche implique de multiples ajustements : au niveau des lieux d'intervention, du langage utilisé, de la durée ou de la fréquence des rencontres, et ce, afin d'offrir un accompagnement véritablement cohérent avec l'expérience de chaque survivante. Par ailleurs, les participantes ont insisté sur l'importance d'une formation et d'une supervision continues portant sur le trauma complexe et les réalités entourant l'exploitation sexuelle. Celles-ci vise d'une part, à renforcer les capacités d'analyse clinique des équipes et à prévenir la pathologisation des stratégies de survie mises en place par les femmes. Dans cette optique, une troisième recommandation concerne la mise en place d'espaces de supervision réflexive, qui sont jugés d'autre part, indispensables pour soutenir les intervenantes face aux effets émotionnels induits par la proximité relationnelle, ainsi qu'au risque d'épuisement et d'usure émotionnelle.

Enfin, il est impératif que l'expertise développée dans les organismes communautaires soit reconnue et légitimée dans l'engagement gouvernemental envers la question de l'exploitation sexuelle. Les pratiques issues du terrain, souvent innovantes et adaptées, constituent des leviers essentiels pour offrir un accompagnement cohérent, humain et sensible aux traumas. Cette reconnaissance doit se traduire par un financement récurrent, une stabilité des ressources et une prise en compte de critères qualitatifs dans l'évaluation des interventions, afin de dépasser la seule logique de performance et de résultats rapides.

CONCLUSION

Ce mémoire s'est donné pour objectif d'identifier les pratiques et les stratégies mises en œuvre par les intervenantes communautaires afin d'accompagner les survivantes de l'exploitation sexuelle dans une perspective sensible aux traumas. S'appuyant sur une démarche qualitative, il a permis de recueillir les témoignages de sept intervenantes québécoises, révélant la diversité de leurs approches, leur engagement quotidien ainsi que la complexité des contextes d'intervention.

Parmi les forces de cette recherche exploratoire, il importe de souligner la richesse et la profondeur des récits recueillis, qui offrent un accès privilégié au quotidien de l'intervention et mettent en dialogue l'approche sensible aux traumas et l'intervention féministe. Ces témoignages permettent de mieux saisir les tensions vécues : entre disponibilité et contraintes, besoins des survivantes et limites professionnelles, urgence d'agir et nécessité de respecter le rythme. Certes, l'échantillon restreint et le fait que l'étude se limite au point de vue des intervenantes invitent à la prudence quant à la portée des résultats. Néanmoins, ces limites n'enlèvent rien à la pertinence de la démarche, qui constitue un apport significatif à la réflexion collective et appelle à poursuivre les recherches, notamment en intégrant la voix des survivantes afin de mieux comprendre leur perception des effets de cet accompagnement sur leur trajectoire de vie.

Les constats dégagés soulignent également la nécessité de briser l'isolement des intervenantes et de favoriser les espaces collectifs, tels que les tables de concertation, où se discutent conjointement les enjeux éthiques, cliniques et politiques de l'accompagnement des femmes ayant un vécu dans l'industrie du sexe. Pour être pleinement déployée, cet accompagnement requiert des conditions organisationnelles et politiques favorables : du temps relationnel suffisant, l'accès à une formation continue, un financement stable et récurrent, ainsi que des indicateurs reconnaissant la valeur du lien, de la sécurité et de l'engagement, au-delà des seuls résultats quantitatifs.

Ces résultats interpellent directement le champ du travail social et rappellent l'importance de développer des pratiques sensibles aux trajectoires complexes des survivantes. Ils soulignent que l'accompagnement ne peut être envisagé comme un processus linéaire ou standardisé et qu'il exige des approches souples capables de s'ajuster aux réalités multiples des parcours de vie. Le rôle des intervenantes dépasse l'aide individuelle puisqu'elles participent à la défense des droits, à la dénonciation des inégalités et à la construction de réponses collectives face aux violences

structurelles. Par leur proximité avec les femmes et leur connaissance du terrain, les intervenantes communautaires occupent une position stratégique pour soutenir la reconstruction identitaire et sociale des survivantes. Leur action illustre concrètement ce que le travail social cherche à accomplir : accompagner sans imposer, soutenir tout en respectant l'autodétermination et agir sur les conditions sociales qui maintiennent les violences. Reconnaître cette contribution implique donc de valoriser leurs savoirs, de consolider leurs conditions d'action et de leur accorder une légitimité pleine et entière dans l'élaboration des politiques et des pratiques.

En conclusion, cette recherche se veut une contribution à la reconnaissance des pratiques communautaires comme espaces de solidarité et de changement social. Elle met l'accent sur la valorisation de l'expertise des intervenantes, ainsi que sur la mise en place de services ancrés dans les réalités du terrain, en concordance avec les besoins des femmes qu'elles accompagnent. En cohérence avec la démarche amorcée dans l'avant-propos, il s'agit ici de réaffirmer qu'accompagner, dans une perspective féministe et sensible aux traumas, c'est avant tout « *d'être* » aux côtés des femmes, dans une rencontre humaine où chacune, à sa manière, est transformée par la relation.

RÉFÉRENCES

- American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders DSM-5* (5e éd.). <https://doi.org/10.1176/appi.books.9780890425596>
- Anyikwa, V. A. (2016). Trauma-informed approach to survivors of intimate partner violence. *Journal of Evidence-Informed Social Work, 13*(5), 484-491. <https://doi.org/10.1080/23761407.2016.1166824>
- Archibald, M. M., Ambagtsheer, R. C., Casey, M. G. et Lawless, M. (2019). Using Zoom videoconferencing for qualitative data collection: Perceptions and experiences of researchers and participants. *International Journal of Qualitative Methods, 18*, 1-8. <https://doi.org/10.1177/1609406919874596>
- Audet, S. (2021). *Manifestations du trauma complexe chez les femmes cumulant des expériences d'agression sexuelle à l'enfance et de prostitution dans leur parcours de vie* [Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke]. Dépôt institutionnel de l'Université de Sherbrooke. <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/18309>
- Baker, L. M., Dalla, R. L. et Williamson, C. (2010). Exiting prostitution: An integrated model. *Violence Against Women, 16*(5), 579-600. <https://doi.org/10.1177/1077801210367643>
- Bergheul, S., Ourhou, A., Ayotte, M.-H. et Mbacké Gueye, S. T. (2020). La prostitution : facteurs d'entrée, de sortie et interventions. *Sexologies, 29*(2), 82-91. <https://doi.org/10.1016/j.sexol.2020.02.006>
- Bernard, M.-C., Tschopp, G. et Slovik, A. (2019). *Les voies du récit : Pratiques biographiques en formation, intervention et recherche*. Éditions Sciences et Bien Commun. https://lel.cires.ulaval.ca/works/les-voies-du-recit-pdf_final_0.pdf
- Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie* (4e éd.). Armand Colin.
- Bindel, J., Brown, L., Easton, H., Matthews, R. et Reynolds, L. (2012). *Breaking down the barriers: A study of how women exit prostitution*. London South Bank University. <https://i4.cmsfiles.com/eaves/2012/11/Breaking-down-the-barriers-a37d80.pdf>
- Boulebsol, C. (2017). De l'importance de la lutte contre l'exploitation sexuelle et les autres formes de violences des hommes envers les femmes. *Nouveaux Cahiers du socialisme, 18*(1), 184-191. <https://id.erudit.org/iderudit/86386ac>

- Boulebsol, C. (2018). L'intervention féministe abolitionniste, entre actions et recherches : l'expérience québécoise de la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLÉS). *Nouvelles Questions Féministes*, 37(2), 30-46.
<https://doi.org/10.3917/nqf.372.0030>
- Brillon, P. (2017). *Comment aider les victimes souffrant de stress post-traumatique : Guide à l'intention des thérapeutes*. Éditions Québec-Livres
- Brillon, P. (2025, 01 août) *Profil de professeure*. Université du Québec à Montréal.
<https://professeurs.uqam.ca/professeur/brillon.pascale/>
- Bruckert, C. et Parent, C. (2013). The work of sex work. Dans C. Parent, C. Bruckert, P. Corriveau, M. N. Mensah et L. Toupin (dir.), *Sex work: Rethinking the job, respecting the workers* (p. 57-81). UBC Press.
- Butler, L. D., Critelli, F. M. et Rinfrette, E. S. (2011). *Trauma-informed care and mental health. Directions in Psychiatry*, 31(3), 197-212. <https://psycnet.apa.org/record/2011-30401-004>
- Casavant, L. et Valiquet, D. (2014). *Bill C-36: An Act to amend the Criminal Code in response to the Supreme Court of Canada decision in Attorney General of Canada v. Bedford and to make consequential amendments to other Acts* (no 41-2-C36-E). Bibliothèque du Parlement.
<https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/LegislativeSummaries/PDF/41-2/c36-e.pdf>
- Cascio, K. A. (2019). Providing trauma-informed care to women exiting prostitution: Assessing programmatic responses to severe trauma. *Journal of Trauma & Dissociation*, 20(1), 100-113. <https://doi.org/10.1080/15299732.2018.1502713>
- CDEACF et Relais-femmes. (1997). Qu'est-ce que le féminisme ? Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années. Bibliothèque nationale du Québec.
https://bv.cdeacf.ca/CF_PDF//2002_17_0057.pdf
- Charpenel, Y. (2019). *Système prostitutionnel : nouveaux défis, nouvelles réponses*. Fondation Scelles. <https://fondationscelles.org/pdf/RM5/DOSSIER-DE-PRESENTATION-Rapport-mondial-2019-sur-l-exploitation-sexuelle-FONDATION-SCELLES-v2.pdf>
- Cliché, M. (2025, 01 août). La formatrice | Formations Evelyne Donnini.
<https://www.formationsevelynedonnini.com/formatrice.php>
- Cloitre, M., Garvert, D. W., Brewin, C. R., Bryant, R. A. et Maercker, A. (2013). Evidence for proposed ICD-11 PTSD and complex PTSD: A latent profile analysis. *European Journal of Psychotraumatology*, 4, 1-10. <https://doi.org/10.3402/ejpt.v4i0.20706>

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2010). *Dire les maux – lexique d'une lutte contre l'exploitation sexuelle*. <http://tablejeunessevpp.org/doc/trousse/Dire-les-mauxLexique-dune-lutte-contre-lexploitation-sexuelle.pdf>

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2020). *Sortir la société québécoise de la prostitution : Mémoire de la CLES à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineur.e.s* (no CSESM – 056M).

https://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.B11.DocumentGenerique_158089&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjj7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz

Conroy, S. et Sutton, D. (2022). *La traite des personnes au Canada, 2020* (no 85-002-X).

Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00010-fra.htm>

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et Instituts de recherche en santé du Canada. (2022). *Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains*. <https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2022-fr.pdf>

Conseil du statut de la femme. (2012). *La prostitution : il est temps d'agir*. Gouvernement du Québec. <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-la-prostitution-il-est-temps-dagir.pdf>

Conseil du statut de la femme. (2014). *Mémoire sur le projet de loi C-36 : Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. Gouvernement du Québec. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/memoire-sur-le-projet-de-loi-c-36.html>

Conseil du statut de la femme. (2020). *Portrait des Québécoises – Édition 2020 – Femmes et économie*. Gouvernement du Québec. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-quebecoises-2020-economie.pdf>

Corbeil, C., Harper, E., Marchand, I., Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et Le Gresley, S.-M. (2018). *L'intersectionnalité, tout le monde en parle ! Résonnance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes*. Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal / Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

https://www.fmhf.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/rapport_intersectionnalite_corbeil_harper_marchand_fede_final.pdf

Corbeil, C. et Marchand, I. (2010). L'intervention féministe : un modèle et des pratiques au cœur du mouvement des femmes québécois. Dans *L'intervention féministe d'hier à*

aujourd’hui : Portrait d’une pratique sociale diversifiée (p. 23-55). Éditions du Remue-ménage.

Cousineau, M.-E. (2023, 6 octobre). Jusqu’à 65 % des jeunes filles en centre de réadaptation auraient fait de la prostitution. *Le Devoir*.

<https://www.ledevoir.com/societe/799494/jusqu-65-jeunes-filles-centre-readaptation-auraient-fait-prostitution>

Edmond, T. (2018). Evidence-based trauma treatments for survivors of sex trafficking and commercial sexual exploitation. Dans A. Nichols, T. Edmond et E. Heil (dir.), *Social work practice with survivors of sex trafficking and commercial sexual exploitation* (p. 70-96). Columbia University Press. <https://doi.org/10.7312/nich18092-006>

Ekberg, G. (2004). The Swedish law that prohibits the purchase of sexual services: Best practices for prevention of prostitution and trafficking in human beings. *Violence Against Women*, 10(10), 1187-1218. <https://doi.org/10.1177/1077801204268647>

Farley, M. (2004). “Bad for the body, bad for the heart”: Prostitution harms women even if legalized or decriminalized. *Violence Against Women*, 10(10), 1087-1125.

<https://doi.org/10.1177/1077801204268607>

Fernet, M., Hébert, M., Flynn, C., Lapierre, A., Théorêt, V. et Couture, S. (2023). *Synthèse des connaissances des pratiques d’intervention ciblant les violences sexuelles exercées en contexte conjugal* (no 872-2022-0048). Conseil de recherches en sciences humaines et Femmes et Égalité des genres Canada. http://mylenefernet.uqam.ca/wp-content/uploads/2023/10/Fernet-et-al.-2023-RAPPORT-FINAL_VF-1.pdf

Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.). Chenelière Éducation.

<https://doi.org/10.2307/j.ctv1c29qz7.37>

Gouvernement du Canada - Ministère de la Justice. (2014, 7 juillet). *Document technique : Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d’exploitation*. <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/protect/p1.html>

Gouvernement du Québec – Secrétariat à la condition féminine. (2024). Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 : Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance (mise à jour 2024). <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/STR-strategie-violence-sexuelle-conjugale-2022-2027-maj2024-SCF.pdf>

- Herman, J. L. (1998). Recovery from psychological trauma. *Psychiatry and Clinical Neurosciences*, 52(S1), S98-S103. <https://doi.org/10.1046/j.1440-1819.1998.0520s5S145.x>
- Herman, J. L. (2015). *Trauma and recovery: The aftermath of violence – From domestic abuse to political terror*. Basic Books/Hachette Book Group.
- Jeffrey, D. (2005). Le chercheur itinérant, son éthique de la rencontre et les critères de validation de sa production scientifique. *Recherches qualitatives. Hors-série*, 1, 115-127. <https://www.erudit.org/fr/livres/collection-hors-serie-les-actes-de-la-revue-recherches-qualitatives/recherche-qualitative-et-production-de-savoirs/5208co/>
- Kalinowski, O., Lotysh, A., Kaya, G., Kroehn-Liedtke, F., Zerbe, L. K., Mihaylova, H., Sipos, K., Rössler, W. et Schouler-Ocak, M. (2025). Prevalence, risk and resilience factors of mental health conditions among female sex workers: A systematic review and meta-analysis. *Frontiers in Public Health*, 12, 1455999. <https://doi.org/10.3389/fpubh.2024.1455999>
- Lanctôt, N., Audet, S. et Paquette, G. (2021). « Le sexe définissait ce que j'étais » : Les manifestations du trauma complexe exprimées par des femmes victimes d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle. Dans É. Cole et M. Fougère-Ricaud (dir.), *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution – Volet 1 : Voir, comprendre, (se) mobiliser. Dossier thématique de l'Observatoire national sur la protection de l'enfance (ONPE)* (p. 81-94). <https://onpe.france-enfance-protegee.fr/document/proteger-les-enfants-et-les-adolescents-de-la-prostitution-volet-1-comprendre-voir-se-mobiliser/>
- Lanctôt, N., Collin-Vézina, D., Pascuzzo, K. et Villeneuve, M.-P. (2023). *Pratiques prometteuses auprès de jeunes exploités sexuellement : une étude de portée*. Université de Sherbrooke. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/21231/lanctot_nadine_rapport_final_CRSH_pratiques_prometteuses_jeunes_exploites_sexuellement.pdf?sequence=4&isAllowed=y
- Lanctôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G. et Turcotte, M. (2016). *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le bien-être et le développement des filles et des femmes* (no 2016-PF-196085). Université de Sherbrooke. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/05/pf_2016_resume_n.lanctot.pdf
- Lumivero. (2025). *NVivo 15 : Leading qualitative data analysis software* [Logiciel]. Lumivero. <https://lumivero.com/products/nvivo/>

Marchand, I., Corbeil, C. et Boulebsol, C. (2020). L'intervention féministe sous l'influence de l'intersectionnalité : Enjeux organisationnels et communicationnels au sein des organismes féministes au Québec. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (30), 33-52. <https://doi.org/10.4000/communiquer.7271>

Marcovich, M. (2002). *Guide de la Convention de l'ONU du 2 décembre 1949 : Pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.* <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-suppression-traffic-persons-and-exploitation>

Martineau, S. (2007). L'éthique en recherche qualitative : Quelques pistes de réflexion. *Recherches qualitatives, Hors-série*, (5), 70-81. http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/martineau.pdf

Mason, R. (2022). *La prostitution au Canada : cadre international, droit fédéral et compétence provinciale et municipale* (Études de la Colline, no 011-119-F). Bibliothèque du Parlement. <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/HillStudies>

Matte, D., Bouchard, C. et Ismé, C. (2015). *Pour s'en sortir : mieux connaître les réalités, être soutenues et avoir des alternatives. Vers un modèle de services intégrés pour intervenir auprès des femmes dans la prostitution.* Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES). https://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/CLES-Modele_de_services-v4-Email-11.pdf

Mensah, M. N. (2006). Débat féministe sur la prostitution au Québec : Points de vue des travailleuses du sexe. *Revue canadienne de sociologie*, 43(3), 345-361. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2006.tb02229.x>

Mensah, M. N. et Lee, C. (2010). Petites et grandes discriminations des travailleuses du sexe au Québec : Plaidoyer. *Le sociographe*, 31(1), 47. <https://doi.org/10.3917/graph.031.0047>

Milot, T., Collin-Vézina, D. et Godbout, N. (2018). *Trauma complexe : comprendre, évaluer et intervenir*. Presses de l'Université du Québec (PUQ). <https://doi.org/10.1515/9782760549838>

Ministère de la Sécurité publique. (2021). *Briser le cycle de l'exploitation sexuelle : Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/plans-action/PL_action_ESM_MSP_2021-2026.pdf

- Mirick, R. et Wladkowski, S. (2019). Skype in qualitative interviews: Participant and researcher perspectives. *The Qualitative Report*. <https://doi.org/10.46743/2160-3715/2019.3632>
- O'Brien, J., Finkelhor, D. et Jones, L. (2022). Improving services for youth survivors of commercial sexual exploitation: Insights from interventions with other high-risk youth. *Children and Youth Services Review*, 132, 106313. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106313>
- Pemberton, J. V. et Loeb, T. B. (2020). Impact of sexual and interpersonal violence and trauma on women: Trauma-informed practice and feminist theory. *Journal of Feminist Family Therapy*, 32(1-2), 115-131. <https://doi.org/10.1080/08952833.2020.1793564>
- Pfeffer, R., Barrick, K. et Galvan, T. (2023). Barriers and facilitators to leaving a trafficker: A qualitative analysis of the accounts of people who have experienced sex trafficking. *Victims & Offenders*, 19(8), 1451-1470. <https://doi.org/10.1080/15564886.2023.2214814>
- Potterat, J. J., Brewer, D. D., Muth, S. Q., Rothenberg, R. B., Woodhouse, D. E., Muth, J. B., Stites, H. K. et Brody, S. (2004). Mortality in a long-term open cohort of prostitute women. *American Journal of Epidemiology*, 159(8), 778-785. <https://doi.org/10.1093/aje/kwh110>
- Regard, F. (dir.). (2014). Josephine Butler et son époque. Dans *Féminisme et prostitution dans l'Angleterre du XIXe siècle : la croisade de Josephine Butler*. ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.8704>
- Ribau, C., Lasry, J.-C., Bouchard, L., Moutel, G., Hervé, C. et Marc-Vergnes, J.-P. (2005). La phénoménologie : une approche scientifique des expériences vécues. *Recherche en soins infirmiers*, 81(2), 21-27. <https://doi.org/10.3917/rsi.081.0021>
- Ricci, S., Kurtzman, L. et Roy, M.-A. (2012). *La traite des femmes à des fins d'exploitation sexuelle : entre le déni et l'invisibilité*. Institut de recherches et d'études féministes, Université du Québec à Montréal. https://sac.uqam.ca/upload/files/publications/femmes/Synth%C3%A8se_rapport_traite_2_8_nov_2012_final.pdf
- Roberge, P. (2011). Exploration du concept de traumatisme complexe. *Journal international de victimologie*, 9(2), 354-363. https://www.cyriltarquinio.com/app/download/5795625081/4+roberge_jidv26.pdf
- Sarai, R. (2022). *La prévention des risques dans l'industrie canadienne du sexe : examen de la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* (no 4). Chambre des communes. <https://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/fr/44-1/JUST/rapport-4/>

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (éd.), *Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données* (5e éd., p. 337-360). Presses de l'Université du Québec.

Schneider, K. E., Tomko, C., Nestadt, D. F., Silberzahn, B. E., White, R. H. et Sherman, S. G. (2021). Conceptualizing overdose trauma: The relationships between experiencing and witnessing overdoses with PTSD symptoms among street-recruited female sex workers in Baltimore, Maryland. *International Journal of Drug Policy*, 92, 102859.
<https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2020.102859>

Secrétariat à la condition féminine. (2016). *Les violences sexuelles, c'est non. Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Gouvernement du Québec.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4450168>

Substance Abuse and Mental Health Services Administration. (2014). *SAMHSA's concept of trauma and guidance for a trauma-informed approach* (no 14-4884). SAMHSA's Trauma and Justice Strategic Initiative.
<https://library.samhsa.gov/sites/default/files/sma14-4884.pdf>

Szczepanik, G., Ismé, C. et Boulebsol, C. (2014). *Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services*. Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES). <https://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/FINAL-DE-FINAL-1.pdf>

Tarquinio, C. et Montel, S. (2014). Chapitre 3. Le traumatisme complexe. Dans *Les psychotraumatismes* (p. 57-75). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.monte.2014.02.0057>

Thériault, M. (2022). *Arrêt Bedford et projet de loi C-36 : une analyse du cadrage médiatique du travail du sexe et de la prostitution* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/15644/>

Trinquart, J. (2002). *La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à un accès aux soins* [Thèse de doctorat, Université Paris XIII].
<http://ecvf.online.fr/IMG/pdf/Trinquart.pdf>

Trinquart, J. (2018). La santé des femmes en situation de prostitution. Dans I. Algrain (dir.), *Les Femmes, leurs soins, leurs médecins* (p. 131-143). Université des femmes.

Turcotte, M., Simard, M.-C., Fournier, V. et Bélanger, R. (2022). *Recension provinciale des initiatives pour contrer l'exploitation sexuelle des mineurs*. Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF).

[https://www.crujef.ca/sites/crujef.ca/files/Documentation/Rapports%20de%20recherche/
Rapport_final_Exploitation_sexuelle_2022-07%20\(1\).pdf](https://www.crujef.ca/sites/crujef.ca/files/Documentation/Rapports%20de%20recherche/Rapport_final_Exploitation_sexuelle_2022-07%20(1).pdf)

Vinet-Bonin, A. (2013). *Quand l'appel à l'aide n'est pas entendu : L'expérience de femmes en processus de sortie de la prostitution* [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus. <https://hdl.handle.net/1866/11138>

Wathen, C. N. et Varcoe, C. (2023). *Implementing trauma- and violence-informed care: A handbook* (p. 72-82). University of Toronto Press.

Wilson, J. M., Fauci, J. E. et Goodman, L. A. (2015). Bringing trauma-informed practice to domestic violence programs: A qualitative analysis of current approaches. *American Journal of Orthopsychiatry*, 85(6), 586-599. <https://doi.org/10.1037/ort0000098>

ANNEXE 1

Affiche de recrutement pour les participantes

Nous sommes présentement à la recherche d'intervenant.e.s communautaires dans l'ensemble du Québec pour prendre part à un projet de recherche s'intitulant :

Intégration de l'approche sensible au trauma : pratiques, stratégies et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe

Ce projet a pour objectif principal d'identifier les pratiques et stratégies pertinentes et prometteuses pour soutenir les survivantes de l'industrie du sexe en adoptant une approche sensible au trauma.

Votre participation implique :

- 1) Compléter un court formulaire d'informations sociodémographiques

- 2) Participer à une entrevue d'environ 60 à 90 minutes par vidéoconférence, via l'application TEAMS.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Vanessa Pesant
pesv02@uqo.ca

Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche de l'UQO.

Les participant.e.s que nous recherchons doivent :

- Connaitre l'approche sensible au trauma
- Exercer comme intervenant.e depuis au moins 1 an auprès de la population ciblée
- S'exprimer en français

Ce projet est mené par Vanessa Pesant, étudiante au deuxième cycle du département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais, sous la direction d'Isabelle Marchand et de Carole Boulebsol

UQO
UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
EN OUTAOUIAS

Annexe 2

Modèle de courriels pour les organismes communautaires

[nom et coordonnées de l'organisme]

[date]

Objet : Invitation à diffuser et/ou participer à un projet de recherche sur l'approche sensible au trauma, intitulé « Intégration de l'approche sensible au trauma : pratiques, stratégies et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe ».

Bonjour,

Je m'appelle Vanessa Pesant et je suis étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), sous la direction d'Isabelle Marchand et Carole Boulebsol. Mon projet de mémoire a pour objectif principal d'identifier les pratiques et stratégies pertinentes et prometteuses pour soutenir les survivantes de l'industrie du sexe, en adoptant une approche sensible au trauma. À partir d'une approche méthodologique qualitative, il s'agit de rencontrer des intervenantes qui accompagnent les survivantes de l'industrie du sexe afin qu'elles partagent leur expérience professionnelle en la matière.

Nous cherchons à recruter dix intervenant.e.s provenant de divers organismes communautaires au Québec qui offrent un soutien aux femmes et jeunes filles survivantes. Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche de l'UQO.

Les critères d'inclusion sont les suivants :

- Connaitre l'approche sensible au trauma
- Exercer comme intervenant.e depuis au moins 1 an auprès de la population ciblée
- S'exprimer en français

Votre expérience et vos connaissances pourraient grandement enrichir la présente étude !

Participation à la recherche

Si vous choisissez de participer à cette étude, voici les étapes à suivre :

1. Répondre à ce courriel pour confirmer votre intérêt à participer.
2. Compléter un formulaire d'informations sociodémographiques : Un questionnaire vous sera envoyé par courriel. Il vise à recueillir des informations sociodémographiques et prendra environ 5 minutes à compléter.
3. Participer à une entrevue : Nous vous inviterons à une entrevue d'environ 60 à 90 minutes par vidéoconférence, via l'application TEAMS. Cette entrevue nous permettra de recueillir votre expérience d'intervention auprès des survivantes de l'industrie du sexe.

Par ailleurs, si vous acceptez de diffuser cette information au sein de votre réseau de partenaires vous me soutiendrez pour rejoindre d'autres intervenant.e.s susceptibles d'être intéressé.e.s à participer à la présente recherche. Une affiche présentant le projet de recherche est aussi transmise en pièce jointe de ce courriel.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser en réponse à ce courriel.

Merci d'avance pour votre considération.

Cordialement,

Vanessa Pesant
pesv02@uqo.ca

Étudiante à la maîtrise en travail social
 Université du Québec en Outaouais



ANNEXE 3

Modèle de courriels de relance pour les organismes communautaires

Bonjour,

Je me permets de vous relancer concernant mon projet de recherche intitulé : « **Intégration de l'approche sensible au trauma : pratiques, stratégies et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe** ».

Si vous avez eu l'occasion de consulter mon courriel précédent, je vous invite à envisager la possibilité de participer à cette initiative ou de la diffuser au sein de votre réseau.

Pour rappel, nous cherchons à recruter des intervenant.e.s connaissant l'approche sensible au trauma et exerçant dans ce rôle depuis au moins un an, afin de recueillir leur expertise dans le cadre d'entrevues qualitatives portant sur l'accompagnement des survivantes.

Si vous êtes intéressé.e ou avez des questions, n'hésitez pas à répondre directement à ce courriel.

Je reste disponible pour toute information complémentaire.

Un grand merci pour votre temps et votre précieuse collaboration !

Cordialement,

Vanessa Pesant

pesv02@uqo.ca

Étudiante à la maîtrise en travail social

Université du Québec en Outaouais



ANNEXE 4

Formulaire de consentement pour les participantes

 <p>Case postale 1250, succursale HULL, Gatineau (Québec) J8X 3X7 www.uqo.ca/ethique Comité d'éthique de la recherche</p>	<p style="text-align: center;">Formulaire de consentement</p> <p style="text-align: center;">« Intégration de l'approche sensible au trauma : pratiques, stratégies et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe »</p> <p>Étudiante chercheuse : Vanessa Pesant, étudiante à la maîtrise Département de travail social, Université du Québec en Outaouais (UQO)</p> <p>Directrices de recherche : Carole Boulebsol, professeure Isabelle Marchand, professeure Département de travail social, (UQO)</p> <hr/> <p>Vous êtes invité.e.s à participer à un projet de recherche intitulé « Intégration de l'approche sensible au trauma : pratiques, stratégies et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe ».</p> <p>Avant de prendre votre décision, nous vous encourageons à lire attentivement ce formulaire d'information et de consentement. Il explique les objectifs du projet et les conditions de votre participation. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à l'étudiante chercheuse.</p> <p>1. Objectifs du projet de recherche</p> <p>Ce projet a pour objectif principal d'identifier les pratiques et stratégies pertinentes et prometteuses pour soutenir les survivantes de l'industrie du sexe en adoptant une approche sensible au trauma. Nous cherchons à recruter 10 intervenant.e.s provenant de divers organismes communautaires au Québec qui offrent un soutien aux femmes et jeunes filles survivantes de l'industrie du sexe. L'expression « femmes qui ont un vécu en lien avec l'industrie du sexe » est utilisée par des acteurs et actrices québécois.e.s pour désigner toutes les femmes ayant une expérience liée à l'industrie du sexe. Elle inclut aussi les femmes et jeunes filles exploitées dans divers contextes, tels que la prostitution de survie, qu'elles aient été victimes de manipulation ou non. L'industrie du sexe comprend des environnements comme les bars de danseuses nues, les agences d'escortes et les salons de massages érotiques, ainsi que la prostitution de rue, où les femmes échangent des services sexuels contre du soutien en situations d'urgence.</p> <p>2. Participation à la recherche</p> <p>Si vous acceptez de participer à cette étude, et après avoir signé et renvoyé le présent formulaire par courriel à l'étudiante-rechercheuse, votre participation comprendra les étapes suivantes :</p> <p>Compléter un formulaire d'informations sociodémographiques envoyés par courriel : Ce questionnaire vise à recueillir des informations sociodémographiques et le temps estimé pour le compléter est d'environ 5 minutes.</p> <p>Participer à une entrevue : Vous serez invité.e.s à participer à une entrevue d'environ 60 à 90 minutes par vidéoconférence, via l'application TEAMS. Cette entrevue permettra de recueillir votre expérience d'intervention auprès des survivantes de l'industrie du sexe dans le cadre de votre travail.</p> <p>Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée pour la participation à cette étude.</p> <p>Formulaire de consentement Version: 2024-11-13</p> <p style="text-align: right;">Page 1 de 3</p>
--	--

3. Risques et inconvénients associés au projet de recherche

Il n'y a aucun risque particulier associé aux procédures de cette étude. Cependant, le temps nécessaire à votre participation pourrait constituer un inconvénient.

4. Avantages et bénéfices associés au projet de recherche

En participant à ce projet de recherche, vous aiderez à faire progresser les connaissances sur l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe ainsi que sur l'application d'une approche sensible au trauma. Bien que votre participation puisse vous offrir une occasion de réflexion personnelle sur votre propre situation, nous ne pouvons pas vous garantir ce bénéfice.

5. Participation volontaire et droit de retrait

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous partagez votre expertise professionnelle à titre personnel. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer ou de vous retirer à tout moment, sans avoir à fournir de justification. En cas de retrait, les données déjà recueillies seront détruites conformément aux modalités décrites ci-dessous.

7. Confidentialité

La confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera assurée conformément aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'UQO*. Les informations que vous fournirez lors de l'entrevue resteront confidentielles et seront uniquement utilisées dans le cadre de ce projet de recherche. Un prénom fictif vous sera attribué ou vous pourrez également choisir vous-mêmes un pseudonyme. Lors de la diffusion des résultats, les données seront présentées de manière que ni les personnes participantes ni les organismes pour lesquels elles travaillent ne puissent être identifiés. Seule l'étudiante-chercheuse aura accès à la liste permettant d'associer les noms de code des participants à leurs noms réels. De plus, cette liste sera conservée uniquement par l'étudiante-chercheuse et sera protégée de manière sécurisée, rendant ainsi impossible l'identification des participants par toute autre personne. Les renseignements seront conservés dans un fichier électronique protégé par mot de passe sur le serveur sécurisé de l'UQO. Aucune information permettant de vous identifier ne sera divulguée ou publiée.

*Notamment à des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au *Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications*.

8. Consentement pour l'enregistrement

Nous vous informons que l'entrevue sera enregistrée à des fins de transcription et d'analyse des données. L'enregistrement se fera via la plateforme TEAMS, qui est liée au compte scolaire de l'étudiante chercheuse, et qui enregistrera à la fois l'audio et la vidéo de la rencontre. Cela permet de centraliser l'enregistrement et de garantir la sécurité et la confidentialité des données grâce à l'utilisation du compte universitaire. Les enregistrements vidéo et audio seront utilisés uniquement pour la transcription verbatim de l'entrevue. Ils seront détruits dès que la transcription sera terminée. Seule la transcription de l'entrevue sera conservée pendant cinq ans suivant la dernière publication. Les résultats de la présente recherche seront diffusés dans le mémoire en travail social de l'étudiante chercheuse, ainsi que potentiellement dans une revue scientifique après la soutenance du mémoire. Dans ce cas, les données seront conservées pendant cinq ans à compter de la publication scientifique finale.

9. Des questions sur le projet ou sur vos droits

Ce projet de recherche a reçu l'approbation du comité d'éthique de la recherche de l'UQO. Pour toute question relative au projet de recherche ou pour vous retirer du projet, vous pouvez communiquer avec l'étudiante chercheuse, Madame Vanessa Pesant, à l'adresse courriel suivante : pesv02@uqo.ca.

Vous pouvez également communiquer avec les directrices de recherche, Madame Carole Boulebsol à l'adresse courriel suivante : carole.boulebsol@uqo.ca; ou Madame Isabelle Marchand à l'adresse courriel suivante : isabelle.marchand@uqo.ca

Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, veuillez communiquer avec André Durivage, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais à l'adresse courriel suivante : Andre.Durivage@uqo.ca

10. Consentement

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous consentez à y participer librement. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheuses ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps du projet de recherche sans préjudice ni justification. De ce fait, n'hésitez pas à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer.

Signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Date :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Prénom :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Souhaitez-vous recevoir un résumé des résultats de l'étude?

Oui

Non

Adresse courriel: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

10. Engagement de l'étudiante chercheuse :

Je déclare avoir expliqué les objectifs, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de ce projet de recherche, et avoir répondu au mieux de mes connaissances aux questions posées. Une copie signée du présent formulaire sera remise à la personne participante.

Signature : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Date :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Nom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. **Prénom :** Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ANNEXE 5

Formulaire d'informations sociodémographiques



UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
EN OUTAOUAIS

Formulaire d'informations sociodémographique

« Intégration de l'approche sensible au trauma : pratiques, stratégies et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe »

Ce questionnaire est conçu pour recueillir des informations de base sur les participant.e.s, tout en respectant leur confidentialité.

1. Informations personnelles

Âge : <input type="checkbox"/> 18-25 ans <input type="checkbox"/> 26-35 ans <input type="checkbox"/> 36-45 ans <input type="checkbox"/> 46-55 ans <input type="checkbox"/> 56 ans et plus	Genre : <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Non-binaire <input type="checkbox"/> Préfère ne pas répondre Autre (précisez) : <input type="text"/>
Diplômes professionnel (dernier diplôme complété) : <input type="checkbox"/> Diplôme secondaire <input type="checkbox"/> Diplôme collégial <input type="checkbox"/> Baccalauréat (1 ^{er} cycle) <input type="checkbox"/> Maîtrise (2 nd cycle) <input type="checkbox"/> Doctorat (3 rd cycle) Autre (précisez) : <input type="text"/>	Langues parlées dans le cadre de vos fonctions (cochez toutes les options applicables) : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Arabe Autre(s) (précisez) : <input type="text"/>

2. Expérience professionnelle

Années d'expérience dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe : <input type="checkbox"/> 1-3 ans <input type="checkbox"/> 4-7 ans <input type="checkbox"/> 8-10 ans <input type="checkbox"/> Plus de 10 ans
Votre rôle actuel dans l'organisme communautaire : <input type="checkbox"/> Intervenant(e) psychosociale <input type="checkbox"/> Éducatrice <input type="checkbox"/> Agent.e de relation humaine (ARH) <input type="checkbox"/> Travailleur(se) social(e) <input type="checkbox"/> Psychologue / psychothérapeute <input type="checkbox"/> Coordonnateur(trice) clinique / poste d'encadrement Autre (précisez) : <input type="text"/>

3. Contexte professionnel**Nombre d'heures par semaine consacrées à l'accompagnement des survivantes :**

- Moins de 10 heures
- 10-20 heures
- 21-30 heures
- 31-40 heures
- Plus de 40 heures

Principal type d'intervention utilisé :

- Soutien psychosocial ponctuel
- Accueil et référencement
- Intervention individuelle
- Intervention de groupe
- Plaidoyer et défense des droits

Autre (précisez) : **Avez-vous déjà suivi une formation sur l'approche sensible au trauma :**

- Oui
- Non
- En cours

Si oui ou en cours préciser laquelle ou lesquelles : **Combien de formations avez-vous suivies au cours des 5 dernières années ciblant l'accompagnement des survivantes d'exploitation sexuelle ?**

- Aucune
- 1-2
- 3-4
- 5 et plus

Merci de retourner le formulaire complété à Mme Vanessa Pesant, à l'adresse courriel : pesv02@uqo.ca

ANNEXE 6

Guide d'entrevue



GUIDE D'ENTREVUE

« Intégration de l'approche sensible au trauma : pratiques, stratégies et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe »

Introduction
<input type="checkbox"/> Présenter l'objectif de l'entrevue et de la recherche en cours <input type="checkbox"/> Expliquer comment les données seront utilisées et garantir la confidentialité. <input type="checkbox"/> Répondre aux questions éventuelles de la personne participante. <input type="checkbox"/> Obtenir le consentement pour l'enregistrement via TEAMS de l'entrevue.
Brise-glace
<input type="checkbox"/> Pourquoi avoir décidé de contribuer à cette recherche ?
Brève introduction de la participante :
<input type="checkbox"/> Pouvez-vous décrire votre rôle actuel dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe? <input type="checkbox"/> Depuis combien de temps travaillez-vous dans ce domaine ?
1. Compréhension et adoption de l'approche sensible au trauma :
<input type="checkbox"/> Comment définissez-vous l'approche sensible au trauma dans le contexte de votre travail? <ul style="list-style-type: none"> • Sous question : Quels sont les principes (ou fondements) qui guident cette approche selon vous ? <input type="checkbox"/> Qu'est-ce qui vous a motivé à intégrer cette approche dans vos pratiques? <input type="checkbox"/> Avez-vous reçu une formation spécifique sur l'approche sensible au trauma? <ul style="list-style-type: none"> • Si oui, comment a-t-elle influencé votre pratique ? • Si non, quelles stratégies ou ressources utilisez-vous pour intégrer cette approche ?
2. Pratiques et stratégies mises en place
<input type="checkbox"/> Quand vous accueillez ou rencontrez une survivante pour la première fois, que faites-vous ? <input type="checkbox"/> Quelles attitudes ou quelle posture trouvez-vous essentielles pour accompagner les survivantes selon une approche sensible aux traumas ? (Savoir-être) <input type="checkbox"/> Quelles sont les méthodes ou les outils que vous trouvez les plus efficaces dans l'application de cette approche? (Savoir-faire)

3. Défis et obstacles rencontrés
<p><input type="checkbox"/> Quels défis avez-vous rencontrés lors de l'intégration de l'approche sensible au trauma dans votre pratique quotidienne?</p> <p><input type="checkbox"/> Avez-vous observé des résistances, que ce soit de la part des survivantes, de vos collègues ou de l'organisation?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui, comment les avez-vous gérées? • Si non, quels ont été les facilitants ? <p><input type="checkbox"/> Quelles sont les limites de cette approche selon vous ?</p>
4. Soutien de l'organisation et ressources disponibles
<p><input type="checkbox"/> Comment votre organisation soutient-elle l'intégration de l'approche sensible au trauma?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous question : Y a-t-il des ressources ou des politiques en place pour encourager cette approche? <p><input type="checkbox"/> Avez-vous accès à des ressources (formation continue, supervision, etc.) pour approfondir votre pratique ?</p>
5. Impact sur les survivantes et évaluation des pratiques
<p><input type="checkbox"/> Depuis que vous avez adopté cette approche, avez-vous observé des changements dans la manière dont les survivantes réagissent ou dans leur parcours de rétablissement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous-question : Pouvez-vous donner des exemples ?
6. Réflexions et recommandations
<p><input type="checkbox"/> Avec le recul, y a-t-il quelque chose que vous feriez différemment dans votre intégration de l'approche sensible au trauma?</p> <p><input type="checkbox"/> Quels conseils donneriez-vous à d'autres intervenantes qui cherchent à intégrer cette approche dans leur pratique?</p> <p><input type="checkbox"/> Y a-t-il des aspects de l'approche sensible au trauma que vous aimeriez voir davantage développés ou explorés dans le futur?</p>
Conclusion
<input type="checkbox"/> Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager sur ce sujet que nous n'avons pas abordé?
Remerciements et clôture:
Remercier la personne pour son temps et sa contribution
Expliquer les prochaines étapes (transcription, analyse des données, etc.)

ANNEXE 7

Certificat d'approbation éthique - UQO



CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et qu'il satisfait aux exigences de notre politique en cette matière.

Projet # : 2025-3663

Titre du projet de recherche : Intégration de l'approche sensible au trauma : pratiques, stratégies et défis dans l'accompagnement des survivantes de l'industrie du sexe

Chercheure principale :

Vanessa Pesant
Étudiante, Université du Québec en Outaouais

Directrice et codirectrice de recherche :

Carole Boulebsol; Isabelle Marchand
Professeure, Université du Québec en Outaouais

Date d'approbation du projet : 21 novembre 2024

Date d'entrée en vigueur du certificat : 21 novembre 2024

Date d'échéance du certificat : 21 novembre 2025

Caroline Tardif
Attachée d'administration, CÉR
pour André Durivage, Président du CÉR

Signé le 2024-11-21 à 11:23

ANNEXE 8

Certificat de réussite – EPTC 2 : FER 2022

